



---

**Master 2**

**Situations de handicap et  
participation sociale**

Promotion : **2019-2020**

---

**Les paradoxes de l'inclusion**  
**Enquête sur les pratiques inclusives d'un**  
**Groupe d'Entraide Mutuelle**

---

Aziliz LE CALLONNEC

Sous la direction de :

*Delphine MOREAU*

*Professeure de Sociologie, EHESP*

Septembre 2020



---

# Remerciements

---

Je tiens à remercier, dans un premier temps, ma directrice de mémoire, Delphine Moreau, pour sa disponibilité, son écoute, ses conseils et commentaires qui m'ont permis d'être plus percutante dans mes propos et d'aller plus loin dans ma réflexion.

Mes remerciements se dirigent également vers l'ensemble de l'équipe pédagogique du Master SHPS ainsi qu'à l'ensemble de mes collègues de promo.

J'adresse un grand merci à l'ensemble de l'équipe de l'Orspere-Samdarra pour leur accueil durant ces quelques mois de stage. Maëlle, Julia, Vincent, Natacha, Lou, Gwen, Léa, Élodie et Stéphanie, merci à vous. Je remercie tout particulièrement Nicolas Chambon, mon tuteur de stage, pour sa disponibilité, les échanges que l'on a pu avoir qui m'ont permis de nourrir ce mémoire et pour l'opportunité qu'il m'offre de continuer ce travail de recherche .

Je tiens également à remercier l'ensemble des adhérents du GEM Envol et Cie pour ces temps passés à leur côté, pour toutes ces découvertes et l'accueil chaleureuse qu'ils ont pu offrir à la petite bretonne que je suis. Un grand merci à Nathalie, Anne-Claire et Lucas, qui m'ont soutenu durant ces quelques mois et qui ont accepté de continuer à travailler encore un peu avec moi autour de cette thématique de l'inclusion.

Merci à l'ensemble des personnes qui m'ont fait confiance et qui ont accepté de m'accorder un peu de leur temps dans le cadre de cette enquête. Celle-ci n'existerait pas sans vous.

Je tiens également à remercier mes proches. Merci d'avoir été là pour moi dans mes moments de doute et de stress très fréquents.

Enfin, je remercie du fond du cœur Étienne, pour m'avoir poussée à candidater à cette offre de stage, pour me voir capable de toujours tout accomplir, pour son soutien sans faille et ses encouragements quotidiens.



---

# Sommaire

---

<b>LISTE DES SIGLES UTILISÉS</b> .....	2
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	4
<b>Des mots pour dire l'enquête</b> .....	4
<u>Une enquête autour de la notion d'inclusion</u> .....	4
<u>D'un questionnement issu du terrain à la problématique</u> .....	5
<b>Enquêter dans un groupe d'entraide mutuelle</b> .....	6
<u>Présentation du terrain d'enquête</u> .....	7
<u>Une démarche pluri-méthodologique</u> .....	9
<b>Annnonce du plan</b> .....	10
<b>PARTIE 1. LE GEM, UN ESPACE D'OUVERTURE SUR ET DE DIALOGUE AVEC L'EXTÉRIEUR</b> .....	12
<b>INTRODUCTION</b> .....	12
<b><u>CHAPITRE 1. Participer à un processus d'occupation temporaire</u></b> .....	12
1. <u>Présentation de l'occupation temporaire</u> .....	13
1.1 <i>Un espace partagé avec d'autres occupants</i> .....	13
1.2 <i>Les valeurs inhérentes au lieu</i> .....	13
2. <u>Des formes d'inclusion plurielles : vivre l'espace en commun, vivre l'inclusion à travers le lieu</u> .....	15
2.1 <i>Fréquenter l'espace partagé en fréquentant le GEM : de la simple mise en présence physique aux pratiques inclusives</i> .....	16
2.2 <i>Se redéfinir dans la rencontre : vivre au-delà du stigmaté</i> .....	21
<b><u>CHAPITRE 2. Un double mouvement d'ouverture : de la ville à la cité</u></b> .....	23
1. <u>Aller dans la ville : faciliter et soutenir la participation aux activités urbaines</u> .....	23
1.1 <i>Venir au GEM</i> .....	24
1.2 <i>Sortir, être présent dans la ville, initier de nouvelles pratiques de la ville</i> .....	25
2. <u>Participer à la vie de la cité : voir les adhérents comme des citoyens</u> .....	27
2.1 <i>Le GEM, acteur de la vie sociale et culturelle locale</i> .....	28
2.2 <i>Un espace ouvert à tous</i> .....	29

<b>CONCLUSION</b> .....	30
<b>PARTIE 2. L'INCLUSION COMME FINALITÉ DE L'ACTION</b> .....	34
<b>INTRODUCTION</b> .....	34
<b>CHAPITRE 1. L'inclusion en temps de confinement ou comment continuer à inclure à distance</b> .....	34
1. <u>Faire vivre le collectif à distance, garder le lien</u> .....	34
1.1 « Restez chez vous » : être confiné, vivre à distance d'autrui.....	35
1.2 Maintenir le lien à distance en prenant le temps de la conversation.....	37
1.3 La radio : une coprésence à distance.....	40
2. <u>Une nouvelle posture professionnelle ?</u> .....	44
1.1 <i>Faire face à la crise : de l'« aller vers » au « laisser venir », une chronologie d'action</i> .....	44
1.2 <i>De nouvelles relations duelles : garder la bonne distance à distance, un nouveau travail relationnel</i> .....	50
<b>CHAPITRE 2. Les animateurs, ces « tiers » facilitant l'inclusion</b> .....	53
1. <u>La place des animateurs au sein du GEM : des « tiers facilitateurs »</u> .....	53
1.1 L'être et le faire de l'animateur : les différentes fonctions de l'animation.....	54
1.2 L'animateur comme médiateur.....	60
2. <u>Philosophie et éthique de l'animation</u> .....	63
2.1 <i>Voir les capacités par-delà le trouble</i> .....	63
2.2 <i>Des professionnels du care</i> .....	65
<b>CONCLUSION</b> .....	66
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	69
<b>Le travail inclusif du GEM</b> .....	69
<b>Et si l'inclusion allait de soi ?</b> .....	69
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	72
<b>LISTE DES ANNEXES</b> .....	I



## **LISTE DES SIGLES UTILISÉS**

**AAH** : Allocation Adulte Handicapé

**AG** : Assemblée Générale

**Ancreai** : Fédération des Centres régionaux d'études, d'actions et d'informations (CREAI)

**ARS** : Agence Régionale de Santé

**CA** : Conseil d'Administration

**BPJEPS** : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

**CATTP** : Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel

**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale

**CCO** : Centre Culturel Oecuménique

**CH** : Centre Hospitalier

**CLSM** : Conseil Local de Santé Mentale

**CMP** : Centre Médico-Psychologique

**Cnigem** : Collectif National Inter GEM

**CHU** : Centre d'Hébergement d'Urgence

**CREAI** : Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

**ESAT** : Établissement et Service d'Aide par le Travail

**GEM** : Groupe d'entraide mutuelle

**HDJ** : Hôpital de Jour

**MDU** : Maison des Usagers

**MQ** : Maison de Quartier

**Orspere** : Observatoire Régional de la Souffrance Psychique en Rapport avec l'Exclusion

**SAVS** : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale



# INTRODUCTION GÉNÉRALE

## Des mots pour dire l'enquête

Pour pouvoir construire un véritable objet d'étude, une *problématique sociologique* digne de ce nom, l'apprenti sociologue se doit de déconstruire le *sens commun* pour en déceler le *sens sociologique* : « le travail sociologique passe par la mise en énigme de ce qui semble aller de soi. Devenir sociologue, en ce sens, c'est oser poser des questions impertinentes, montrer ce qui se joue derrière la scène, être au fait des ficelles de la vie sociale ; en bref, dévoiler la réalité des faits sociaux » (Paugam, 2012). C'est ce que j'ai tenté de faire avec l'étude qui suit en m'interrogeant sur la notion d'*inclusion*, en cherchant à l'observer sous un « nouveau regard », à travers un « œil sociologique » (Bourdieu, 1992).

## Une enquête autour de la notion d'inclusion

L'enquête qui va vous être présentée ici porte sur les « pratiques inclusives ». Depuis quelques années maintenant, ce terme d'« inclusion » est largement utilisé. Partout, tout le temps, on entend parler d'inclusion, d'« école inclusive », de « société inclusive », etc, que ce soit dans les médias, dans le monde politique ou scientifique. Il fait aujourd'hui parti du sens commun, de notre langage courant, du vocabulaire que l'on utilise tous les jours, de ces prénotions que l'on utilise spontanément sans nécessairement les questionner, celles-ci étant acceptées par tous comme allant de soi (Bourdieu, 1993b). Pour autant, parler d'inclusion dans une recherche sociologique ne va pas nécessairement de soi. Les mots que l'on utilise ne sont pas neutres et choisir un mot ou une expression n'a rien de banal. Comme l'indique Bourdieu, « les mots font les choses » (*Ibid*) et le sociologue « ne peut se contenter d'utiliser naïvement la langue de tous les jours car celle-ci exprime tout à la fois les valeurs, les croyances, les habitudes, les idées des hommes vivant en société. (...) Les mots de la vie courante s'imposent comme des évidences que le sociologue doit questionner. Il ne peut s'en servir sans les déconstruire ou du moins les définir de façon précise » (Paugam, 2012). Il s'agit donc ici de questionner et d'explicitier ce choix de vocabulaire, de s'accorder sur l'objet de cette enquête, sur ce dont *je* parle tout au long de ces pages. L'inclusion a de multiples acceptations qu'il me semble important de distinguer pour bien comprendre mon propos.

L'inclusion peut se rapporter, en premier lieu, à un nouveau référentiel de l'action publique. Elle renvoie à une « vérité normative incarnée dans des dispositifs de politiques publiques », à un nouveau « mot d'ordre » politique (Printz, 2020). La notion d'inclusion

apparaît, à ce titre, depuis quelques années, comme le nouveau modèle du faire-société, venant remplacé ceux de l'insertion et de l'intégration, comme une nouvelle façon de penser et d'imaginer la société. Mais, l'inclusion peut aussi renvoyer à un objectif d'intervention professionnelle : c'est une seconde acception de la notion. Cette nouvelle façon de parler renvoie à de nouvelles façons de faire (Jaeger, 2015) : il s'agit de permettre à la personne d'être incluse dans la société et cela devient un nouvel enjeu pour les intervenants sociaux. C'est le cas des animateurs de Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) comme nous le verrons qui ont pour rôle de « faire inclusion », principalement en permettant la « pleine intégration et participation à la société » des adhérents. L'inclusion serait alors le résultat de dynamiques sociales, qui renverraient à des relations, des interactions sociales, qui favoriseraient une réelle participation sociale (Calvez, 2018). Il s'agirait de « faire lien », de nouer des relations avec d'autres. C'est de cette façon qu'est conçue l'inclusion dans cette recherche.

### **D'un questionnement issu du terrain à la problématique**

Dans le cadre du Master 2 « Situations de Handicap et Participation Sociale » (SHPS), j'ai effectué un stage de fin d'études, stage que j'ai réalisé au sein de l'Orspere-Samdarra.

L'Observatoire Régional de la Souffrance Psychique en Rapport avec l'Exclusion (Orspere) est créé en 1996 à Bron (dans la banlieue de Lyon) par Jean Furtos, psychiatre, et Christian Laval, sociologue. Cet Observatoire est pensé comme un lieu de réflexion permanent facilitant le transfert, la production et la capitalisation de nouveaux savoirs et savoir-faire, comme « un cerveau collectif qui s'attaque à ce qui ne va pas » (Jean Furtos). En 2007, le réseau Samdarra est créé, suite à une recherche-action sur la santé mentale des demandeurs d'asile. C'est un centre ressource destiné aux professionnels et bénévoles impliqués dans l'accueil, l'accompagnement et le soin des personnes issues de l'asile.

En 2013, l'Orspere et le réseau Samdarra fusionnent pour donner lieu à un observatoire/centre ressource qui s'intéresse aux liens entre les questions de santé mentale et les problématiques sociales (précarités, vulnérabilités, migrations,...), à la prise en charge des vulnérabilités au sens large, et qui est hébergé au sein du Centre Hospitalier (CH) Le Vinatier. Ces deux entités forment deux pôles – un pôle recherche et un pôle ressource – qui travaillent ensemble au quotidien. D'une part, il y a enjeu pour l'Observatoire de participer au renouvellement des savoirs scientifiques mais, il y a aussi

intérêt à être ressource pour les professionnels à un moment où le savoir doit se rendre disponible en étant au plus près et indexé aux pratiques.

Mon stage, qui s'est déroulé de février à août 2020, se rattachait à ces deux pôles. En tant que « centre ressource », l'Observatoire est amené à venir en appui à des professionnels dans le cadre de leurs missions. Il a été sollicité par le GEM Envol et Cie pour les aider à concevoir et à réaliser un projet qu'ils avaient autour de l'inclusion. Il s'agissait de les aider à concevoir des temps de discussion et de réflexion collectifs autour de cette thématique. Ma première mission consistait donc à les aider à organiser et à animer cinq temps d'échanges qu'ils avaient pu définir (Annexe 1). Dans le cadre de ce stage, j'avais aussi pour mission de réfléchir avec eux, dans le cadre de la recherche-action qu'ils avaient entamé, à leurs pratiques, aux missions du GEM, à ses façons de faire, toujours en lien avec cette notion d'*inclusion*. Ce sont ces deux enjeux, à la fois pratiques et plus théoriques qui ont été au cœur de mon objet de stage et le point de départ de ma réflexion.

Ce mémoire questionne les « pratiques inclusives » du GEM Envol et Cie. La problématique qui guide ce travail est la suivante : « **En quoi le GEM peut-il être considéré comme un espace-ressource facilitant l'inclusion de ses adhérents ?** ». Mon hypothèse principale, qui guide l'ensemble de ce travail de recherche est que le GEM favorise l'inclusion par une attention continuelle au « faire lien ». L'inclusion suppose un effort constant, elle ne semble pas aller de soi et nécessite l'intervention des professionnels.

## **Enquêter dans un groupe d'entraide mutuelle**

L'enquête ci-présente s'intéresse donc aux GEM. Créées suite à la promulgation de la loi du 11 février 2005, les GEM sont des structures associatives visant à la fois la « réinsertion » (sociale, professionnelle et citoyenne), le développement du lien social ainsi qu'une meilleure participation sociale des personnes présentant des troubles similaires, via l'émergence d'un espace neutre leur permettant de discuter, de se soutenir, de s'entraider mutuellement. Ce sont des structures atypiques : elles ne sont associées ni au secteur sanitaire, ni au secteur médico-social (CNSA, 2017 ; Le Hyaric, 2018). Le GEM est un espace construit « par les adhérents pour les adhérents » valorisant leur expérience et leurs connaissances, expérience qui est mise à profit d'autrui en suivant un principe de soutien mutuel (CNSA, 2017). De par cette spécificité, les GEM ont une vision des personnes accueillies assez différentes des autres structures de prise en charge (sanitaires, sociales, médico-sociales) et portent, notamment, un regard totalement

différent de celui du champs de la psychiatrie. Il ne s'agit pas d'une structure spécialisée dans l'accompagnement ou la prise en charge du handicap psychique, même si ces structures sont construites et pensées comme des outils de prévention et de compensation de celui-ci (Troisoeufs, 2009).

Le GEM, de par son fonctionnement et ses pratiques, est un espace au sein duquel la maladie psychique de la personne quelle qu'elle soit est mise « entre parenthèses » (Troisoeufs, 2009) mais est également oubliée par l'adhérent le temps des activités et échanges proposés. Il s'agit donc à la fois d'un lieu de socialisation, d'un espace de liberté et de partage (CNSA, 2017), proposant de rompre l'isolement des personnes.

### **Présentation du terrain d'enquête**

L'enquête s'est déroulée au sein du GEM « Envol et Cie ». C'est une association parrainée par le Centre Hospitalier Le Vinatier qui est totalement *auto-gérée* par les adhérents<sup>1</sup> et qui existe sous sa forme de GEM depuis 2007. Dans les faits, il existe depuis bien plus longtemps. Initialement, le GEM était en effet un *club thérapeutique* du nom de « Comité des Fêtes et des Loisirs ». Celui-ci a été créé par le Docteur Dubuis en 1991 (Michaud, 2016), en lien étroit avec la dynamique de la *psychothérapie institutionnelle* qui tente d'« améliorer les conditions de vie à l'hôpital pour qu'elles deviennent réellement thérapeutiques » (Eyraud, Velpy, 2014). A cet effet, le groupe est utilisé comme méthode d'intervention au travers de clubs thérapeutiques, outils de soins permettant de revaloriser les malades, d'appuyer et de développer créativité et responsabilité par la mise en œuvre d'activités. Ce sont des espaces de sociabilité, d'échange et de rencontre. Ces clubs se rapprochent des GEM. On pourrait même dire que ceux-ci sont « en partie les héritiers des clubs thérapeutiques », leur réapparition sous une nouvelle forme (Grard, 2008) : c'est clairement le cas du GEM Envol et Cie qui incarne « une nouvelle façon de faire et de nommer le travail thérapeutique », sans « la dimension thérapeutique des lieux de soins » (Troisoeufs, 2012) puisque, même si le GEM a comme parrain un hôpital psychiatrique, il n'est pas, à l'inverse du club

<sup>1</sup> L'Ancreai, dans son rapport *Évaluation qualitative des effets produits par les GEM sur les situations de vie de leurs adhérents* (2017), s'interroge sur les modes de gouvernance des GEM. Au fil de son enquête, il constate et distingue trois modes de gouvernance et de pilotage au sein de ces structures. Un premier ensemble de GEM sont encore fortement dirigés « de l'extérieur », « avec une présence importante des soignants, des familles et des professionnels médico-sociaux dans les instances décisionnaires des GEM (CA, AG, bureau) ». Un second ensemble comprend des formes intermédiaires de gouvernance au sein desquels le parrain ou le gestionnaire « reste encore attaché fortement au GEM (...) mais ces GEM sont « au travail » » et tendent vers une gouvernance progressivement plus partagées. Enfin, un dernier ensemble comprend les GEM qui « revendiquent leur autonomie et leur indépendance vis-à-vis du parrain ». Au sein de ce dernier groupe, « les usagers réfléchissent (à) et conçoivent leurs propres manières de gouverner leur structure » : ce sont les adhérents qui gèrent de A à Z l'association. Elle est auto-gérée. C'est le cas du GEM Envol et Cie. Les liens entretenus entre le parrain – le Centre hospitalier Le Vinatier – et le GEM sont très faibles. A titre d'exemple, le parrain peut participer aux instances de gouvernance, il dispose d'un siège mais y est à titre d'invité et ne participe pas aux prises de décision : sa voix ne compte pas.

thérapeutique d'origine, un lieu de soin. Ce Comité des Fêtes et des Loisirs, qui organisaient conjointement avec les patients des temps festifs à l'extérieur s'est progressivement transformé. En 2001, il se transforme en l'association « L'Envol et Cie », puis en 2007 en un GEM, sa forme actuelle. Certains adhérents enquêtés ont ainsi connus le GEM à ses tout débuts et ont participé à sa conception, d'autres l'ont même connu sous sa forme précédente, étant adhérents de l'ancienne association.

Le GEM est situé à Villeurbanne, dans le quartier du Carré de Soie, quartier en pleine réhabilitation urbaine depuis une quinzaine d'années, situé dans la périphérie de Lyon. Il participe, depuis 2018, à un projet d'occupation temporaire (voir *infra*) et dispose, dans cet espace partagé, d'une grande pièce de 100 m<sup>2</sup> découpée en trois espaces distincts : un lieu d'accueil libre, un bureau d'animation et une salle de réunion et d'ateliers. Le GEM dispose également d'un coin extérieur (Fig. 1).

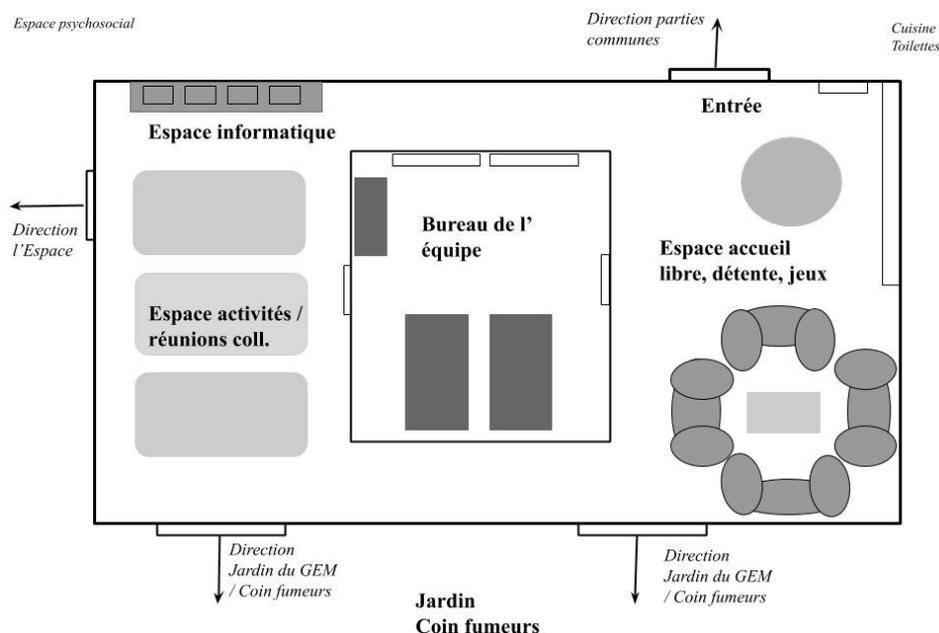


Figure 1. Agencement de l'espace au sein du local du GEM

Source : enquête de terrain, 2020

L'association est ouverte tous les après-midi aux adhérents, du lundi au vendredi, de 14h à 17h pour discuter, partager un moment convivial dans le salon, participer à un temps d'activité, etc. Chacun peut aller et venir comme il le souhaite, chacun étant libre de participer ou non. Ces activités peuvent être proposées par l'un des trois salariés de l'association ou bien par un adhérent (appelé alors *initiateur*). En moyenne, le GEM accueille entre cinq et vingt personnes en fonction des journées (Michaud, 2016).

Au total, ce ne sont pas moins de 74 personnes qui ont adhéré à l'association en 2019 (Rapport d'activité 2020). La moyenne d'âge du public accueilli est de 50 ans. Il y a autant d'hommes que de femmes. Les adhérents habitent principalement le secteur est lyonnais (Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Bron, ...). Certains d'entre eux vivent en appartements thérapeutiques (Velpry, 2009), d'autres en foyer ou en appartement individuel. Ils ont eu connaissance du GEM, pour une grande majorité d'entre eux, par les structures de soin extra-hospitalières qu'ils fréquentent (Centre Médico-Psychologique (CMP), Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), Hôpital de Jour (HDJ), etc.). La majorité des adhérents sont en effet accompagnés (au niveau sanitaire, médico-social et/ou social). La plupart d'entre eux ne travaillent pas, sont soit bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ou à la retraite. Une petite partie a tout de même une activité salariale et travaille en milieu protégé au sein d'Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT).

Les personnes accueillies souffrent, pour la majorité d'entre elles, d'isolement social. Ce sont des personnes qui sont avant tout en « situation de handicap » (Fougeyrollas, 2010), en « situation de fragilité » (Painter, 2019) avant d'être « malades » ou atteintes de telle ou telle pathologie psychiatrique. Ce ne sont pas de simples « usagers de la psychiatrie » ou uniquement des « personnes souffrant de troubles psychiques ». On parle bien d'adhérents, de lien social, d'acceptation de la différence dans cette recherche et non de maladie et de thérapeutique, d'« usagers » et de « patients ».

## Une démarche pluri-méthodologique

Le matériau empirique utilisé dans le cadre de cette recherche a été recueilli de février à juillet 2020, principalement au sein du GEM Envol et Cie<sup>2</sup>. Deux méthodes ont été ici mobilisées : l'*observation participante* et l'*entretien semi-directif*.

	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
<b>Observation en présentiel</b>						
<b>Observation à distance</b>						

Figure 2. Les différents temps d'observation

Source : enquête de terrain, 2020.

<sup>2</sup> Deux autres GEM ont été enquêtés en complément, dans une logique comparative (Glaser, Strauss, 2010), le GEM Agora et le GEM Les amis du Pas, tous les deux présents au sein de l'agglomération lyonnaise. J'ai pu rencontrer et faire des entretiens avec quelques adhérents du GEM Agora, ce qui a permis de compléter les données que j'avais pu recueillir au GEM Envol et Cie et de complexifier et nuancer mes analyses. D'autres professionnels – extérieurs au monde des GEM mais partenaires de ces structures – ont également été interviewés.

Des observations en présentiel et à distance ont été réalisées (Fig.2). L'enquête s'est déclinée en trois temps, correspondant respectivement à la période de l'« avant », du « pendant » et de l'« après » confinement<sup>3</sup>.

La première période d'« avant » confinement (de fin février à mi mars) a été dédiée à la rencontre des adhérents et à la découverte sensible du GEM. Je faisais moi-même l'expérience de ce que je comptais étudier en étant *immergée* (Adler, Adler, 1987) sur le terrain, en vivant la même expérience que les nouveaux adhérents lorsqu'ils arrivent pour la première fois au GEM<sup>4</sup> (Blumer, 1966 in. Coulon, 2012).

Cette première phase d'acculturation au terrain a été suivie par une seconde phase d'observation à distance<sup>5</sup> (de mi-mars à fin mai) puis par une troisième et dernière phase d'observation en présentiel (de début juin à fin juillet). Lors de cette dernière étape, qui a été véritablement le cœur de l'enquête, il s'agissait, tout en continuant d'observer ce qui pouvait se passer au sein du GEM dans l'ensemble, d'être attentive et de réaliser un certain nombre d'observations plus ciblées. Ont ainsi été observés l'ensemble des temps de réunion du GEM (Conseil d'Administration, Bureau, réunion des adhérents, réunion d'équipe ...) mais, également, différents temps d'activité tels que les ateliers radio, écriture et peinture<sup>6</sup>. L'espace d'accueil et les espaces communs ont également fait l'objet de temps d'observation plus poussés.

Ces temps d'observation ont pu être complétés par des *entretiens semi-directifs*. Au total, **25** entretiens ont été réalisés, dont 16 auprès d'adhérents et 9 avec des professionnels (dont 4 animateurs et 2 coordinateurs de GEM) (Annexe 2, 3 et 4).

## Annnonce du plan

Ce travail de recherche se découpe en deux parties portant chacune sur un aspect du « faire inclusion », notre sujet. Une première partie s'intéressera à l'ouverture du GEM sur l'extérieure. Une seconde partie interrogera l'inclusion en tant que finalité de l'action.

---

3 Il m'a semblé important de faire remarquer aux lecteurs que cette période d'après confinement n'a pas été une période de reprise d'activité « normale » pour le GEM, un « retour à la normale ». Les animateurs et adhérents ont dû s'adapter à la situation et le GEM et ses activités s'en sont vu transformés.

4 Ce premier temps d'immersion sur le terrain était d'ailleurs une volonté du GEM qui souhaitait qu'en tant que stagiaire je sois accueillie comme n'importe qui d'autres au sein du GEM, que je puisse en faire l'expérience de l'intérieur.

5 A la suite du confinement, le GEM a fermé ses portes durant près de deux mois, et mon stage s'est transformé en « téléstage » (propos de la coordinatrice du GEM) et, par la même occasion, en un travail de recherche à distance du terrain d'enquête. Ce contexte particulier et inédit a nécessité d'adapter l'enquête et ses méthodes pour pouvoir continuer le travail de réflexion engagé. Il a donc fallu faire de l'*observation participante* « à distance », une première pour moi.

6 Le choix d'observer les ateliers radio, écriture et peinture n'est pas neutre. Le choix de ces différents ateliers a été effectué afin d'avoir une certaine continuité de réflexion et d'observation entre les différentes phases d'observation. En effet, ce sont les trois seules activités qui ont pu se poursuivre durant l'ensemble de l'enquête (y compris durant le confinement à distance).



# **PARTIE 1. LE GEM, UN ESPACE D'OUVERTURE SUR ET DE DIALOGUE AVEC L'EXTÉRIEUR**

## **INTRODUCTION**

L'inclusion est aujourd'hui devenue un véritable impératif, une injonction forte (Jaeger, 2015 ; Blanc, 2007 ). La société se doit d'être « inclusive » et l'ensemble des domaines de la vie sociale s'en trouvent concernés (Bouquet, 2015). Le GEM, lui non plus, n'y échappe pas : il serait le lieu de pratiques spécifiques, précisément orientées vers ce nouvel objectif. Même si le terme « inclusion » n'est pas clairement mentionné dans les textes officiels présentant leurs missions, les GEM se doivent de « rompre l'isolement et de favoriser le lien social » (Cahier des charges, 2019). La fonction première du GEM serait donc de faciliter l'inclusion de ses adhérents en soutenant leur pleine et effective participation à la société, à la fois dans et hors du GEM. Faire inclusion supposerait donc de « faire lien » de façon multiple, en encourageant les rencontres et en développant des actions tournées vers le milieu ordinaire. Permettre la rencontre serait donc une première étape, une condition préalable et nécessaire pour pouvoir faire de l'inclusion.

## **CHAPITRE 1. Participer à un processus d'occupation temporaire**

Être ouvert sur l'extérieur est donc une priorité du GEM Envol et Cie. Cela se perçoit à la fois dans la manière dont est pensée son approche de l'animation – qui est résolument orientée vers la « ville » et ce qu'elle peut offrir aux adhérents, nous le verrons (voir *infra*) – mais également à travers les choix faits par le GEM concernant son local et l'implantation de celui-ci. Cette attention portée au lieu de l'activité montre et illustre un aspect de cette « fabrique », de cet effort constant opéré par le GEM pour penser les conditions idéales lui permettant d'aboutir à la « performance de l'inclusion » (Grimaud, 2012). L'inclusion n'est pas conçue comme allant de soi, elle suppose une réelle mise en réflexion. Les choix faits par le GEM Envol et Cie sont de réelles stratégies. Être présent dans un espace partagé avec vingt-et-une autres structures n'est pas le fruit du hasard mais une décision mûrement réfléchie et argumentée, visant à faire naître de nouveaux liens et à favoriser le vivre ensemble. Cet espace partagé – qui sera présenté dans ce qui suit – est appréhendé comme un espace ressource mis à disposition des adhérents. Mais, *comment* et *en quoi* ce dispositif favorise-t-il (ou non) l'inclusion des adhérents ?

## 1. Présentation de l'occupation temporaire

Adhérents comme animateurs du GEM ont toujours cherché à occuper des espaces mixtes, au sein desquels ils pouvaient être en lien avec d'autres associations, d'autres structures. Le GEM Envol et Cie a la particularité d'être présent dans un espace qu'il partage avec d'autres. Depuis 2018, il participe en effet à un processus d'occupation temporaire : l'Autre Soie. Avec les autres structures présentes, ils occupent le site temporairement, avant que celui-ci ne soit rénové, et y expérimentent les usages et la vie en commun<sup>7</sup>.

### 1.1 Un espace partagé avec d'autres occupants

Vingts-deux structures prennent part à cette occupation temporaire, ce qui fait un total d'à peu près 115 occupants<sup>8</sup>. Elles sont réparties au sein de quatre pôles d'activité différents : le pôle *arts et culture* qui s'intéresse à tout ce qui touche à la création artistique, le pôle *laboratoire de la ville* qui travaille sur la ville et les enjeux urbains de demain, le pôle *ateliers*, dédié à tout ce qui touche à la création manuelle (bois et numérique) et, enfin, le pôle *inclusion*, davantage orienté à destination de publics en situation de précarité et/ou de handicap – le GEM fait partie de ce dernier.

L'Autre Soie est pensé avant tout comme un lieu de rencontre entre différents acteurs, qui sont amenés à se fréquenter dans divers espaces communs à l'usage de tous (cuisine, jardin, Rotonde,...) (Fig.4). Il s'agit de créer du commun entre ces diverses structures, d'initier de nouveaux partenariats et projets innovants.

### 1.2 Les valeurs inhérentes au lieu

Ce-dit projet d'occupation temporaire a pour but de proposer une vision de la ville renouvelée (Beaumont, 2018), de construire et de penser une ville *avec tous*, une ville

---

7 Cette vie en commun a été pu être expérimentée par le GEM auparavant lors de ses précédents choix de locaux puisqu'il cherche à investir des lieux mixtes, partagés avec d'autres associations ou structures depuis sa création. Les GEM Envol et Cie a dans un premier temps été accueillis à la maison des associations de la ville puis a partagé ses locaux avec d'autres structures dont l'une proposant des activités à des adultes en situation de handicap (sans lien avec la santé mentale) et des temps d'accueil pour aider les aidants. Ce choix n'est pas lié au hasard mais découle d'une réelle intention et volonté du GEM qu'il exprime de longue date.

8 Si l'on additionne la totalité des membres des différentes structures occupant l'espace (salariés, adhérents,...), on arrive à un total d'à peu près 115 résidents, selon les estimations réalisées au début du projet, en octobre 2018 (dossier de presse du projet, janvier 2019). Tous ne sont pas toujours présents en même temps sur les lieux. On parle bien ici des occupants du lieu et non des usagers de l'espace partagé qui, eux, sont beaucoup plus nombreux. Les ateliers permanents de concertation organisés par l'association gestionnaire peuvent ainsi rassembler une centaine de personnes sur l'année et plus de 6000 personnes peuvent assister à leurs événements (festivals) par exemple. Au total, c'est plus de 40 000 personnes qui passent et se rencontrent dans ce lieu (rapport d'activité de l'association gestionnaire pour l'année 2019, juin 2020).

pour tous en remettant l'humain au cœur du processus. Ce lieu partagé peut donc s'apparenter, en ce sens, à un outil inclusif, celui-ci étant pensé comme un espace de dialogue et d'échange, comme un « espace culturel de liberté qui cultive les capacités de toutes personnes à prendre leur place dans la société » (Théet, 2019). Il est conçu comme un lieu ouvert permettant à chacun « d'agir, de penser et de rêver la société » (*Ibid*), comme un lieu inclusif, où chacun est le bienvenu quelle que soit son histoire. L'inclusion n'y est pas pensée comme visant un public en particulier, isolé des autres – typiquement les adhérents du GEM ou les usagers du Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) tout proche – mais concerne tout le monde, à la fois les occupants du lieu (sans distinction entre eux) et les différents publics accueillis (dont les habitants du quartier). Il s'agit bien de renforcer la capacité d'agir de *chacun*, de l'ensemble des citoyens.

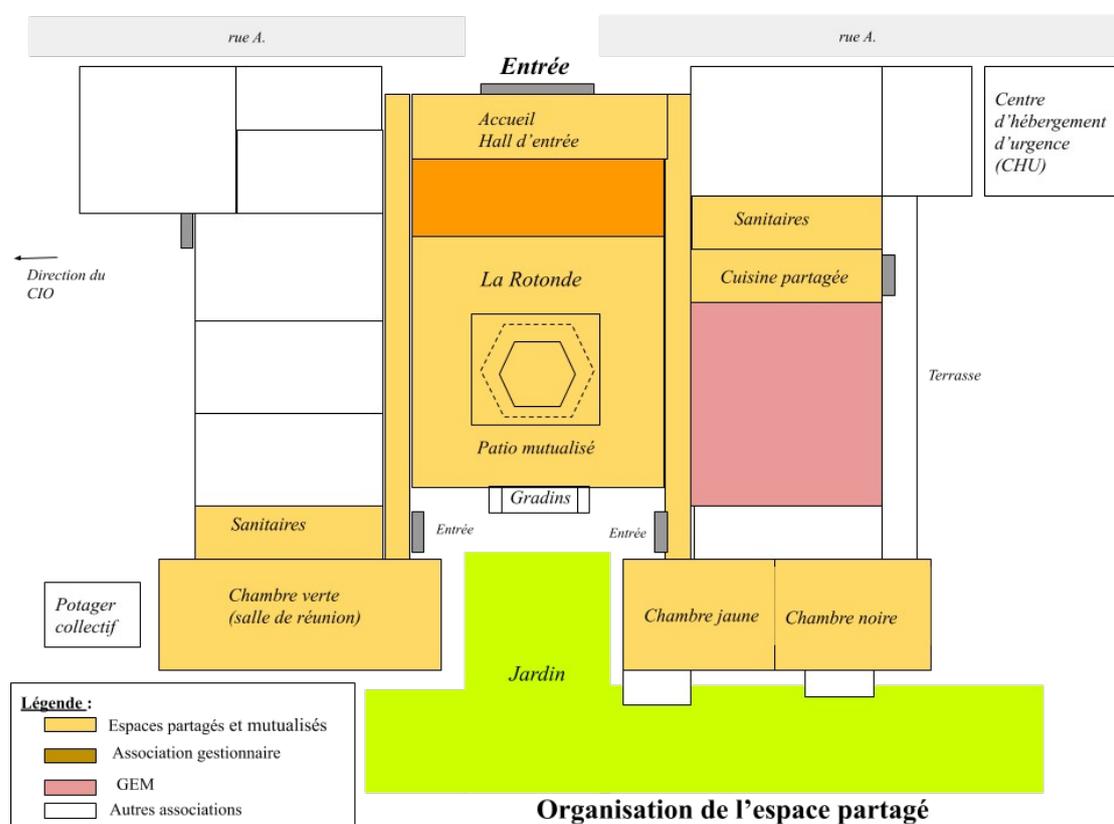


Figure 4 . Organisation du lieu, des différents espaces partagés et mutualisés  
Source : enquête de terrain, 2020

L'occupation des lieux est censée, en ce sens, suivre une logique de gouvernance partagée. Il s'agit de penser le projet avec tous, avec ces différentes structures en présence, que l'ensemble des occupants puissent se saisir du projet et y contribuer. L'objectif est que ce lieu soit construit avec ses occupants (Miralles, 2019), que ces différents acteurs coopèrent, se coordonnent et organisent ensemble leur quotidien,

participent à la vie et au fonctionnement du lieu, en suivant un principe d'horizontalité (Enjolras, 2010). On retrouve donc le même fonctionnement que celui du GEM, dans lequel est instauré une organisation collaborative à tous les niveaux de décision. Ceci explique en partie le choix du GEM d'y participer. Ils partagent les mêmes aspirations et valeurs, du moins en théorie. Car, en réalité, cette logique de gouvernance partagée et de travail avec tous reste à nuancer. Dans les faits, l'association gestionnaire, le Centre Culturel Oecuménique (CCO) La Rayonne, qui est présent pour donner vie à cet espace collectif, pour l'animer et faciliter le vivre ensemble sur le plan technique, suit davantage une logique informative qu'une réelle logique concertative, voire coconstruite, ce qui est une forme de participation finalement très basse (Penven, 2013). Ils mettent de nombreux projets et événements en place, sans nécessairement en informer les autres occupants, sans que ceux-ci soient impliqués dans les réflexions et prises de décisions qui les précèdent. Ces derniers ne sont donc pas toujours concertés et ne participent pas à l'ensemble des étapes, à l'ensemble des projets.

Or, l'un des enjeux de cette occupation temporaire est bien de créer une dynamique d'échanges entre les uns et les autres, de permettre la rencontre entre divers acteurs, de favoriser l'inclusion. Les remarques émises ci-dessus nous amènent donc à nous questionner sur l'effectivité de ces principes. Cette importance donnée à la notion d'inclusion n'est-elle qu'un simple discours politique, une illusion politique ? Est-ce que cette présence du GEM dans l'espace partagé favorise véritablement l'inclusion et, si oui, sous quelles formes et de quelles manières ? De la même façon que l'on distingue plusieurs formes de participation (Penven, 2013), il s'agira de distinguer ici les différentes formes que peut prendre l'inclusion dans ce lieu singulier.

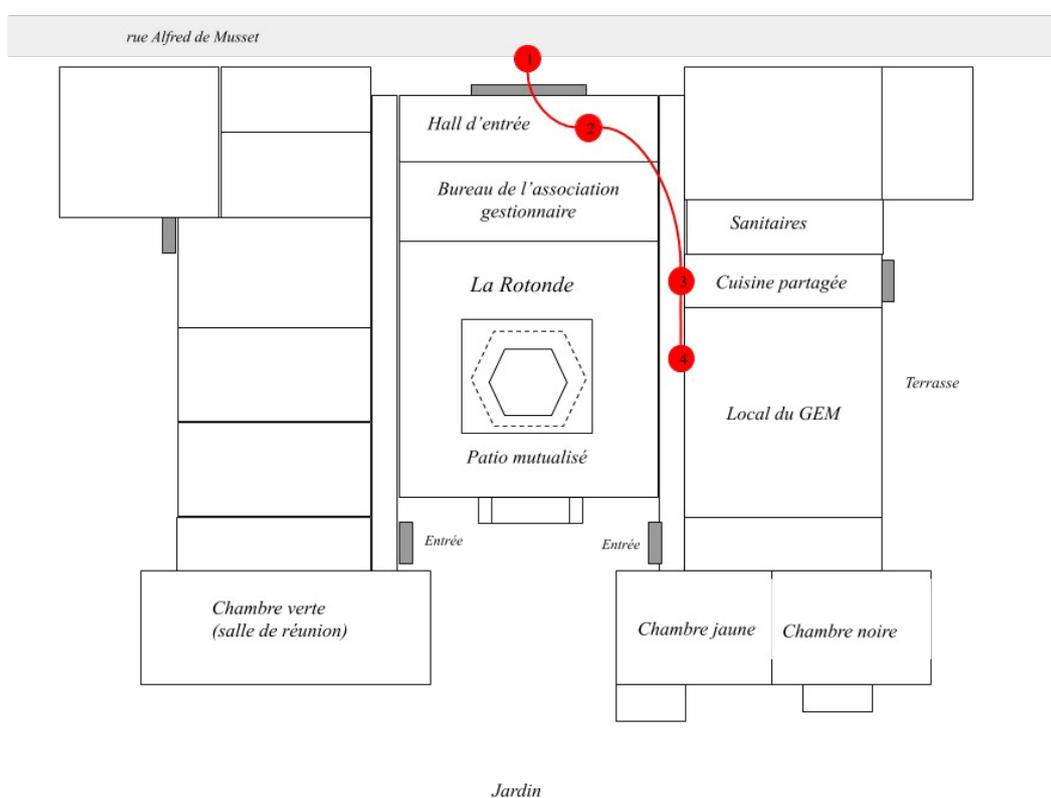
## **2. Des formes d'inclusion plurielles : vivre l'espace en commun, vivre l'inclusion à travers le lieu**

Le bâtiment au sein duquel est situé le GEM accueille du public. C'est un lieu où il y a toujours du passage puisque les différentes structures et notamment l'association gestionnaire organisent beaucoup d'ateliers, d'activités, de réunions, etc. Il y a donc du monde dans les locaux. Au sein de cet espace partagé, les adhérents rencontrent de nouvelles personnes en dehors du GEM qui ne sont pas leurs « pairs » mais des occupants ou des usagers du lieu, avec lesquels ils sont mis en présence. Cette simple mise en présence d'autrui – cette *intégration physique* (Söder, 1980) des adhérents au sein de l'espace partagé – me semble être une première forme d'inclusion ou du moins, la première étape, nécessaire, d'un processus tendant vers l'inclusion. En effet, il n'y a plus

de frontière physique séparant les adhérents du reste de la société : ils sont en présence d'autrui dans un espace mixte et non dans un espace spécialisé leur étant spécifiquement et uniquement dédié.

## **2.1 Fréquenter l'espace partagé en fréquentant le GEM : de la simple mise en présence physique aux pratiques inclusives**

Les adhérents, pour venir au GEM, sont obligés de traverser ces lieux de vie, ces lieux du commun et sont donc amenés à rencontrer, à côtoyer d'autres personnes extérieures à celui-ci. Se rendre au GEM amène nécessairement l'adhérent à traverser différents espaces intermédiaires (Troisoeufs, 2012). Cela lui permet, s'il le souhaite, d'interagir avec autrui et/ou d'entrer en contacts avec d'autres personnes. Lorsqu'il vient passer sa journée ou même quelques minutes au GEM, l'adhérent doit, dans un premier temps, franchir la porte du bâtiment. Il se retrouve alors dans les locaux de l'occupation temporaire. Il peut croiser du monde dans les couloirs et peut s'arrêter, rester discuter avec la personne ou tout simplement échanger des salutations et continuer son chemin. Il passe ensuite devant la cuisine qui est un espace partagé avec l'ensemble des occupants avant d'arriver devant la porte du GEM (Fig.5).



**Figure 5.** Plan de déplacement dans l'espace partagé des adhérents venant au GEM

Sources : enquête de terrain 2020

Traverser l'espace commun lui permet ainsi de croiser de nouvelles personnes, d'être en leur présence – qu'ils soient occupants, habitants, usagers, visiteurs. Il est nécessairement amené à côtoyer autrui, à être en sa présence, même si ce côtoiement n'implique pas nécessairement d'échanges particuliers mais une forme d'« inattention polie » (Goffman 1973, 2013 ; Nizet, Rigaux, 2014), de sociabilité minimale. Il est « parmi les autres ».

La cuisine apparaît à ce titre comme une pièce assez centrale. Les adhérents sont nombreux à s'y poser pour attendre l'arrivée des animateurs et l'ouverture du GEM. Certains ont même pris l'habitude de venir plus tôt et d'y manger tous ensemble, entre animateurs et adhérents. Cette cuisine a été totalement appropriée par les adhérents qui s'en saisissent et ont pris sur cet espace, qui est une forme d'extension du GEM. Espace qui est d'autant plus intéressant qu'il est partagé avec les autres occupants qui sont souvent en train de manger dans la cuisine lorsque les adhérents arrivent ou en train de discuter autour d'un café en journée.

La cuisine est donc un espace de rencontre privilégié où il est possible pour les adhérents de discuter à la fois entre eux mais également avec les autres occupants qui sont présents puisqu'ils mangent ensemble dans un même espace. La cuisine n'est donc pas qu'un simple lieu de repas. Elle est un espace à part entière de socialisation, de sociabilité quotidienne. Elle permet aux différents acteurs de coexister et offre les bonnes conditions pour des rencontres plus approfondies, pour une « intégration » au sein du groupe et non plus une simple « inclusion » :

*« Pour moi, la socialisation avec les gens de [l'espace partagé], elle se fait dans l'espace de la cuisine, qui est l'espace où tout le monde se retrouve sur un truc commun qui est de partager le repas. Et j'ai partagé un repas, c'était un repas que j'ai pris après l'atelier théâtre de [nom de la compagnie]. (...) ce jour-là, j'ai fait un atelier le matin et l'après-midi et je me suis retrouvée à table, à côté de [deux autres habitants de l'espace]. J'ai commencé de ce qu'on avait fait le matin et on a commencé à parler de ça, de tout et de rien et j'ai discuté pendant une heure avec ces deux personnes, qui sont des personnes assez importantes de [l'espace partagé] et là, ce jour-là, j'ai senti que ça y est, je commençais à être capable de discuter et de vaincre ma timidité, ma peur en parlant avec des gens pas handicapés mais qui sont ouverts et à des gens avec d'autres problèmes de santé. **J'ai discuté et j'ai oublié que j'étais différente le temps d'un repas. Ça a été une expérience, c'était formidable ! Ça a été un moment très fort pour moi.** » ( E1, adhérente depuis 4 ans )<sup>9</sup>*

---

9 C'est moi qui met en avant ces éléments.

Mais, même si elle offre les conditions idéales pour une sociabilité effective et l'opportunité aux adhérents d'éventuellement discuter avec les différents occupants de l'espace, on peut constater que ces rencontres au sein de la cuisine peuvent être davantage assimilées, dans la majorité des cas, à de simples temps de coprésence : chacun semble garder ses distances. Une forme d'entre-soi tacite persiste et perdure sous la forme d'une frontière symbolique (Bouttet, 2012).

*« (...) les autres personnes de [l'espace partagé] vivent leur rythme, aiment bien parler de leurs projets mais n'aiment pas forcément écouter la réalité des autres. Ils sont gentils, ils sont pas méchants mais ils sont relativement distants. (...) je dirais qu'il y a trop de moments où on se croise et où y a pas grand choses qui se passe. Ou en tout cas pour moi. Les gens du GEM attendent dans la cuisine l'ouverture à 14h, restent entre eux et puis les autres gens discutent, mangent entre eux.*

*– Chacun reste un peu de son côté quoi.*

*– Chacun reste un petit peu de son côté, ouais. C'est comme ça que je le perçois. » ( E1, adhérente depuis 4 ans )*

La rencontre ne suffit pas à elle seule pour créer du commun, les interactions entre les adhérents et certains occupants renvoyant à des représentations et distinctions culturelles encore vivaces et à « l'attribution à [l'adhérent] d'une position de marge » (Calvez, 1994a). Les adhérents ne sont pas nécessairement considérés comme appartenant au groupe, au même titre que les autres occupants : ils sont davantage perçus comme un public, comme des usagers, même si l'on fait « comme si » ils étaient des occupants « normaux », comme les autres, « comme si » qui à la fois efface la différence et maintient l'écart perçu (Winance, 2004, Jodelet, 1989). Pour pouvoir être inclus, ils doivent s'adapter aux exigences des autres occupants et adapter leur comportement en conséquence pour que celui-ci soit le plus « normal » possible : ils se doivent de sauver les « apparences », de tenir leur « rôle » et de « faire bonne figure » (Goffman, 1975, 1974 ; Nizet, Rigaux, 2014). C'est ce qu'on leur demande lors des temps de réunions collectifs par exemple, durant lesquels ils doivent s'assimiler au groupe, effacer leur différence : ils doivent faire comme les autres, faire « comme si », ces temps de réunions s'adressant en premier lieu à un public « valide », aux autres occupants. Les réunions ne sont donc pas vraiment adaptées, que ce soit en termes de contenus ou de temporalités.

Or, pour réellement suivre une démarche inclusive, il ne suffit pas de mettre en présence les différents acteurs, de faire « comme si », il faut aller au-delà, qu'ils puissent interagir entre eux, que les adhérents aient de réelles interactions avec les autres usagers (Bigo,

Séchet, 2016). Pour « faire communauté », créer du lien social, il ne suffit pas de mettre en présence différentes catégories sociales, de favoriser la mixité sociale et la diversité. C'est un premier pas mais qui ne se suffit pas à lui seul : « la proximité dans l'espace ne doit pas être mécaniquement interprétée comme un indicateur ou un facteur d'intégration » (Schnapper, 1998). Il faut pouvoir créer du *commun* : « s'il doit y avoir une recherche d'une forme de mixité, celle-ci doit être pensée non seulement en termes de diversité (...), mais aussi de rencontres réelles, d'échanges entre les individus et les communautés. Il semble donc souhaitable d'œuvrer à ce que la proximité spatiale d'individus d'appartenances différentes se transforme en une dynamique de croisements et de rencontres » (Poché, 2014).

Les adhérents sont présents dans l'ensemble des espaces communs et les investissent. Ils sont à la fois usagers du GEM et usagers de l'espace partagé et, à ce titre, peuvent utiliser les deux comme ressources et les mobiliser. Certains peuvent rester dans le local, d'autres non. Certains préfèrent passer leur temps dans le couloir ou se poser dans les canapés de la Rotonde ; d'autres vont aller jouer aux cartes ou aux jeux de société avec ceux de l'association voisine, d'autres encore vont participer à un atelier proposé par l'une des structures qui occupe le lieu et vont, par la même occasion, passer faire un petit coucou au GEM... L'usage que font les adhérents du lieu n'est pas limité au local, à la participation aux activités proposées par le GEM : ils utilisent l'ensemble du bâti et y sont présents, visibles, sur les temps d'ouverture du GEM mais également en dehors.

*« Un adhérent que je n'ai encore jamais rencontré est présent lors de l'accueil. Les animateurs plaisantent avec lui sur le fait qu'il soit là. Plus tard dans la journée, je leur demande pourquoi. L'animatrice m'explique alors que c'est l'une des premières fois que cet adhérent vient au GEM sur les temps d'ouverture, en après-midi. Habituellement, il vient toujours le matin, lorsque les locaux ne sont pas ouverts. Ils ont beau lui dire que le GEM n'est pas ouvert et qu'il faut revenir l'après-midi, il vient toujours le matin. Il passe donc ses matinées à faire des allers et retours dans le couloir et, est assez connu des autres occupants, ceux-ci s'étant questionnés à force de le voir errer tous les jours de cette façon. » ( Notes d'observation, juin 2020 )*

Ils peuvent d'ailleurs mobiliser et s'approprier l'espace d'une manière pouvant dérouter les autres occupants du lieu. Ce sont des usages qui peuvent a priori sembler étranges, « non-conformes », qui donnent à voir une certaine « marginalité dans les usages » (Fieulaine, 2007, 2015), comme peut l'illustrer la note d'observation ci-dessus. Certains adhérents peuvent circuler de manière aléatoire dans les couloirs, y errer sans réel but ni destination. D'autres peuvent se poser et observer ce qui se déroule sous leurs yeux en

adoptant une « attitude de spectateur du passage des autres » (Fieulaine, 2015) en se posant dans les canapés de la Rotonde. Ces espaces collectifs sont alors appropriés, réservés pour l'usage de quelques uns et apparaissent en ce sens comme des « tiers-lieux » (Dubus, 2009), des « zones franches » (Goffman, 1968), des « espaces interstitiels » (Lovell, 1996).

L'ouverture du lieu, ses pratiques « inclusives », transparaissent justement à travers ces usages particuliers et cette capacité qu'il a à accueillir des expériences sociales particulières, marginales pour certaines, inédites : les adhérents se retrouvent dans un espace non normatif, un « environnement acceptant » (Hall, 2010 in. Coldefy, 2010). Créer du commun, c'est également adapter les normes en vigueur, les retravailler pour pouvoir s'ajuster à l'autre dans l'interaction, ne pas faire simplement « comme si » la personne était normale : « la différence est intégrée dans le cours de l'action de l'interaction ordinaires. Elle est rendue visible (...) mais elle est aussi rendue non marquante ; elle devient "taken for granted" » (Winance, 2004, 2019). La personne est à la fois normale et différente, elle est « différente avec les autres ». L'adhérent n'a plus à s'adapter, ce sont les autres qui s'adaptent à lui en tolérant certains comportements et usages de l'espace a-normaux. Il y a acceptation des différences.

Les adhérents peuvent donc utiliser l'espace partagé comme un « havre de paix » (Pinfeld, 2000), un « oasis » (Philo, Parr, Burns, 2005), en faire une ressource en se l'appropriant de diverses façons. Ils peuvent aussi participer aux activités et ateliers proposés par les autres occupants. Ils sont plusieurs à le faire et, à ce titre, n'y vont pas en tant qu'adhérents du GEM, en tant que personnes ayant ou ayant vécu avec des troubles psychiques mais en tant qu'habitants du quartier : leur particularité n'est pas mise en avant. Aucune différence n'est faite entre eux et les autres personnes qui participent aux ateliers. Ils participent à leur rythme, apportent chacun un petit quelque chose. Ils sont réellement en relation avec autrui, échangent avec les autres adhérents. Ces temps en commun avec les autres usagers du lieu leur permettent d'être véritablement inclus dans une forme de « mixité créative ». Ils sont « différents comme les autres », celle-ci n'est donc pas mise en avant dans les relations qu'ils entretiennent. C'est d'ailleurs ce qu'a pu me dire une des adhérentes, qui participe à beaucoup d'ateliers proposés en dehors du GEM, par l'association gestionnaire :

- « Et, par exemple, est-ce que c'est le cas dans d'autres espaces que tu fréquentes ?
- Quand je vais aux [activités de l'espace partagé], oui. Mais [eux] c'est des gens normaux.
- Et tu trouves du coup que c'est différent ?

– Ouais.  **Ils connaissent pas ma maladie.(...) Ils savent pas que je suis malade psychique (...). Ils le savent pas.**

– **Donc du coup, ils te regardent « normalement » en quelque sorte ? Ils te regardent comme au GEM ?**

– Voilà ! » ( E3, adhérente depuis 12 ans )

Plusieurs formes d'inclusion se dégagent donc (Tableau 1) renvoyant chacune à différents modèles d'accueil de la diversité (Lantz, 2014) allant de l'adaptation de l'adhérent à la situation à une adaptation réciproque lui permettant d'être « à la fois comme tous les autres, comme certains autres et comme personne d'autre » (Ducette et al., 1996).

Variation de la relation  Variation de l'env.	Adaptation de l'adhérent		Adaptations réciproques	
	Insertion Être admis avec les autres	Assimilation Devoir faire comme les autres	Intégration Être différent avec les autres	Inclusion Être différent comme les autres
Intégration physique distance physique diminuée				
Intégration fonctionnelle adaptation des structures				
Intégration sociale Appartenance au groupe				

Tableau 1. Les différents degrés d'inclusion au sein de l'espace partagé : du simple accueil physique de la différence à son inclusion

Sources : adapté d'après Söder, 1980 ; Vaney & Debruères, 2002 ; Gremion & Paratte, 2009

## 2.2 Se redéfinir dans la rencontre : vivre au-delà du stigmat

La localisation du GEM dans ce lieu spécifique facilite donc la mise en contact et permet aux adhérents d'avoir accès à d'autres activités qui ne sont pas directement reliées au GEM. Ils ont ainsi accès à un autre espace social, celui de l'occupation temporaire. Au sein de cet espace, l'expérience des troubles psychiques, cette dimension de la personne, n'est pas connue ou, du moins, pas mise en avant. Les adhérents contrôlent donc les informations potentiellement discréditables les concernant et peuvent choisir de les révéler ou de les dissimuler, en ayant recours à des « faux-semblant » (Goffman, 1975), à des stratégies et subterfuges divers et variés (Calvez, 1994b). Ils peuvent donc exister avec d'autres dimensions de leur identité et de leur expérience. Ils sont autre

chose que des personnes "ayant des troubles psychiques" et la participation aux activités proposées dans cet espace commun, mais également les divers échanges qu'ils peuvent avoir avec les autres occupants et usagers du lieu, leur permettent de ne plus être cantonnés à cette unique facette identitaire.

C'est également le cas au GEM mais dans une autre mesure. Cette dimension de la personne est connue de tous : le GEM est un lieu dédié initialement aux personnes ayant des fragilités psychiques, la maladie fait donc partie de la condition commune, est une expérience sociale partagée par tous, ou par la grande majorité des adhérents. L'expérience de la maladie devient, en ce sens, une expérience parmi d'autres, « banale ». Les troubles ne sont plus vus comme un dysfonctionnement, mais comme un état normal (Coudurier, 2019). Ils ne sont plus disqualifiants (Paugam, 2009). L'adhérent est pas appréhendé à partir de son trouble, « la philosophie même du GEM reposant sur l'idée que les individus participant aux activités de la structure doivent être considérés au regard de ce qu'ils sont et de ce qu'ils font, non en tant qu'être atteints par un mal ou requérant des soins. On y est, en somme, celui qu'on est . On n'y est pas malade » (Troisoeufs, 2009). La maladie est mise de côté, le GEM donnant la possibilité aux adhérents, de (re)découvrir, au contact des autres, d'autres façons d'être soi face au monde, en abordant de nouveaux rôles sociaux.

L'objectif du GEM est de permettre aux adhérents de s'engager dans divers espaces sociaux pour qu'ils puissent justement diversifier et multiplier leurs modes de socialisation et, par la même occasion, mettre en avant différents rôles, différentes facettes de leur identité, renouer avec des facettes d'eux-mêmes qu'ils pouvaient avoir en partie oublié. En effet, « le moi commence à exister pour lui-même dans la mesure où il accède à une gamme de plus en plus étendue de rôles, et il y parvient lorsqu'il participe à une vie sociale diversifiée » (Goffman, 1968). C'est cette diversification de la vie sociale qui est recherchée à travers ce mouvement d'ouverture sur l'extérieur.

## **CHAPITRE 2. Un double mouvement d'ouverture : de la ville à la cité**

Faire inclusion, suppose également de questionner l'accès aux différents espaces de la ville, qui sont de véritables espaces de vie sociale. En effet, le GEM se veut être une passerelle vers la vie ordinaire, il doit permettre aux adhérents de progressivement s'inscrire dans la vie sociale urbaine. Car, vivre « dans la ville » ne va pas nécessairement de soi pour des personnes ayant des troubles psychiques, il peut être difficile pour eux d'y trouver une place. Comme l'indique Coldefy dans sa thèse, « vivre en ville, lorsqu'on est usager de la psychiatrie, ou lorsqu'on souffre d'un trouble psychique, c'est s'exposer à des difficultés particulières qui peuvent être accentuées par la maladie : se déplacer, se confronter à l'espace public et aux discriminations, ou parfois se trouver encore plus isolé et exclu de toute prise en charge, vivre enfermé parmi la ville » (2010). Il s'agira donc dans ce qui suit de nous intéresser aux manières qu'ont les adhérents de s'approprier leur milieu de vie – la ville – et à comment ils en deviennent « acteurs », un membre actif, en agissant sur elle, notamment grâce à leur participation au GEM. Celui-ci, nous le verrons, leur permet de retrouver « prise » (Painter, 2019) sur différents espaces socio-spatiaux. Nous distinguerons ainsi deux figures : l'adhérent comme citoyen qui pratique et expérimente les usages de la ville et l'adhérent comme membre de la cité, participant au « vivre ensemble » et agissant sur elle au même titre que les autres (Zask, 2019).

### **1. Aller dans la ville : faciliter et soutenir la participation aux activités urbaines**

Les pratiques inclusives du GEM Envol et Cie transparaissent également à travers sa volonté d'être présent, visible dans la ville, dans l'espace public. Le GEM a vocation à initier un mouvement en direction de la ville, en utilisant les ressources qu'elle propose, qu'elle peut offrir à l'ensemble de ses concitoyens. A ce titre, le GEM apparaît comme un espace central, une nouvelle fois comme un véritable espace ressource. Il initie ses adhérents à de nouveaux usages de la ville et leur permet progressivement de développer leur « espace d'action » (Cummings et al., 2007), de passer potentiellement d'une pratique « recluse » de la ville (avec des personnes qui « sortent peu de chez elles, se déplacent quasiment exclusivement pour leurs soins ou pour des démarches administratives ») à un usage plus « domo-centré » de la ville (centré sur le quartier de résidence de la personne) voir progressivement plus « mobile » (les personnes « se

déplacent en dehors de leur quartier d'habitation, utilisent plusieurs modes de déplacement » et ont des activités sociales « nettement plus fréquentes que les autres groupes : restaurant, cinéma, sport, amis ») (Coldefy, 2010)<sup>10</sup>.

### **1.1 Venir au GEM**

Venir jusqu'au GEM est une première étape pour l'adhérent lui permettant de pratiquer la ville et de sortir de chez lui. Participer aux activités proposées, venir boire un café au local avec les autres donne à l'adhérent un but dans la journée, une raison de se lever, de s'habiller, de se préparer, de sortir en somme de chez lui.

- « *Et du coup, justement, toi par rapport à ça, le GEM il t'apporte quoi, si tu compares ?*  
– *Il m'apporte du bien-être. Au moins le matin, je me lève : « ah tiens, cet après-midi, y a le GEM ». Ça t'encourage à te raser, ça t'encourage à pas te laisser aller. (...) Et le GEM, c'est une évasion. Le GEM, c'est une évasion.*  
– *Ouais ? Tu mets un petit peu tes soucis de côté quand tu viens au GEM ?*  
– *Ouais. »* ( E11, adhérent depuis 2 ans )

- « *Et vous vous diriez, [nom de l'adhérente], que ça vous apporte quoi de venir comme ça au GEM ?*  
– *Bah ça m'apporte de pas m'ennuyer chez moi. Parce que des fois je m'ennuie chez moi. Quand j'ai fini tout mon ménage et tout, j'ai rien à faire (rires). J'ai plus rien à faire. J'allume la télé, je regarde mais, des fois, y a rien à la télé alors je m'ennuie. J'essaye de m'occuper du mieux que je peux quoi. Mais ça occupe de venir, de sortir, de voir d'autres gens. J'aime bien venir au GEM parce que je vois d'autres gens. Je bois le café, je discute et je fais mes activités. Voilà.*  
– *Ça vous permet, ouais, de faire quelque chose finalement de différent ?*  
– *Voilà ! Ça me permet de faire quelque chose dans la journée oui. Au GEM, oui. »* ( E23, adhérente depuis 8 ans )

Une première forme de pratique de la ville se dessine alors : la personne sort de chez elle, vient au GEM pour pouvoir « faire quelque chose dans la journée » et, est donc présente dans l'espace urbain. Elle est amenée à croiser d'autres citoyens. Elle s'inscrit dans la vie sociale urbaine et en partage ses temporalités. Comme l'indique l'Ancreai dans son rapport *Évaluation qualitative des effets produits par les GEM sur les situations*

---

<sup>10</sup> Tous les adhérents du GEM n'ont pas une pratique de la ville pouvant être qualifiée de « recluse ». Le GEM ne leur permet pas non plus une évolution linéaire, aller d'une pratique « recluse » vers une pratique « mobile » mais il leur permet de mieux connaître leur quartier et de sortir davantage, d'avoir accès à de nouvelles activités, ce qui permet à ceux qui le souhaitent de s'en saisir et d'avoir une pratique plus « mobile » effectivement. Le GEM est un espace ressource.

*de vie de leurs adhérents*, les adhérents « prennent ainsi place, comme tout le monde, dans le bouillon ritualisé des déplacements en ville » (2017). Ils sont mis, une nouvelle fois, en présence d'autrui et vivent la ville avec et parmi les autres, ville qui « est par essence inorganisée, spontanée, composée d'interactions sociales ordinaires, d'échanges inopinés au détour d'un coin de rue ou à la terrasse d'un café » (Painter, 2019).

Le GEM apparaît en ce sens comme moteur (Ancreai, 2017) de nouvelles pratiques de l'espace et permet aux adhérents d'être présents et d'investir la ville. Il leur permet une nouvelle fois de « faire lien », à la fois avec l'espace urbain et ceux qui le vivent et le font vivre au quotidien.

## **1.2 Sortir, être présent dans la ville, initier de nouvelles pratiques de la ville**

Le GEM propose des sorties en extérieur aux adhérents, qui leur permettent une nouvelle fois d'investir la ville et de faire des rencontres, d'être en présence d'autres personnes. L'idée, en proposant ces activités, est de faire émerger de nouvelles pratiques de la ville, qu'ils puissent faire des activités et aller dans des espaces au sein desquels ils n'iraient pas d'eux-mêmes. Le GEM permet donc aux adhérents de diversifier leurs géographies quotidiennes (Painter, 2019). Il leur donne les bases afin qu'ils puissent faire ensuite en autonomie ces mêmes sorties et activités. Le GEM est un lieu d'apprentissage des usages de la ville :

*« Et donc du coup, quand tu viens, c'est plus pour faire de l'initiation que pour participer à des activités ?*

*– Bah si, c'est un peu les deux. Je viens pour l'initiation et je participe à des activités.*

***Peut-être qu'avant c'était peinture mais j'en fais de mon côté. Il y a couture, tricot. Il y a couture que je fais. C'est tout. Il y a natation. J'en faisais avant mais j'y vais de mon côté. Il y a plus l'esthétique, le conseil d'entraide et l'accueil des adhérents. Plutôt ça.***

*– D'accord, ok. Et là tu disais que avant tu allais à la natation, à la piscine avec le GEM et que maintenant t'y vas toute seule, c'est des choses comme ça, que le GEM il t'a permis de faire des choses toute seule ?*

*– Oui parce que, au début, il y a treize ans, j'y allais pas à la piscine. **J'y suis allée deux fois avec [l'initiateur] et après, j'y suis allée toute seule, à [nom de la piscine] et à [nom d'une autre piscine] pour faire des cours d'aquagym. Je me débrouille seule maintenant.** » ( E24, adhérente depuis 16 ans<sup>11</sup> )*

<sup>11</sup> L'adhérente en question est l'une des plus anciennes du GEM. Elle m'a indiquée y être adhérente depuis 16 ans, ce qui signifie qu'elle y était avant même que celui-ci ne soit véritablement un GEM, au sens administratif du terme (voir *supra*). Tous les adhérents ne sont pas aussi assidus dans leur participation au

Le GEM n'est pas le seul espace proposant des activités sociales et culturelles et tout l'enjeu est de permettre aux adhérents de diversifier les espaces au sein desquels ils vont, qu'ils puissent être à même de s'approprier différents espaces ressources dans la ville, qu'ils puissent se détacher du GEM et aller chercher ce qu'ils souhaitent ailleurs en fonction de leurs envies. Les adhérents participent donc à des activités et sorties tout public, de droit commun, le GEM se basant sur le « déjà existant », sur les ressources mises à disposition par la ville.

*« Et pour moi je le perçois maintenant comme un **espace de transition. C'est-à-dire que y a une politique à Envol et Cie qui est de s'appuyer sur les ressources d'activités, sur les ressources de sorties, sur différentes ressources proposées par la sphère associative extérieure. Quand j'ai fais du théâtre, c'était avec une compagnie de théâtre de [ville] qui a proposé de mêler des groupes d'adolescents à des adultes du GEM parce que cette compagnie avait, dans son éthique, le vivre ensemble. Et j'ai fait du théâtre avec des personnes qui n'étaient pas du tout du milieu de la santé mentale ou quoi que ce soit. (...) c'était un moyen d'aller vers le monde extérieur. On y allait en tant qu'adhérents du GEM. On était identifiés, les gens savaient pourquoi on était au GEM mais, on était accepté dans un lieu extérieur au GEM. Et cette politique du GEM, d'envoyer les gens à l'extérieur : il y a la marche des Brosses, il y a [association] c'est pas le GEM non plus, y a différentes choses. Moi ça m'a apporté, c'est-à-dire que le GEM ne se suffit pas à lui-même. Le GEM est une porte, un sas, une plaque tournante pour se tourner, chacun son rythme et pour se tourner vers l'extérieur.** » ( E1, adhérente depuis 4 ans )*

On peut connaître, s'informer sur les possibilités qui sont à sa disposition pour sortir, se divertir. Le GEM est l'occasion de se transmettre des « bons plans » pour avoir une activité artistique, aller à des événements culturels..., dans le cadre du GEM ou en dehors. Ce peut être en sortant et en participant à une activité avec le GEM, proposée dans la programmation. Ce peut-être en sortant seul, en allant à une représentation théâtrale, à une exposition ou à une activité yoga en plein air organisée par un centre culturel ou une maison de quartier proche, que les animateurs ou adhérents du GEM ont mentionné lors d'un temps d'accueil. Ce peut-être aussi en sortant avec les autres adhérents. Ils peuvent aller à des événements ensemble, ce qui leur permet de découvrir de nouvelles choses, d'avoir de nouvelles pratiques de la ville.

GEM. Certains peuvent n'y passer qu'un temps, n'y rester que le temps que ça aille mieux. Ils s'en saisissent lorsqu'ils en ressentent le besoin, ils peuvent y venir constamment certains temps puis ne pas y retourner pendant 2 ans avant d'y revenir après une potentielle rechute. D'autres sont beaucoup plus assidus et sont des adhérents de longues dates.

*« On est allé à la Vogue, à la [fête foraine] l'année dernière avec [noms de quatre autres adhérentes]. On était cinq. Donc on a mangé des churros. On a pas fait de manèges mais on était ensemble. **Moi j'étais contente. Je me suis levée, je me suis dit je vais aller à la Vogue avec mes copines. J'étais contente, j'étais très contente.** »* ( E7, adhérente depuis 2 ans )

Il apparaît comme une forme de « tremplin », de « passerelle », de « sas » vers le monde ordinaire. Il n'a pas vocation à être le seul et unique point d'ancrage de la vie sociale des adhérents. Il n'est pas une finalité en soi et doit rester une « porte ouverte » (Ancreai, 2017) vers l'extérieur.

*« (...) Et puis c'est quelque chose qui (...) **te permet de mettre les pieds à l'étrier pour, par la suite peut-être pouvoir rebondir vers une autre association classique quoi tu vois. Typiquement, il y a [un adhérent] par exemple au GEM qui, lui, a été longtemps au GEM et maintenant en fait il a eu assez d'assurance en lui pour pouvoir aller vers une association classique et maintenant, il est membre d'un CA [conseil d'administration] d'un centre social.***

*– Oui oui, il m'en a parlé.*

*– Donc tu vois, ça c'est quelque chose qui est vraiment important parce que, sans le GEM, peut-être qu'il aurait pas eu en tout cas le courage d'aller là-bas quoi. **Et donc ça moi je pense qu'un GEM, ouais, c'est une sorte de tremplin en fait qui accompagne les gens vers justement plus d'autonomie et plus de confiance en eux.** »* ( E10, coordinateur du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) )

Les adhérents peuvent aller dans un dispositif « commun » mais peuvent également, comme c'est le cas de l'adhérent mentionné ici, s'investir dans ces nouveaux espaces au point d'y prendre des responsabilités. S'ouvrir sur la ville, ce n'est pas seulement y avoir un rôle d'utilisateur. C'est aussi y être citoyen.

## **2. Participer à la vie de la cité : voir les adhérents comme des citoyens**

S'ouvrir sur l'extérieur, ce n'est pas seulement permettre aux adhérents de pratiquer la ville, qu'ils y soient présents physiquement, c'est aussi créer les conditions d'une rencontre effective entre différents acteurs (Painter, 2019 ; Bigo, Séchet, 2016), c'est recréer du lien, poser la question du lien à l'autre. Cette rencontre se fait à la fois au sein de l'espace partagé, comme nous avons pu le faire remarquer mais également au sein même du GEM qui a été pensé comme un lieu ouvert à tous et lors d'événements organisés par le GEM autour de créations collectives et artistiques. Le GEM apparaît ainsi

comme un véritable acteur de la vie sociale et culturelle du quartier, permettant d'être acteurs et *citoyens*.

## 2.1 Le GEM, acteur de la vie sociale et culturelle locale

Le GEM Envol et Cie se définit comme un lieu d'accueil permettant tout à la fois de « favoriser la prise d'initiatives et la valorisation des potentiels de chacun et chacune tant dans l'association que dans l'espace public » et de « prendre part aux actions citoyennes, aux projets associatifs et culturels sans cacher ni revendiquer la maladie psychique »<sup>12</sup>. Le GEM a pour vocation de « créer des passerelles »<sup>13</sup> avec le monde extérieur. Pour autant, il ne se contente pas de participer aux événements de ses partenaires associatifs, les adhérents étant eux-mêmes organisateurs d'événements socio-culturels. Ils ne s'inscrivent pas dans le tissu associatif local en tant que publics ou usagers potentiels d'un dispositif mais comme des acteurs de la vie sociale locale qui sont force de proposition et qui ont quelque chose à apporter à la communauté. Plusieurs événements ont ainsi été organisés par le GEM au fil des années. Parmi l'ensemble de ceux-ci, le festival A vos a priori m'a semblé tout particulièrement intéressant à étudier.

Ce festival existe depuis 2012 et propose une programmation culturelle et artistique hétéroclite. Le temps d'une soirée, les habitants du quartier peuvent assister à des performances artistiques, qui ne sont pas des performances de professionnels mais d'habitants du quartier, d'usagers. Tout l'enjeu du festival est de donner la possibilité à des associations telles que la maison de quartier par exemple ou le centre social de se produire et de présenter leur travail, le travail menés par leurs usagers au cours des ateliers qu'ils proposent, que ce soit des spectacles de danse, de théâtre, de chant, de musique, l'idée étant de « mettre en lumière les pratiques et les talents amateurs »<sup>14</sup> des uns et des autres. Le festival prend donc la forme d'une construction collective et collaborative. Chacun peut faire une proposition et être inscrit dans le programme artistique de la soirée<sup>15</sup>. Des ateliers participatifs ont également été proposés lors des dernières éditions et sont venus compléter la programmation.

Le festival est certes porté par le GEM qui en est à l'initiative mais celui-ci ne l'organise pas seul. La manifestation artistique organisée vise à mobiliser plusieurs

---

12 Extraits de documents internes au GEM .

13 *Ibid.*

14 *Ibid.*

15 Pour avoir une idée de ce qu'un tel festival peut donner, il est possible de visionner une vidéo (disponible sur : <https://vimeo.com/234892567>) et d'écouter une émission de radio réalisée par les adhérents du GEM au cours de la 4<sup>e</sup> édition du festival en 2017 (disponible et écoutable sur : <https://blogs.radiocanut.org/archives/2017/05/05/a-la-decouverte-du-festival-a-vos-apriori-4eme-edition-les-routes-de-chez-soie/>).

partenaires sensibles à la thématique des « a priori » et à offrir des temps de préparation croisés avec les habitants, les professionnels du social, du soin, du monde culturel, les adhérents des associations, etc. Le projet est participatif, l'enjeu principal pour le GEM étant de créer des liens durables et de confiance avec la communauté environnante.

Habitants, professionnels et usagers du secteur associatif se rencontrent autour de cette question des a priori. Le GEM apparaît en ce sens comme un véritable acteur de la vie sociale et culturelle locale. On retrouve une nouvelle fois ce mouvement d'aller vers, allant de l'intérieur vers l'extérieur, avec le GEM qui est présent dans la cité et qui investit l'espace social, qui prend part à la vie des habitants en leur proposant des événements conviviaux et festifs, à l'image du GEM. A ce titre, le GEM participe réellement, et les adhérents de la même façon, à la construction et à l'émergence d'une cité plus inclusive. Ils participent activement à la construction d'une « société inclusive » (Gardou, 2012). Ces événements permettent aux adhérents de se sentir inclus :

*« Et, qu'est-ce qui te fais dire...Est-ce que tu as des exemples qui diraient que toi tu es incluse dans la société et que le GEM il t'aide pour ça ?*

*– Bah oui ! **Quand on danse avec tout le monde et qu'ils viennent on est inclus.** Quand on va les chercher pour danser, ils viennent. A la fin de l'année, on fait toujours une grande fête, qu'il y aura pas cette année mais voilà. » ( E3, adhérente depuis 13 ans )*

Ainsi, le GEM Envol et Cie permet de rendre effectif ce « droit à la ville » (Lefebvre, 1968). Il permet aux adhérents d'être véritablement dans une démarche active et non pas dans une position de « public captif »<sup>16</sup>. Ils participent à la création et à la construction de la cité, qu'ils produisent, utilisent et transforment à travers leur participation au sein du GEM.

## **2.2 Un espace ouvert à tous**

L'ouverture sur l'extérieur peut également renvoyer à l'ouverture à l'extérieur. C'est un autre aspect qui nous semble important à pointer. En effet, le GEM Envol et Cie a la particularité d'avoir fait le choix de s'ouvrir à l'ensemble des habitants du quartier. Toute personne intéressée par son projet associatif peut y adhérer, même si celle-ci n'est pas concernée par des troubles psychiques ou une expérience de l'isolement et de la précarité sociale. On retrouve donc des personnes qui initialement n'auraient pas pu s'inscrire au GEM. Aucune différence n'est faite entre les uns et les autres. On ne peut d'ailleurs pas savoir la première fois que l'on vient au GEM qui a ou non un parcours en psychiatrie : tous sont adhérents du GEM au même titre. Comme l'indique Troisoefus, « la

<sup>16</sup> Le terme de « public captif » est repris ici et a été utilisé par l'une des animatrices du GEM.

réflexion que tout le monde se fait une fois poussée pour la première fois la porte d'un GEM est qu'il est décidément impossible d'identifier parmi ces individus ceux qui sont ou ont été atteints d'une maladie mentale. (...) Ce qui compte ici n'est pas de savoir qui est malade ou qui le fut ; le point important est la façon dont chacun tient à se présenter lui-même. (...) » (2009). Cette philosophie est partagée par le GEM Envol et Cie. Tous sont adhérents, quelle que soit leur situation.

*« Y en a qui ont pas la maladie psychique ouais. Ça le sent pas. Ça le sent pas. »*  
( E3, adhérente depuis 13 ans )

*« Et après des fois, il y a cette gêne à se dire je vais au GEM mais les gens sont au courant que c'est une association pas comme les autres. Il faut trouver vraiment de l'intérêt, du bénéfice et puis après les gens, quand ils sont là, et nous c'est le flou qu'on entretient ici, voulu, c'est que on vient pas avec un badge marqué avec « je suis adhérent avec des troubles psy » ou « je suis adhérent bénévole qui habite le quartier » ou « je suis stagiaire et je mène une enquête » ou « je suis » voilà. Tout le monde est adhérent, avec son histoire particulière. Le fait d'être dans ce lieu, ça permet autant de brouiller les pistes et ne plus être dans...tout est bien rangé quoi ! Qui sont les usagers ? Ok. Qui sont les professionnels ? Ok. »*  
( E5, coordinatrice du GEM )

C'est un choix qui est donc propre au GEM de A. et à ses adhérents, qui voient dans cette ouverture du GEM à l'autre, aux « normaux », un moyen de ne pas rester dans de l'entre-soi, dans un dispositif spécialisé. Comme l'indique Painter dans sa thèse, qui a pu observer une dynamique similaire au sein du GEM qu'elle a observé, « ces initiatives qui émanent des adhérents invitent à extraire les GEM de la catégorie de personnes – en l'occurrence les personnes en fragilité psychique – pour les considérer davantage comme des acteurs à part entière du développement social et culturel » (2019). Un tel choix permet donc aux adhérents ne pas rester enfermés dans une catégorie de « malade ». Le GEM est conçu comme un « service général ouvert à tous » (Moser et al., 2004). Il s'agit de ne pas se limiter à un groupe-cible, cette attention exclusive risquant, en effet, « de favoriser la stigmatisation et d'aller à l'encontre des objectifs du travail socioculturel que sont l'intégration [l'inclusion] et les contacts sociaux » (Spierts, 1998).

## CONCLUSION

Ce qui fait la richesse du GEM c'est sa diversité. Les adhérents partagent certes une même expérience pour la plupart d'entre eux – ce sont des « pairs » – mais, des « pairs »

qui peuvent pour autant avoir vécus des expériences de vie très différentes. C'est au travers de ces différences, de cette acceptation de ce qui fait la particularité de chacun que le GEM peut être considéré comme un espace inclusif.

« (...) Et surtout quand on voit, quand on s'arrête à l'apparence, sur le physique ou vestimentaire. Ça fait un blocage, je trouve.

– Par rapport aux adhérents ou de manière générale ?

– Qui sont mal mis ou qui font, comme par exemple [un adhérent] qui fait la manche à [quartier de la ville]. Y en a ça leur plaît pas. Moi il me demande jamais rien. On s'entend très bien. Y en a ça gêne. 'Fin voilà.

– Ça me fait penser, finalement, y a ce côté au GEM où vraiment on accepte les personnes telles qu'elles sont sans jugement, même s'ils ont des comportements un peu étranges... ?

– Et là-dessus, j'ai progressé aussi là-dessus, moi-même. **Au début, je prenais du recul par rapport à ça.**

– Par rapport au GEM et qui y vient ?

– **Je l'avoue, je prenais deux mètres de recul.** Et puis après, petit à petit, je me suis dis dans ma tête « mais t'es qui toi pour juger », « t'as été autant malade qu'eux » alors voilà quoi. Je suis ni plus, ni moins. » ( E19, adhérente depuis 2 ans )

L'inclusion au sein du GEM ne va pas de soi, comme nous le montre bien l'extrait d'entretien ci-dessus. Il s'agit d'accepter la différence d'autrui. L'inclusion au sein du GEM se fait moins sur le commun – au sens d'une mêmeté – que sur la différence et tout l'intérêt de la démarche est de jouer de cette différence et de chercher à garder l'altérité et de faire avec celle-ci. Faire de l'inclusion implique d'être confronté de manière ordinaire à cette épreuve de la différence et de réussir à voir au-delà et à créer du commun, de l'interconnaissance, une forme de solidarité. Comme le postule Soulet « la nature profonde de la solidarité comme valeur et comme pratique tient au mode de reconnaissance d'autrui puisqu'elle varie selon la réponse donnée à qui est autrui dans une société donnée. Le défi actuel de la solidarité est (...) de penser l'acte solidaire non plus avec un autre même mais avec un autre différent, engageant de ce fait une responsabilité pour un autrui qui, a priori, ne nous est rien et ne vaut rien. » (Soulet, 2004 in. Chambon, 2017).

Tout l'enjeu du GEM est de créer ce commun, en permettant notamment aux adhérents de rencontrer autrui et de ne pas être dans de l'entre-soi, dans un dispositif spécialisé qui à termes produirait un effet de séparation ou d'étiquetage (Becker, ) non-recherché. C'est cette tension et ce risque que le GEM tente de déjouer en allant vers la ville et en

accueillant en son sein d'autres citoyens (membre de l'Autre Soie, habitants du quartier, etc.). « Faire inclusion » apparaît donc comme fondamental : « faire lien » avec l'extérieur est l'objectif premier du GEM en tant qu'outil de lutte contre l'isolement et en faveur de la déstigmatisation.



## **PARTIE 2. L'INCLUSION COMME FINALITÉ DE L'ACTION**

### **INTRODUCTION**

Inclure, nous l'avons vu, c'est permettre et favoriser la participation des adhérents à la vie de la cité, la rencontre, c'est éviter l'entre-soi. Ce travail autour de l'inclusion est notamment dévolu aux professionnels qui y portent une attention constante. C'est à cet aspect de l'inclusion comme finalité de l'action que nous allons nous intéresser dans ce qui suit.

### **CHAPITRE 1. L'inclusion en temps de confinement ou comment continuer à inclure à distance**

Le GEM permet aux adhérents de se confronter à autrui et à la différence manifeste, de dépasser celle-ci pour réaliser que les « différents » ne sont pas si différents que cela et, c'est ce qui nous semble être sa fonction première (voir *supra*). Le lieu semble donc être au cœur de l'inclusion : c'est par le lieu, à travers l'espace du GEM et des conditions favorables qu'il permet que les adhérents sont inclus et retrouvent une place dans la société. Il est espace de rencontre, d'interactions, d'échanges et permet au collectif, au groupe d'exister : c'est au sein du lieu que le lien social s'opère. Pour autant, cette vision semble très réductionniste. Peut-on uniquement définir le GEM comme un simple lieu ? N'est-il pas davantage ?

Le lien qui existe entre les individus ne peut être uniquement dépendant du lieu (Boyer, 2006), d'une coprésence physique. Cette question du rapport entre « lien » et « lieu » a été posée assez brutalement par le confinement ; elle permet de s'interroger sur la nature des relations sociales développées dans et par le GEM. Le confinement a aussi représenté un défi pour les professionnels sur la manière de faire vivre le GEM sans le lieu. Le GEM a dû se réinventer lors du confinement, qui a été à la fois un révélateur (de ce qui existe comme liens, de ce que le GEM procure et qui manque quand il n'est pas accessible), et une occasion de développer d'autres formes de liens.

#### **1. Faire vivre le collectif à distance, garder le lien**

Il a fallu, en effet, créer du lien « hors les murs », imaginer de nouvelles manières de faire lien à distance – qui n'étaient pas mobilisées jusqu'à présent – de nouvelles formes de

socialisation au sens où l'entend Simmel c'est-à-dire « la forme qui se réalise suivant d'innombrables manières différentes, grâce auxquelles les individus , en vertu d'intérêts – sensibles ou idéaux, momentanés ou durables, conscients ou inconscients, causalement agissant ou téléologiquement stimulants – se soudent en une unité au sein de laquelle ces intérêts se réalisent » (Simmel, 1991 in. Huguet, 2007).

### 1.1 « *Restez chez vous* » : être confiné, vivre à distance d'autrui

Début mars 2020, l'épidémie de COVID-19 s'intensifie en France, à tel point que le gouvernement décide la « fermeture de tous les lieux publics non-indispensables »<sup>17</sup>. A peine quelques jours plus tard, le 16 mars 2020, le président s'adresse aux français et annonce le confinement de l'ensemble de la population. Les français se retrouvent alors confinés chez eux, assignés à domicile pendant près de deux mois.

Les adhérents n'ont pas été épargnés par ces mesures de confinement. Ils se sont retrouvés, pour certains, à devoir revivre la situation d'isolement social et de solitude qu'ils cherchaient à éviter en venant au GEM. Celui-ci ayant dû fermer et les contacts avec autrui (en face à face) n'étant pas autorisés, certains adhérents se sont retrouvés seuls chez eux. Pour beaucoup d'entre eux, cette période a été très difficile, comme ils ont pu me le dire durant les entretiens :

« (...) les personnes me manquent beaucoup. Énormément même. Parce qu'on est vraiment seul de seul. **Je me sens abandonnée.**

(Silence)

– Tu te sens abandonnée tu dis ?

– Oui, parce qu'on a pas le droit d'être avec quelqu'un. **Ça fait trop long.** » ( E3, adhérente depuis 12 ans )

Cette expérience négative peut tout de même être nuancée. En effet, quelques adhérents ont pu m'indiquer que le confinement n'avait pas foncièrement modifié leur quotidien. Alors que beaucoup de professionnels avaient peur des effets de ce confinement sur les populations les plus précaires et vulnérables, dont les adhérents de GEM, pensant que cette situation allait être « très anxiogène et susceptible d'aggraver l'état de santé de nombreuses personnes fréquentant les GEM », comme le pensait le Collectif National Inter GEM (Cnigem)<sup>18</sup>, il s'est avéré qu'ils l'ont plutôt bien vécu pour la plupart, certains étant déjà habitués, de par leur situation d'isolement, à vivre éloigné d'autrui. Comme

<sup>17</sup> Extrait du discours du président de la République du 12 mars 2020. Visible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/03/12/adresse-aux-francais>

<sup>18</sup><https://www.cnigem.fr/coronavirus-covid-19-solidarite-dans-les-gem/>

l'indiquent Greacen, docteur en psychologie et militant associatif et Lecuyer, psychiatre, dans un article de *Libération*, « l'enfermement, ils connaissent (...) », « cela ne change pas grand chose » parce qu'un « certains nombre de malades vivent le confinement au jour le jour depuis des années (...) » (Favereau, 2020). Ce confinement n'est donc pas une situation nouvelle et inédite pour la majorité d'entre eux et, certains y ont même trouvé un certain intérêt. C'est le cas de l'une des adhérentes du GEM qui s'est exprimée dans un texte à ce sujet, écrit dans le cadre de l'atelier radio proposé par le GEM durant le confinement (voir *infra*) et, pour qui cette période a été très bénéfique. Comme elle a pu me l'indiquer, elle pouvait faire tout depuis chez elle et n'avait plus obligation de sortir : tout allait à elle sans qu'elle ait besoin de faire l'effort de s'invertir à l'extérieur ; de « *casanière volontaire* », elle est « *devenue casanière officielle* ».

**« Depuis le confinement, je me sens moins seule... Et je sors plus...**

*Alors d'accord, ce n'est pas en boîte de nuit, mais je ne vais jamais en boîte de nuit.*

*Ce n'est pas pour aller au café, mais je n'allais que rarement boire un verre...*

*Ce n'est pas pour aller voir des amis, mais je n'ai que très peu d'amis.*

*Je marche aux alentours du village de mes parents, nous croisons les mêmes personnes, mais depuis le confinement, les « Bonjour ! » ont une tonalité différente.*

*Certains promeneurs rient presque lorsqu'on se croise. Comme si on transgressait ensemble. Une sorte de complicité face à l'adversité s'installe.*

*La fac est déserte. Mais jamais nos profs n'ont eu autant de zèle à communiquer avec nous. Les cours s'accumulent.*

*Je travaille chez moi, comme tout le monde, en ce moment.*

*Lundi, j'ai appelé ma prof de littérature. Cours individuel pendant vingt minutes au téléphone.*

*Et une heure après, c'est elle qui m'a écrit pour me remercier de mon appel.*

*Elle souffrait peut être plus que moi... de la solitude.*

*Appel d'un ami de mes parents : « alors comment vis-tu le confinement ? »*

**Comme une période « normale » pour moi : je ne sors que peu et m'investis à l'intérieur.**

**Je suis une casanière volontaire devenue casanière officielle. Mais qu'est ce que cela change ?**

*J'aime que l'on m'appelle pour prendre de mes nouvelles.*

*J'aime parler avec ma prof.*

*J'aime ces ballades qui ont plus de prix maintenant.*

*Et j'aimerais que cela dure, même après...*

*Et je pense à ceux qui ne se baladeront plus.*

*J'y pense un peu, quand même... » ( Texte écrit par une adhérente du GEM, émission de radio du 27 mars 2020 )*

Les adhérents ne se sont pas retrouvés totalement seuls durant cette période. Beaucoup ont gardé du lien : avec les autres adhérents mais aussi avec les soignants, avec leurs enseignants comme c'est le cas de l'adhérente ici présente, avec des membres de leur famille (un adhérent a pu m'expliquer qu'ils s'appelaient tous les jours avec sa tante par exemple).

Pour pouvoir conserver un certain lien, le GEM s'est adapté, a créé de nouveaux outils de communication, ce qui a permis de conserver une forme de lien social malgré la distance. De nouvelles dynamiques d'échange ont ainsi vu le jour.

## **1.2 Maintenir le lien à distance en prenant le temps de la conversation téléphonique**

L'un des premiers outils pensé et mis en place par l'équipe d'animation a été une permanence téléphonique, ouverte tous les après-midi du lundi au vendredi, de 14h à 17h. A défaut de pouvoir se voir, le téléphone a permis de maintenir une forme de lien avec les adhérents, une forme de soutien et d'accompagnement.

Dans un premier temps, l'objectif a été de prendre contact avec tous les adhérents pour les prévenir de la situation, de la fermeture provisoire des locaux. Les animateurs ont cherché à identifier les situations des uns et des autres (qui est tout seul chez lui par exemple) et leurs besoins, à mettre les adhérents en contact les uns avec les autres – on retrouve cette idée de « veille sociale » soulevée par le Cnigem et l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans leurs documents officiels<sup>19</sup> (voir *infra*), l'objectif de cette « veille » étant de garder un lien minimum avec les adhérents – téléphonique – en mettant en place des rendez-vous quotidiens, en créant un « système de chaîne » (Allier, 2020) d'échange.

Il ne s'agissait pas nécessairement de rester longtemps à discuter avec la personne au téléphone mais simplement de lui signaler et de lui réaffirmer, par de petits gestes téléphoniques fréquents (un appel court, bref, un message vocal, un sms) que le GEM était toujours là si besoin, toujours présent pour l'autre. Cette « présence » auprès d'autrui était renforcée par ces appels courts et fréquents, ce qui a permis « d'entretenir le sentiment d'une connexion permanente, l'impression que le lien [pouvait être] activé à

---

<sup>19</sup> Voir à ce sujet : <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/deconfinement-preconisations-nationales-gem-covid-19.pdf> et <https://www.cnigem.fr/coronavirus-covid-19-solidarite-dans-les-gem/>.

tout moment » (Licoppe, 2002). Les adhérents savaient que s'ils appelaient au GEM, ils auraient toujours quelqu'un au téléphone qui pourrait leur répondre.

« Et, par rapport à ça. Tu disais tout à l'heure que le rôle du GEM c'est de lutter contre l'isolement. Est-ce que tu penses que le GEM il doit faire quelque chose pendant cette période de confinement ?

– **Bah ils font quelque chose ! Ils sont là quand même. On peut leur téléphoner, il y a toujours quelqu'un. (...) Il y a toujours quelqu'un au téléphone.**

– C'est important pour toi qu'il y ait toujours ce lien avec le GEM ?

– Ouais ! » ( E3, adhérente depuis 12 ans )

Pour autant, le but de cette permanence téléphonique n'était pas uniquement d'appeler pour appeler, à travers une fonction « phatique » (Jakobson, 1973) d'entretien du lien. Le GEM avait également une fonction d'accompagnement à jouer au cours de cette période<sup>20</sup>. Avec certains adhérents, les relations et échanges téléphoniques suivaient un modèle plus « conversationnel » (Licoppe, 2002). Les appels passés n'étaient plus ponctuels, brefs, comme auparavant : les liens téléphoniques existant se sont configurés d'une autre façon car il n'y avait plus possibilité, comme auparavant, d'échanger en face à face.

Avant le confinement, les adhérents n'appelaient pas pour discuter avec les animateurs. La conversation en face à face était privilégiée : ils appelaient uniquement pour prévenir d'un retard, qu'ils ne viendraient pas à telle ou telle autre activité par exemple. Ces échanges n'avaient une fonction « conversationnelle », cette conversation ayant lieu au local lors des temps de présence des adhérents.

Période de l'année	Mars 2020	Avril 2020	Mai 2020	Juin 2020	Juillet 2020
Communication (en heures)	4 h 57	43 h 30	69 h 18	70 h 52	15 h 08
Nombre d'appels	94	401	298	308	114
Durée moyenne des appels	5 min 26 sec	11 min 19 sec	23 min 21 sec	23 min 29 sec	13 min 23 sec

Tableau 2 : Le téléphone au GEM et son usage entre mars et juillet 2020

Sources : enquête de terrain, 2020 d'après les relevés d'appels Free du GEM.

<sup>20</sup> On parle ici d'accompagnement mais celui-ci ne se substituait pas à l'accompagnement sanitaire, médico-social ou social dont disposaient les adhérents. Il s'agissait de venir compléter celui-ci.

Le nombre d'appels étaient donc beaucoup moins élevé que durant le confinement où cet indicateur a considérablement augmenté. Les adhérents ont en effet appelé quatre fois plus en avril qu'en mars 2020, trois fois plus en juin, ce qui a également fait exploser le nombre d'heures de communication (Tableau 2).

On peut également remarquer que la durée moyenne des appels a augmenté durant les deux mois de confinement et le mois de réouverture du GEM : ils étaient 4,5 fois plus longs en mai qu'en mars 2020 (Tableau 2).

Ce sont de réelles conversations téléphoniques qui s'engageaient alors : ce sont de longs échanges, ouverts, durant lesquels il s'agissait de prendre le temps de discuter, de parler, sans but précis et non plus uniquement de rappeler à autrui que le GEM était présent pour lui. Et, comme l'indique Licoppe, « le fait de conduire un dialogue ouvert devient pour les deux partenaires un signe du lien (Goffman, 1973b), d'autant plus nécessaire que la relation est rendue plus vulnérable par une distance physique permanente ou provisoire » (2002).

*« Mais dans l'idée, à la permanence téléphonique, c'était on reçoit un appel ou on appelle quelqu'un et on doit faire vivre cette ambiance-là, cette univers-là du GEM, **donner des nouvelles, en prendre, avoir des discussions très casual, très voilà, sur « hey comment ça va ? », « t'as fait quoi ce week-end ? »**. Et puis, dans les moments de mal-être et d'angoisse, de s'appuyer sur le collectif et sur le vécu collectif et sur le lien avec le groupe pour, en tout cas, **essayer d'aller mieux, faire en sorte que la personne sorte de l'appel mieux que ce qu'elle a...** Et avec du coup ce lien-là qui s'est recréé un peu. C'est ça que cette personne est venue chercher en appelant. » ( E12, animatrice du GEM )*

Ce lien téléphonique a compensé le manque de présence mutuelle, ces « interactions médiatisées » par l'usage du téléphone venant « dynamiquement réactiver, réaffirmer, reconfigurer [la] relation »(Licoppe, 2002) déjà existante entre adhérents et animateurs. Ces conversations à distance, médiatisées par l'outil téléphonique, permettaient de maintenir une certaine réalité sociale commune et partagée, construite dans la relation (Berger, Luckmann, 2018). Des liens particuliers et nouveaux ont également pu se créer entre adhérents et équipe d'animation à travers ces temps d'échange. Il y avait une forme de proximité inhérente à la situation (voir *infra*).

Cette permanence téléphonique a donc permis de maintenir le lien et l'a même transformé. Les adhérents se sont appropriés cet outil. Ils ont fabriqué et inventé des

« arts de faire » spécifiques, une « manière propre » de l'utiliser quotidiennement (de Certeau, 1990). L'ambiance du GEM a pu continuer d'exister à travers cet outil téléphonique mais également à travers la radio, qui a également joué un rôle très important durant le confinement.

### **1.3 La radio : une coprésence à distance**

Le GEM a tenu une émission de radio pendant le confinement, ce qui a permis de continuer à « faire lien » malgré la distance. Cette émission – nommée *Pirate & Kawa* – existait déjà avant le confinement – elle a été créée par l'une des animatrices lors de son arrivée au GEM. Cette émission faisait parti des ateliers réguliers proposés par le GEM mais, avait une forme et des objectifs très différents. Le confinement a totalement modifié la manière d'appréhender cet outil radiophonique.

L'un des enjeux initial de l'atelier radio était de donner la parole aux adhérents, de construire un véritable « espace de parole », de les valoriser sur leurs savoirs-faire et compétences à travers la pratique radiophonique – enjeux qui ont été mis en avant par l'animatrice du GEM lors de la création de cet atelier (Michaud, 2016<sup>21</sup>). La diffusion de l'émission sur les ondes permettait de valoriser le travail qu'ils pouvaient réaliser durant l'atelier – ce sont eux qui définissaient les contenus de l'émission et qui animaient ces différents temps de radio – et, surtout, de les valoriser dans leur être, de restaurer et de stimuler leur confiance en eux. Comme l'indique Danger, animatrice socio-culturelle, au sujet d'un atelier radiophonique à destination de personnes âgées qu'elle a créée, « donner la parole à une personne (...), être à son écoute, lui permettre d'échanger avec d'autres individus, c'est lui donner la possibilité de (...) se considérer (...) comme un être qui a une particularité, une singularité, qui peut venir compléter celle des autres. » (2003). La radio permet de « faire lien », elle crée une passerelle entre un monde (celui des adhérents, du GEM) et un autre monde plus vaste (la société). L'ensemble de ces éléments ont pu se retrouver durant le confinement, dans la manière dont a pu être investi l'outil radio. Il a permis aux adhérents d'échanger autour de leur vécu du confinement, ils ont pu mettre en avant une « parole sociale », la leur, et ont pu la valoriser.

L'outil radio s'est tout de même transformé et adapté à la situation. Il a trouvé une nouvelle utilité. L'objectif nouveau et premier était de pouvoir conserver un lien social à distance. Via leur participation à l'émission radiophonique, les acteurs du GEM

---

21 Cet atelier radio a été créé dans le cadre de sa formation. La présentation de ses objectifs et enjeux se trouvent dans le dossier réalisé dans le cadre de l'obtention de son Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS). (Michaud, 2016).

interagissaient entre eux de manières multiples et fréquentes : ils formaient une « communauté médiatique » à travers ces interactions (Scannell, 1994). Car il s'agissait bien d'interactions, même si celles-ci ne se déroulaient pas en face à face.

L'émission radiophonique *Pirate & Kawa* a été une sorte d'outil de communication interne et s'est rapproché en ce sens du modèle des radios communautaires africaines (Damone, 2019) puisqu'elle était faite par et pour le GEM, par et pour les adhérents, qui étaient tout à la fois producteurs et consommateurs de celle-ci. Il ne s'agissait plus tant de faire connaître le GEM ou de favoriser un lien vers et avec l'extérieur que de faire perdurer le lien à distance entre les adhérents à travers cet outils communicationnel, de générer et de conserver une identité de groupe, un sentiment d'attachement et d'appartenance mutuels, des pratiques et des habitudes communes. La radio a permis de recréer un espace de discussion entre adhérents à distance, tel qu'il pouvait déjà exister avant le confinement.

Cet outil a été réellement investi et sollicité par l'ensemble des adhérents qui se le sont appropriés. A travers l'émission, ils pouvaient échanger et parler de leur ressenti, faire des dédicaces aux autres, leur montrer qu'ils pensaient à eux ; ils pouvaient aussi échanger et partager autour de la musique, de choix musicaux. Il était possible d'apporter sa contribution de plusieurs façons. C'est avec les apports des uns et des autres que se sont construites les différentes émissions.

*« Mais [nom de l'adhérent], je vous ai interviewé ! Si, vous vous rappelez ! **Vous aviez proposé une musique vous.***

*– Oui, exactement !*

*– Et vous aviez dit « Bonjour le GEM ». Donc vous avez participé, déjà deux fois [nom de l'adhérent] à la radio.*

*– Du rock !*

*– Oui, vous avez passé du rock. Et la dernière fois, vous avez passé un morceau de rap.*

*– [dit le nom du groupe de rap]*

*– Oui ! » ( Note d'observation, juin 2020)*

Le nombre d'adhérents participant à l'émission a progressivement augmenté au fil des semaines et des émissions<sup>22</sup>. Et, même ceux qui ne participaient pas en tant que tel à l'émission pouvaient simplement écouter les autres lors de la diffusion de l'émission sur les ondes. En tant qu'auditeur, à travers cette posture d'écoute, ils participaient également à la vie du groupe et pouvaient en retrouver quelques bribes, s'en sentaient pleinement

<sup>22</sup> Je n'ai pas de chiffres exacts concernant cette participation mais il est possible d'avoir une idée du nombre de participants en allant écouter ces émissions sur le site du GEM : <https://gemenvoletcie.fr/radio-pirate-kawa/>.

membres. De par leur posture d'auditeurs, ils n'étaient pas les consommateurs passifs de l'émission qui leur était proposée (Scannell, 1994), ils produisaient également quelque chose à travers l'écoute de l'émission. Ils fabriquaient des « arts de faire » à travers cette pratique qui est devenue quotidienne et se sont inventés des « manières propres » de s'approprier ce qui leur était transmis par les autres adhérents à travers la radio. Ils lui ont donné du sens. Comme le souligne de Certeau à juste titre, « l'homme ordinaire (...) invente le quotidien grâce aux arts de faire, ruses subtiles, tactiques de résistance par lesquelles il détourne les objets et les codes, se réapproprie l'espace et l'usage à sa façon » (1990). Il s'agit donc de se questionner non pas sur la fréquence de participation des adhérents ou sur leur fréquence d'écoute des émissions, mais sur ce que les adhérents (les consommateurs) « fabriquent » avec ce que l'émission de radio leur propose comme contenu. Qu'est-ce que lui a apporté cet usage radiophonique durant le confinement ?

Ce que l'on peut faire remarquer pour répondre à cette question, c'est que tous les adhérents bénéficiaient de l'émission, se retrouvaient « immergés » dans l'« ambiance » du GEM avec le « sentiment d'être *in situ* », en présence d'autrui (Glevarec, 2003). Cette heure d'antenne était réellement un temps d'échange et de rencontre à distance entre adhérents et professionnels du GEM mais également avec les auditeurs de Radio Canut. La radio a permis de faire revivre l'ambiance du GEM, a permis de la retrouver chez soi malgré la distance, de retrouver l'esprit du collectif : « certes on ne peut pas se voir mais on continue à créer du lien, à se causer, à se faire réfléchir sur des sujets, à se proposer des trucs comme de la musique, des blagues, des conseils beauté, à faire des dédicaces pour les personnes qu'on aime »<sup>23</sup>. Il était possible d'avoir des nouvelles des uns et des autres, de (re)créer une forme de lien, une communication.

*« Et tu dirais que les relations, elles étaient pareilles au GEM ou c'était un peu différent ?*

*– Ah c'était très différent ! C'était très différent puisque moi, j'ai été en contact téléphonique avec deux personnes du GEM. Quand j'allais au GEM tous les jours, je voyais beaucoup plus de monde. Mais des gens avec qui il se passait pas forcément des choses très très fortes. Mais des gens que je voyais régulièrement. **Bah je les voyais plus.** Alors bah, par exemple, au début, moi je sais la première émission radio, **ça m'a émue d'entendre [nom d'une adhérente] parler du confinement.** Seule à ma fenêtre, etc. Bon, ça m'a émue. **Parce que ça faisait un moment que j'avais pas entendu sa voix (...).** Donc oui, c'était différent. » ( E1, adhérente depuis 4 ans )*

---

23 Extrait d'un document interne au GEM faisant le bilan de la radio pendant le confinement.

A ce titre, l'outil radio a été réellement vecteur d'une forme de « proximité à distance ». Chacun a pu faire l'expérience à travers l'écoute de ces émissions d'un *mode d'être ensemble à distance*. Ces temps radiophoniques partagés ont en effet permis de recréer une forme de « communauté », d'*espace social commun* à distance. Ces émissions permettaient la création et la persistance d'une identité collective, d'une expérience commune, d'une appartenance (Rømhild Benkaaba, 2003). Elles permettaient la persistance d'un lien d'appartenance et d'un imaginaire social partagé malgré l'impératif de distance physique entre les uns et les autres : une « communauté virtuelle » (Proulx, 2006) persistait et subsistait grâce à la radio. Chacun savait que l'autre était aussi en train d'écouter l'émission sur ce temps dédié. Il y avait une réelle fidélité dans l'écoute. C'était un « rendez-vous » attendu par les uns et les autres, qui avait une place dans le quotidien des adhérents : ils savaient que tous les mercredis l'animatrice allait les appeler pour les enregistrer et que tous les vendredis midi, l'émission passait sur les ondes. La radio a trouvé une place dans leur quotidien confiné.

*« Une discussion est entamée autour de la radio avec les adhérents. Une nouvelle adhérente n'y a jamais participé. L'animatrice propose alors à un ancien adhérent de lui expliquer le principe. Il lui fait part de sa propre expérience :*

*« Non mais c'est franchement intéressant la radio. Moi je suis passé plusieurs fois. (...) Ouais je suis passé plusieurs fois à la radio pendant le mois de ramadan, pendant le...avant le ramadan. Elle m'avait appelée une fois [l'animatrice], j'étais pas sûr mais franchement **après c'était moi qui l'attendais tous les mercredis pour passer à la radio** (rires). (...) Non la radio c'est pas mal. **Et tous les vendredis après-midi, de midi à une heure, tu peux écouter la radio.** (...) chacun son tour, **de midi à une heure, tu t'écoutes à la radio**, ça dépend quand est-ce qu'ils te passent ton passage à toi. Voilà. Mais autrement c'est pas mal franchement. Moi j'ai trouvé que c'était pas mal. (...) j'ai dit à [l'animatrice] la première fois, non. La deuxième fois, non. Et après, c'est moi que je l'ai appelée, je lui ai dit « je peux passer à la radio ? ». **Et après, tous les mercredis, je l'attendais.** » » ( Note d'observation, juin 2020)*

Ce « rendez-vous » a permis également de combler l'absence de l'autre, de briser l'isolement et l'ennui qui pouvaient être vécus au quotidien, notamment par les adhérents se retrouvant seuls chez eux. La radio a permis de redonner du sens à leurs journées qui pouvaient être longues et redondantes, tout comme les autres activités et ateliers proposés à distance comme le dessin et l'écriture par exemple.

*« Est-ce que vous trouvez que c'est important de garder le contact avec le GEM un peu pendant ce temps-là ?*

(Silence)

– *Ah bah ouais c'est important, ça meuble la journée et puis ça fait penser à d'autres choses.* » ( E4, adhérent depuis 5 ans )

Ces différents ateliers ont permis aux adhérents de se changer les idées et de « meubler » leurs journées. Les professionnels, l'équipe d'animation ont également joué un rôle face à cette solitude et cet ennui vécu et ressenti. Ils étaient disponibles pour les personnes en cas de besoins (voir *supra*) et cette présence rassurante, même à distance, les a amené à occuper une place et à avoir une posture différente de celle qu'ils pouvaient avoir habituellement lorsqu'ils sont en présence au local.

## **2. Une nouvelle posture professionnelle ?**

La crise sanitaire a transformé les pratiques et les principes qui sont au cœur de l'action sociale et médico-sociale. Les travailleurs sociaux<sup>24</sup> – dont l'équipe du GEM – ont dû faire face à la crise qui « a bouleversé le quotidien des accompagnements et amené à revisiter les pratiques habituelles, qui ont été requestionnées » (Grimaldi et al., 2020). Il a fallu se mobiliser, faire preuve d'une capacité d'inventivité et d'adaptation mais aussi se questionner, réinventer ses manières de faire, innover, mettre à profit ses savoirs-faire et savoirs-être, ses ressources professionnelles et personnelles pour répondre au mieux, dans l'urgence, à la situation. Il a fallu trouver de nouvelles manière de « faire inclusion ».

### **1.1 Faire face à la crise : de l'« aller vers » au « laisser venir », une chronologie d'action**

Mardi 17 mars. Le confinement vient de prendre effet à midi. La veille, il a fallu, face au flou de la situation, prendre la décision de fermer les locaux du GEM. Les adhérents, déjà isolés, se retrouvent confinés chez eux, seuls pour la plupart. Il faut prendre, dans l'urgence, des décisions et agir au plus vite. Très rapidement, le GEM décide de continuer ses actions à distance et improvise des réponses pour faire face à cet événement inédit. Il n'est pas possible de se déplacer, de faire du porte-à-porte et d'aller voir comment vont les personnes, si elles ont compris ce qui se passait et si elles ont bien toutes les informations. Qu'à cela ne tienne !

Les GEM – dont le GEM Envol et Cie - vont « bricoler » des réponses, des outils et des modes d'action originaux pour pallier à la situation. Il faut innover, inventer de nouvelles

---

<sup>24</sup> On fait référence ici aux professions du travail social historiques, c'est-à-dire à l'éducation spécialisée (éducateurs), l'assistance sociale (assistantes sociales) et l'éducation populaire (animateurs).

manières de faire lien et d'accompagner les adhérents dans l'urgence et à distance. En ce sens, les équipes ont une grande marge de manœuvre et de liberté avec laquelle ils peuvent jouer (Bourdieu, 1993) et faire preuve d'inventivité puisqu'ils n'ont aucune réelle directive. Or, c'est justement cette absence de cadre institutionnel, ce flou et cette incertitude qui va permettre un engagement fort des professionnels et qui va favoriser l'émergence de formes originales d'action durant cette première période transitoire (Saint-Martin, 2009) .

Pour faire face à l'urgence, une logique de veille sociale s'installe et prend rapidement la forme d'un « aller vers » (E9, animatrice du GEM). Dans les premiers temps, il fallait avant tout être là, être présent et à l'écoute, aider les gens du mieux possible à vivre ce contexte particulier. Pour ce faire, des permanences téléphoniques ont été mises en place dans quasiment tous les GEM. Elles ont permis de conserver une forme de lien et de solidarité durant cette période : les adhérents pouvaient appeler s'ils avaient besoin. Ce qu'on constate pour autant c'est qu'ils appelaient finalement très peu et qu'à l'inverse, ce sont les professionnels qui allaient vers eux durant tout le premier mois du confinement (Tableau 3) La priorité, durant ces premiers temps, était d'être là pour eux, d'être présent pour ceux qui en ressentaient le besoin et surtout d'être à l'écoute et attentif aux situations des uns et des autres. Les animateurs étaient dans une posture d'aidants, il fallait qu'ils aillent « à la rencontre des aidés », des adhérents, par téléphone, qu'ils aillent « au-devant » de leurs attentes, ceux-ci n'ayant pas besoin de « formuler une demande » (Gardella, Cefaï, 2011) pour que les animateurs entrent en relation avec eux. Cette demande était formulée dans la relation d'aide, elle n'était pas un préalable à celle-ci. Ils devaient, à travers l'écoute, « susciter la « parole », afin de faire émerger la demande et pouvoir la « décoder » ou encore, « aider la personne à réfléchir », « à se poser des questions », « à prendre conscience de ses difficultés pour qu'elle trouve par elle-même des solutions ». » (Dartiguenave, Garnier, 2008).

*« (...) moi, c'est vrai, que j'étais plus dans un truc de vigilance pour savoir comment les personnes elles allaient au quotidien. Ce que je pense qu'ici on fait moins parce que les gens si ils viennent, c'est qu'ils viennent, c'est que ça va. Y a quand même un truc différent dans la démarche de pousser une porte et d'aller dans un local : ça les pousse à prendre les transports en commun, t'as peut-être mangé avant, peut-être des trucs qu'en tout cas, moi je réalisais moins mais après, c'était pas pour autant que je réalisais mais ça me permettait juste de faire des curseurs et puis de pouvoir rebondir sur les personnes. **Bon c'est que, on a fait une autre forme de coaching aussi un peu.** Comme t'es au téléphone, ça fait plus des entretiens individuels (rires).*

– Ouais, un peu comme ce qu'ils faisaient avec le CMP en même temps. Ils appelaient.

– Ouais, ouais ouais. Mais, ouais c'est vrai que... Moi j'ai fais la première semaine de permanence où en fait au début on annonce que on ferme le local et qu'après on fait le confinement et que du coup, qui t'appelle et qui t'as pas et t'as tous les adhérents et du coup, c'était...

– Eux ils l'ont... Ces appels-là, tu les as passé ? Ils avaient l'air... ? Ils étaient étonnés au téléphone ? Tu te rappelles un petit peu ?

– **Bah plus ils étaient un peu désarçonnés. Ils étaient pas équipés. C'est quoi les règles. C'est quoi que je peux faire. Et du coup l'accès à imprimer des attestations, du coup à pas avoir les attestations, du coup à les dicter au téléphone. Après, je l'ai pas tant fait hein mais, quand même, c'était ça. Et après c'était aussi, oui, vous avez des droits quoi. Donc comme ces droits ils changeaient et ils étaient pas très clairs. C'était pas évident quoi.** » ( E9, animatrice du GEM )

« (...) Et du coup, par rapport au confinement, vous au GEM vous avez un petit peu adapté je suppose aussi. Toi, est-ce que ça t'as amenée à modifier ta posture en tant qu'animatrice ? Est-ce que tu trouves ouais, que c'était différent ?

– Euh..oui quand même. Bon le GEM il a fermé au moment du confinement, peut-être le week-end d'avant, on s'était déjà dit que voilà. Donc après bah on a décidé de mettre en place une permanence téléphonique,(...) sur les jours et les heures d'ouverture du GEM. **Et puis en fait, au début on a, dans un premier temps, appelé tout le monde pour les tenir informés. Et puis après, pour moi y a un rythme qui s'est installé où en fait moi j'appelais, j'essayais d'avoir au moins une fois par semaine chaque personne. Ça a pris un peu de temps avant que ça soit les gens qui appellent spontanément.**(...)

– Et ouais, finalement, tu dirais que ton rôle c'était quoi pendant le confinement ? C'était le même que celui que tu avais... ?

– Bah non, quand même pas mais du coup le rôle c'était...en tout cas **pour moi, ce qui était important, c'était de prendre des nouvelles des gens et de pouvoir savoir si tout allait bien ou pour le mieux.** Ça a pas été le cas ou presque pas mais, s'il avait fallu se faire du soucis ou parfois certains se disent « ah bah tiens, peut-être que cette personne elle a peut-être besoin qu'on la rappelle de façon un petit peu plus régulière cette semaine parce que elle se sentait plus faible ou voilà ». **Et puis de maintenir une présence quoi. D'être quand même ouais, dans un moment qui rompe l'isolement et puis de savoir aussi que pour eux c'était possible de contacter ici si besoins.** » ( E22, animatrice d'un GEM )

A travers l'utilisation de ces différents outils, les animateurs étaient donc à l'initiative de l'interaction, c'était eux qui appelaient les adhérents (Tableau 3), qui faisaient le premier pas. Or, cette posture n'est pas habituelle au sein d'un GEM puisque ce sont les adhérents qui décident s'ils viennent ou non, qui sont à l'initiative. Ce sont eux qui poussent la porte du local habituellement comme l'indiqué l'enquête ci-dessus. Cette posture d'« aller vers » ne va donc pas de soi.

Mois	1 <sup>er</sup> mois de confinement (du 16/03 au 10/04)	2 <sup>e</sup> mois de confinement (du 13/04 au 7/05)	Total	Total (%)
Nombre d'appels reçus	72 (40,4%)	106 (65,84%)	178	<b>52,51</b>
Nombre d'appels émis	106 (59,6%)	55 (34,16%)	161	47,49

Tableau 3. Bilan des appels reçus et émis durant les deux mois de confinement  
Source : enquête de terrain, 2020<sup>25</sup>

Cette posture d'« aller vers » était une réponse, une réaction à court termes, résultant d'une prise de décision rapide, effectuée dans l'urgence en lien avec le contexte de crise sanitaire. Comme l'indique Bouquet, « l'intervention sociale face à une situation d'urgence implique la prise en compte de paramètres complexes et nécessite d'élaborer des modes de réponse qui visent à réduire la détresse immédiate. (...) l'urgence produit une temporalité spécifique. Avec l'urgence, on entre dans un certain mode d'être du temps, celui de l'immédiateté, de la vitesse, de la rapidité d'action, et on est face à une décision rapide » (2013). « Aller vers », « aller au-devant » des situations potentiellement vécues par les adhérents – mode d'agir spécifique – permettait à l'équipe de gérer l'urgence de la situation qui était loin d'être idéale sur une courte durée (Adloff, 2018). Cette posture a permis une réactivité et une adaptabilité forte du GEM au contexte. Pour autant, elle n'était pas vouée à durer et à se perpétuer puisque ces dispositifs construits dans l'urgence n'ont « pour objectif » que « d'être un relais, d'être un espace intermédiaire et

25 Ces données chiffrées sont issues des écrits réalisés pour les professionnels durant le confinement. Ceux-ci gardaient en effet une trace des appels et échanges qu'ils avaient avec les adhérents pour que l'ensemble de l'équipe puisse avoir les informations nécessaires sur ce qui se passait pour chaque adhérent. Il s'agissait d'une forme de carnet de liaison, outil qui a été créé durant et uniquement pour le temps du confinement.

temporaire » (Bouquet, 2013) dans l'attente d'une meilleure solution. Elle n'était en aucun cas la solution finale et parfaite.

Le confinement ayant duré, l'équipe a pu s'adapter et, progressivement, ne plus être dans l'urgence. Ils ont pu se rendre compte que la situation n'était pas si catastrophique, que les adhérents semblaient vivre la situation relativement bien ou du moins, mieux que ce que l'on aurait pu penser au premier abord. Comme nous avons pu l'indiquer précédemment, certains adhérents n'ont pas semblé perturbés par la situation, il y en a même à qui ça a réellement plu (voir *supra*). La posture précédente d'« aller vers », éprouvée dans les faits, s'est donc avérée progressivement peu pertinente. L'équipe a notamment remarqué qu'elle pouvait mettre les adhérents en position d'attente vis-à-vis de l'équipe d'animation.

*« Il ne faut pas qu'on devienne indispensable ! »*

*« Ils n'ont pas besoin d'un animateur pour que ça aille mieux ! » ( Notes d'observation, avril 2020 )*

*« (...) ça requestionne quoi. Sur le sens des ateliers, **sur le sens d'aller appeler les adhérents, d'aller les chercher ou pas les chercher. D'aller pas trop loin non plus. Parce qu'avec toute cette démarche, où on était limite sur cette période. Il fallait aller, rentrer dans leur intimité. Alors qu'habituellement, c'est l'inverse : le lieu est là, à chacun de s'en saisir. Ouais, il y a cet endroit, toutes ces propositions et il faut qu'ils viennent jusqu'ici. Et là, c'était plutôt...est-ce qu'on est pas trop dans la sollicitation ? On est pas trop intrusif ? On outre passe pas ? Pas nos fonctions mais les missions du GEM ? » ( E5, coordinatrice du GEM )***

Or, il ne s'agissait pas d'être dans la « sollicitation », de travailler « sur » mais « avec » les adhérents (Astier, 2009) en ayant une posture de « faire ensemble », d'« échange » et de « partage » en misant sur « les capacités des personnes à développer leurs ressources propres, leurs capacités d'initiatives et de choix » (Ladsous, 2006), leur autonomie. Une attention particulière a été portée au fait de les laisser faire par eux-mêmes afin qu'ils soient à nouveau à l'initiative. Faire par eux-même, c'est aussi favoriser les relations entre pairs et valoriser le soutien mutuel (Saint-Martin, 2009, 2012).

*« (...) Il y a quand même eu **un réseau de solidarité qui s'est mis en place entre eux aussi.** » ( E21, coordinateur d'un GEM )*

La posture et la manière d'appréhender ces appels s'est donc totalement inversée. Il ne s'agissait plus d'« aller vers » mais de les « laisser venir ». Et, on constate que les

adhérents, durant le second mois de confinement, se sont véritablement appropriés cette permanence téléphonique. L'équipe d'animation n'appelant plus, ce sont eux qui ont pris l'initiative d'appeler (Tableau 3). Durant ces appels, les animateurs cherchaient non pas à être dans une forme d'écoute thérapeutique mais à raccrocher l'adhérent au collectif, à la vie du GEM. Les animateurs se rattachaient à leur mission première qui est de faire vivre le collectif, l'ambiance du GEM en étant « positif » et en apportant « cette petite bulle de fraîcheur » dans leur quotidien : « c'est ça notre boulot ! » (extraits de réunion d'équipe, avril 2020).

*« (...) c'était plus dur pour moi le déconfinement parce que beaucoup plus flou, sur comment on se met, quelles sont nos heures de travail, quelles sont nos missions, quel usage on va faire de notre temps et tout ça. Plutôt que le télétravail où là c'était clair en fait : **c'était assurer une permanence et un lien qui n'existe plus du fait de notre présence.** Le déconfinement était beaucoup plus flou et beaucoup plus flippant et stressant pour moi.*

*– (...) Tu parlais de tes missions, de missions différentes. C'est vraiment cette idée-là, que fallait faire du coup lien sans espace ?*

*– Ouais, c'est ça. C'est que, pour moi, et puis c'est ce qu'on avait définies en équipe aussi, c'est que bah **le GEM, quand les locaux sont ouverts, quand les gens sont là, notre mission c'est d'être dans la fluidification de ce lien, dans le lien social, de faire vivre ces interactions en fait.** Là, c'était plus compliqué donc c'était de faire vivre le lien avec le GEM. **C'était de continuer à faire en sorte de raccrocher les gens au groupe, de raccrocher les gens à un groupe qui n'est pas fictif mais qui n'est plus présent, qui n'est plus présent physiquement.** Et réussir à raccrocher les gens dans les angoisses individuelles et tout ça qu'ils pouvaient avoir, dans les problématiques aussi individuelles qu'ils pouvaient avoir, **réussir à ramener le groupe, tout en étant dans une relation duelle, par téléphone.** Donc ça, c'était compliqué. (...)*

*– Ouais. Y a vraiment ce côté où tu devais faire groupe mais t'étais un peu toute seule au téléphone.*

*– C'est ça. (...) » ( E12, animatrice du GEM )*

Dans les faits, ce travail sur le collectif a été difficile à effectuer, d'autant plus que le confinement, l'expérience de ce confinement, a transformé les relations et les modalités d'échange entre adhérents et animateurs.

## **1.2 De nouvelles relations duelles : garder la bonne distance à distance, un nouveau travail relationnel**

Le travail relationnel effectué par les animateurs s'est vu transformé par la situation et notamment par le lien téléphonique. Habituellement, ils travaillent sur du collectif, sur le groupe. Tous, lors des entretiens, se sont rapportés à cette dichotomie entre individuel et collectif (Durkheim, 1895) en distinguant une logique d'action individuelle et une autre d'action davantage collective. En tant qu'animateurs socio-culturels travaillant dans un GEM, il ne s'agit donc pas « d'agir auprès de l'individu afin que celui-ci effectue « un travail sur lui-même », « prenne conscience de ses difficultés pour qu'il trouve ses solutions », « accède à une place dans son environnement social et familial », etc » mais, à l'inverse, « d'agir sur le groupe lui-même, à partir de « son propre mode de fonctionnement », de « ses propres valeurs, normes et références », irréductibles aux caractéristiques individuelles de ses membres » (Dartiguenave, Garnier, 2008). Durant les temps d'accueil, leur mission est de relier ce que disent les uns et les autres, de faire lien, de permettre au groupe d'exister.

Or, avec le téléphone, il n'était plus possible de baser son action sur le groupe ou, du moins, plus de la même façon. Ils se sont retrouvés en face à face avec les adhérents, dans une relation individuelle, adhérent/animateur, ce qui a transformé les relations qu'ils pouvaient avoir.

*« Et, je me demandais, est-ce que le confinement ça a modifié une partie des pratiques ou ouais, est-ce que ça a changé quelque chose ou pas ?*

*– Bah ça a déjà changé énormément sur le temps de la période de télétravail. Parce que, ce qu'on essaye de proposer au GEM, c'est justement qu'ils soient contents de se retrouver ensemble. Et ce qu'on essaye de faire au GEM c'est qu'ils viennent pas au GEM pour voir l'animateur. Et là, malheureusement, **pendant le temps du confinement, les rapports qu'on avait avec eux, c'était animateur/adhérent. (...) ce rapport unique qu'on a eu le temps du télétravail où finalement on était en prise direct avec, chacun un par un alors que le but au GEM est qu'ils viennent rencontrer les autres (...) le gros changement, ça a été qu'on se retrouve nous, individuellement, en contact avec chaque adhérent sur des temps donnés au téléphone. Et ça a été intéressant. Ça nous a permis de peut-être en connaître certains différemment. (...)** » ( E21, coordinateur d'un GEM )*

Les animateurs se sont retrouvés seuls face aux adhérents, ce qui a également créé une certaine proximité, une relation beaucoup plus intime, beaucoup plus proche. Ils ont su par exemple des choses sur certains adhérents qu'ils n'avaient pas nécessairement à

savoir ou dont ils n'auraient pas eu connaissance en échangeant avec eux au local comme ils le font habituellement. Le téléphone permet une certaine distance qui peut délier les langues et entraîner certaines confidences : « le téléphone protège. Il suscite les confidences. La parole au téléphone peut libérer. (...) » *« Les appelants se lâchent au téléphone. Ils sont capables de dire des choses qu'ils n'ont jamais dites à leur psychologue. »* Certains vont révéler au téléphone un vécu qu'ils ne diront jamais en face-à-face. [Ils sont] rassurés par ce qu'ils peuvent dire au téléphone » (Crozat, 2007).

*« (...) du coup, ça a modifié parce qu'en fait, bah déjà c'est des contacts téléphoniques que j'avais très peu avec eux avant. Et puis des conversations oui au téléphone, face à face. Donc, il y a des gens bavards, des gens moins, c'était pas forcément long mais forcément ça a un petit peu modifié des choses. **J'ai appris certains trucs sur les adhérents par exemple que je savais pas puis, je sais pas si, c'est pas des révélations incroyables mais que je sais pas si je les aurais su autrement.***

– *Ça a créé plus de proximité finalement dans la relation ?*

– *Ouais ouais. Et puis je pense que, justement au début, dans les conversations que j'ai avec [l'autre animateur] j'avais compris que pour lui c'était plus difficile au début d'appeler les gens. **Il avait peur de les déranger. Et puis, moi je me suis dis qu'en fait l'inverse était peut-être possible et que donc c'était peut-être plutôt à moi d'appeler.** Je leur demandais si ça les dérangeait et en fait, globalement, j'ai jamais senti que c'était le cas. Pour certains, j'ai senti que c'était peut-être mieux de communiquer par sms par exemple et que ce soit eux qui appellent s'ils avaient envie. Et donc ouais, je pense que c'est... Bah en même temps ça remplaçait aussi le fait d'avoir un contact en se voyant une à plusieurs fois par semaine mais, bah oui et inversement. **C'est-à-dire qu'on appelle la personne, on la contacte pendant qu'elle est chez elle et, en même temps, moi je travaillais de chez moi aussi donc effectivement il y a quelque chose de différent qui se crée ouais.***

– *Et moins de barrière quand t'es par téléphone en quelque sorte ?*

– *Bah...Je sais pas si...Moi je pense que **j'ai quand même tenu un peu de, certaines limites. Voilà, j'avais pas vraiment envie que ma vie personnelle soit trop mélangée à ma vie professionnelle.** Mais, évidemment, un petit peu, oui, forcément. Un petit peu plus quand même. » ( E22, animatrice d'un GEM )*

Comme l'indique l'extrait d'entretien ci-dessus, cette proximité était également due au contexte : en appelant les adhérents, l'animateur entrait dans leur intimité et inversement puisqu'il appelait depuis chez lui. Il n'y avait plus de délimitation nette entre sphère privée et sphère professionnelle en raison du télétravail : la frontière entre les différents

domaines de la vie était plus floue en raison de l'intrication spatio-temporelle des activités professionnelles et personnelles (Vayre, 2019).

Enfin, cette situation particulière a rapproché animateurs et adhérents puisqu'ils se sont tous retrouvés à vivre la même expérience. Ils étaient « tous dans le même bateau », à devoir vivre le confinement. La proximité des expériences vécues les met, un temps, sur un pied d'égalité. Elle vient brouiller les repères sociaux et démarcation faites entre les uns et les autres : « le fait d'avoir vécu le même événement semble effectivement effacer momentanément le cadre des rapports professionnels classiques de la relation d'aide (...). Le cadre institué du rapport à l'utilisateur s'estompe au profit, pour certains travailleurs sociaux, d'un rapport de « pair » à « pair » lié notamment à la communauté de l'expérience vécue » (Saint-Martin, 2009).

*« Moi je me suis sentie beaucoup plus proche des adhérents, tout en gardant ma distance professionnelle puisqu'on appelait à des heures particulières, c'était cadré pour pas déborder justement. On cadrerait les appels et les permanences pour se protéger et puis pas faire n'importe quoi. Mais par contre j'ai senti plus de, ouais, un rapprochement avec les adhérents. On était tous dans le même bateau en fait. C'est ça, ouais.*

– Oui, c'est vrai.

– *Ouais, ouais, c'était particulier !* » ( E6, animatrice d'un GEM )

Tous ces événements qui sont survenus, cette crise sanitaire, a donc transformé la relation existante entre adhérents et animateurs. Cette situation a amené l'équipe à beaucoup se questionner et à réfléchir sur sa posture, sur certains impensés de leur agir professionnel. Comme l'indique Saint-Martin dans son enquête sur les travailleurs sociaux face à la crise, celle-ci les amène à requestionner et à renouveler pour certains la conception qu'ils peuvent avoir de leur pratique professionnelle (Saint-Martin, 2009). Au sein de l'équipe d'animation, ils se sont beaucoup questionnés notamment sur leur rôle au sein du GEM en tant qu'animateurs, sur ce que signifiait et impliquait être animateur dans un GEM.

## **CHAPITRE 2. Les animateurs, ces « tiers » facilitant l'inclusion**

### **1. La place des animateurs au sein du GEM : des « tiers facilitateurs »**

Le GEM est un espace construit par et pour ses adhérents, un espace de participation sociale, de gouvernance, « auto-géré » (Ancreai, 2017), au sein duquel ils sont « aux commandes » : ils sont responsables du fonctionnement du collectif, de ses priorités, de son devenir. Ce sont eux qui, à travers leur participation au sein de divers espaces de discussion, instances de prises de décision et de concertation (conseil d'administration (CA), bureau, conseil d'entraide, réunion d'adhérents, assemblée générale (AG), réunion d'initiation) décident et déterminent des grandes orientations de l'association, construisent collectivement les règles de vie et de fonctionnement partagées du groupe, choisissent les activités qui leur sont proposées, en font le bilan, organisent la vie quotidienne du GEM, etc. Il s'agit de leur association, de leur espace ressource à eux et ce sont eux qui le façonnent à leur image, en fonction de leurs projets, de leurs envies : « en adhérent au GEM, les adhérents peuvent prendre différentes responsabilités, comme être membre du Bureau, animer une activité choisie par le groupe, représenter le GEM lors d'une permanence à la Maison des Usagers (MDU) ou dans un conseil de quartier » (Valran, 2017).

*« (...) on est par contre complètement dans un système en autonomie (...). (...) avec les adhérents, on met en place la comptabilité, on s'occupe de la vie associative enfin, on est vraiment autonome. Et on est vraiment...fin, [l'animatrice] et moi, **on est les salariés du bureau et du CA et on a pas...le lien de subordination c'est clairement les adhérents, le président et les administrateurs.***

*– Oui, il y a vraiment ce fonctionnement...comment on peut dire...pas co-construit mais vraiment où c'est eux qui gèrent ?*

*– Oui, ouais, voilà. **C'est vraiment des personnes qui viennent de la souffrance psychique qui gèrent la structure et qui en tiennent les rênes quoi.** (...) » (E21, coordinateur de GEM)*

Pour autant, le GEM n'est pas uniquement le résultat d'un travail de construction entre « pairs ». Il suppose également la présence d'un « tiers » (Traverso, 2020). Le GEM ne pourrait exister, en effet, sans la présence des « tiers facilitateurs » (Virgos et al., 2018) que sont les animateurs. Ils sont décrits comme un « pilier », nécessaires au bon fonctionnement de l'association (Fiacre et al., 2017), ne serait-ce que pour venir apaiser de potentiels situations conflictuelles, pouvant survenir entre les uns et les autres.

Les adhérents sont aidés au quotidien par une équipe d'animation (composée d'un ou plusieurs animateurs et d'un coordinateur), qui est présente pour les soutenir, dans leurs démarches et projets. Ces animateurs sont salariés du GEM, employés par les adhérents pour les aider à prendre des décisions par eux-même, à s'organiser, pour leur faciliter le quotidien. Ils ne travaillent pas « sur » mais « pour » et surtout « avec » les adhérents qu'ils considèrent comme des « partenaires citoyens ». L'animation « suppose que les intéressés décident librement de l'aide qui leur sera donnée et qu'ils restent libres de contrôler cette aide » (Moser et al., 2004). Ce ne sont pas les animateurs, en tant que professionnels, qui prennent seuls les décisions. Ils doivent au contraire solliciter les adhérents, trouver les moyens de les mobiliser pour qu'ils soient et qu'ils restent à l'initiative (Fiacre et al., 2017)<sup>26</sup>. Mais, à quoi cela renvoie-t-il ? Quelles est le rôle des animateurs au sein d'un GEM ?

### **1.1 L'être et le faire de l'animateur : les différentes fonctions de l'animation**

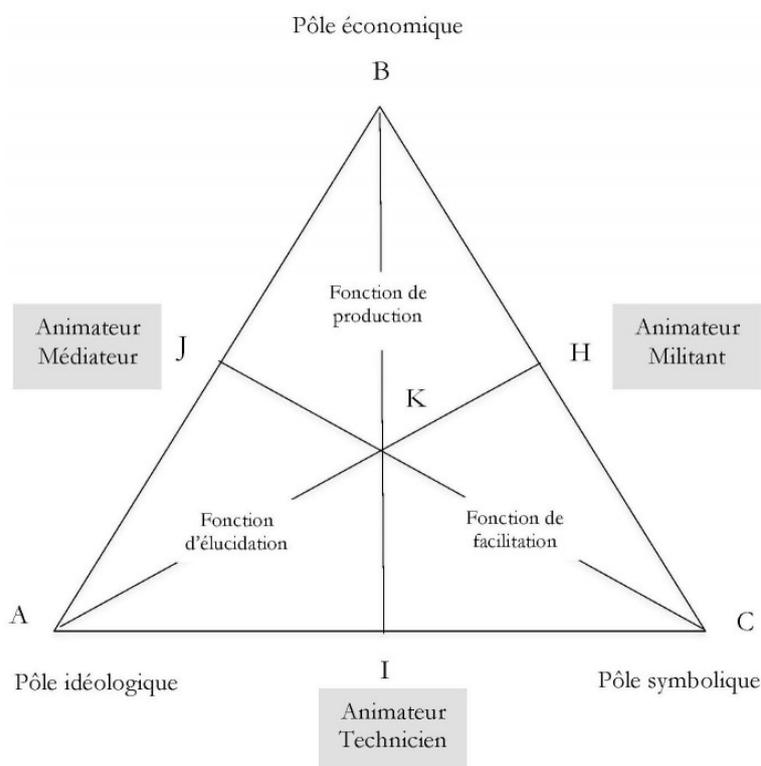
Il m'a semblé important de s'intéresser aux pratiques des animateurs dans le cadre de cette recherche. En effet, ceux-ci interviennent auprès des adhérents d'une façon singulière. Ils donnent du sens à ce qu'ils font, à leur intervention, ce qui n'est pas sans effet sur le réel. Les animateurs socioculturels « conçoivent (...) la réalité qu'ils se donnent pour tâche de traiter » (Dartiguenave, Garnier, 2008). Ils participent à la construction d'un savoir commun et, par la même occasion, conçoivent et façonnent des pratiques, des « manières de faire » spécifiques (*Ibid.*). Ces pratiques spécifiques, l'agir des animateurs seraient donc orienté et déterminé par la manière dont ils conçoivent et pensent en permanence leur intervention. En ce sens, l'animation peut être conçue comme une *praxis* au sens d'une « pratique consciente d'elle-même » (Gillet, 1996), ayant une valeur et un sens spécifique (Rozier, 2014), « une démarche de mise en tension créatrice d'une pratique et d'une théorie pour comprendre les actions humaines, les améliorer, les réajuster » (Dansac, Vachée, 2016). L'animateur pense tout autant qu'il agit, il dispose d'une « intelligence stratégique (...) qui lui permet de penser l'agir local, et d'agir le penser global » (*Ibid.*). Comment alors qualifier la pratique des animateurs ? Qu'est-ce que signifie être animateur et faire de l'animation, qui plus est dans un GEM ?

Plusieurs auteurs ont tenté de définir ce qui était au cœur de l'animation, ce qui constituait les fondements de ce métier. Gillet (1996) est l'un des premiers d'entre eux. L'animateur socioculturel a, selon lui, différentes fonctions qui lui permettent de faire vivre le groupe : ce sont les fonctions d' *élucidation*, de *facilitation* et de *production* (Chevetzoff, 2015 ;

---

<sup>26</sup> C'est l'un des enjeux fort qu'il y a pu avoir pendant le confinement : comment faire en sorte qu'ils soient toujours à l'initiative, même à distance.

Dansac, Vachée, 2016 ; Virgos et al., 2018 ; Gillet, 1996). A chacune de ces fonctions correspond un profil d'animateur (Fig. 6).



**Figure 6.** Modélisation de l'animation professionnelle

Source : Gillet, 1995

Chacun sont apparus au fil de l'évolution de la profession. Dans les années 1960, un premier profil se dégage, celui de l'animateur *militant* (élucidation) qui fonde son intervention sur des valeurs. Vient ensuite celui de l'animateur *technicien* (production) qui, quant à lui, utilise des outils spécifiques. Depuis les années 80, un nouveau profil se dégage : celui de l'animateur *médiateur* (facilitation) qui tente de (re)créer du lien social et de réguler les relations. Un animateur peut être tout à la fois médiateur, militant et technicien (Vachée, Dansac, 2013).

Dansac et Vachée (2016) vont, par la suite, compléter cette première modélisation tri-polaire, considérant que celle-ci ne permet pas de décrire les pratiques des animateurs dans leur totalité. Ils reprennent les trois fonctions énoncées par Gillet (1995, 1996) d'*élucidation* (l'animateur militant), de *production* (l'animateur technicien) et de *facilitation* (l'animateur médiateur) et identifient, en plus de celles-ci, deux autres fonctions spécifiques : la fonction de *transmission* (l'animateur pédagogue) et d'*accompagnement* (l'animateur clinicien).

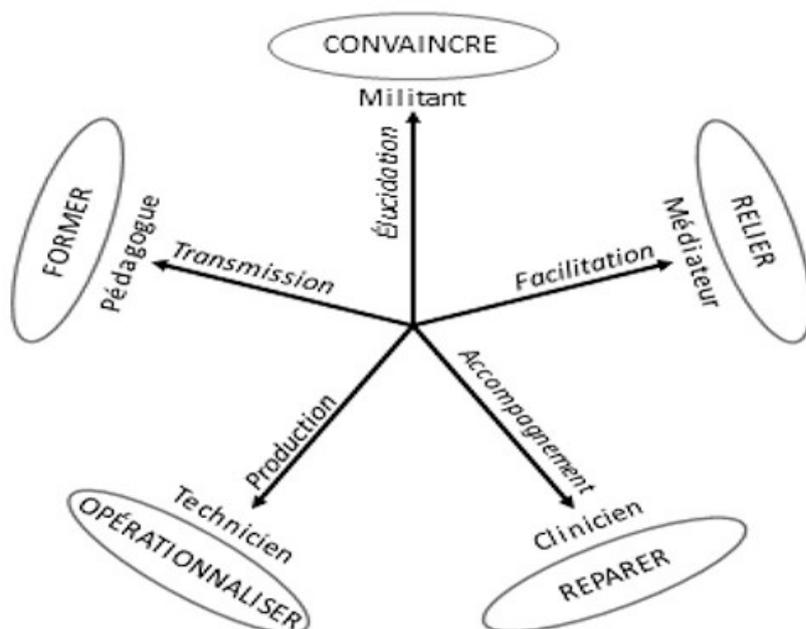


Figure 7. Schéma du modèle à cinq fonctions

Source : Dansac et Vachée (2016)

Le cœur du métier d'animateur consiste alors à transmettre des savoirs et savoir-faire, à former et augmenter les connaissances des individus à travers la figure du *pédagogue* ; à écouter, accompagner (le plus souvent individuellement) en suivant une logique de réparation (d'une situation, d'un comportement, d'un « défaut » de socialisation) à travers la figure du *clinicien* ; à relier, créer du lien social, des temps de rencontres, à favoriser le « vivre ensemble » à travers la figure du *médiateur* ; à favoriser le changement, changer les opinions, les mentalités, convaincre par une intervention émancipatrice à travers la figure du *militant* et enfin, à produire, opérationnaliser, organiser des activités, mettre en œuvre des projets par l'utilisation d'outils techniques à travers la figure du *technicien* (Fig. 7).

Un autre modèle reprend également la modélisation de Gillet (1995, 1996). Celui-ci semble, à mon sens, être plus le pertinent pour questionner et interroger les pratiques des animateurs de GEM puisque le rôle des animateurs au sein d'une telle association n'est pas à proprement parlé le même que celui d'un éducateur ou d'une autre profession de l'intervention sociale : ils n'ont pas fonction à être *pédagogue* ou *clinicien*. Il s'agit du modèle d'action (Moser et al., 2004) qui distingue quant à lui quatre missions au sein de l'animation socioculturelle : il s'agit d'animer (figure de l'*animateur*), de concevoir (figure du *concepteur*), d'organiser (figure de l'*organisateur*) et de médiatiser (figure du *médiateur*) (Tableau 4). Ces différentes tâches se combinent les unes aux autres et sont au fondement de la posture professionnelle de l'animation socioculturelle.

Position d'intervention	Moyen	But	Finalité
<b>Animateur</b>	Participer, animer, faciliter	Mobilisation Motivation	Action autonome
<b>Concepteur</b>	Étudier, explorer	Conception et transformation	Confiance en soi
<b>Organisateur</b>	Soutenir	Action et production	Auto-organisation
<b>Médiateur</b>	Faire le lien, mettre en rapport	Médiation Médiacion	Indépendance

Tableau 4 : Les différentes figures de l'animateur socioculturel

Source : Moser et al., 2004

L'action d'*animation* est ici centrale. Elle vise à « insuffler de la vie » et a de nombreuses significations : initier, encourager, motiver, enthousiasmer, donner vie, stimuler, etc. (Spierts, 1998). Elle a pour finalité de permettre aux acteurs de davantage s'autodéterminer, qu'ils soient à l'initiative : elle cherche donc à favoriser et à encourager l'action autonome.

L'action de *conception* vise à explorer, à étudier. C'est une posture dans laquelle l'animateur se questionne, réfléchit sur sa pratique. L'animateur cherche à agir efficacement et, pour ce faire, aborde une posture réflexive. Son travail est alors conçu comme une activité de recherche, de réflexion et de bilan sur ses propres postures et pratiques. Il mobilise des savoirs spécifiques – les savoir du social – qu'il s'agit de questionner, de ne pas considérer pour acquis et comme allant de soi. En ce sens, « les animateurs doivent pouvoir mettre les connaissances scientifiques au service de leur travail et fournir au système scientifique des pistes et des suggestions de recherche » (Moser et al., 2004). Cette fonction se retrouve dans les manières de faire des animateurs du GEM Envol et Cie<sup>27</sup>.

L'action d'*organisation* quant à elle cherche à soutenir l'acteur en l'aidant à travers la mise en place de structures de soutien, d'activités, de projets, d'actions spécifiques<sup>28</sup> : « les animateurs sont en premier lieu des accompagnateurs, qui agencent et cadrent des espaces d'organisation, animent, coordonnent et veillent à donner des informations

<sup>27</sup> Ce sont eux, ne l'oublions pas, qui sont à l'initiative de cette recherche sociologique.

<sup>28</sup> On retrouve, à mon sens, la fonction de technicien présente dans la conceptualisation de Gillet (1995, 1996).

transparentes » (Moser et al., 2004). Il s'agit d'être là en cas de besoin pour la personne sans pour autant être trop présent. L'animateur peut être tout à la fois dans une posture d'observateur, de collaborateur, de solutionneur, d'accompagnateur ou encore d'expert en fonction des situations (Moser et al., 2004).

Cette fonction se retrouve au sein du GEM Envol et Cie et dans les propos énoncés par les différents animateurs interrogés. Ceux-ci en effet ont beaucoup parlé de l'accompagnement des adhérents et de cette posture de soutien, qui me semble très importante. Il ne s'agit pas d'accompagner pour réparer la personne, dans une optique clinique ou thérapeutique, comme ce pouvait être le cas dans le modèle précédent, mais à travers les outils d'animation et une posture de soutien spécifique, d'aider la personne à reprendre confiance en elle et à progressivement faire par elle-même.

« (...) Est-ce que toi tu trouves que c'est un terme, tu dirais que ça peut convenir aussi en parlant du GEM ?

– Bah je dirais pas médiateur parce que je l'aurais vu sur autre chose médiateur mais, ça se trouve c'est ça. Mais c'est vrai qu'un peu de rouage quoi. **Moi j'utilise souvent l'image de la courroie de distribution. Ouais, des fois de traducteur. De facilitateur. Mais ouais, des fois de reformulation.**

– Vous êtes là un peu des fois pour aider la compréhension ?

– Ouais. **Et puis aussi, des fois, d'être là. Juste notre présence pour faire que les gens ils restent. Sans forcément agir.**

– Des fois le simple fait d'être là en tant qu'animateur, ça ?

– Ouais. Et de distribuer la parole ou de regarder la personne. » ( E9, animatrice du GEM )

« **On est là à côté des personnes mais jamais en avant. On est toujours dans l'ombre, c'est normal. Et, on est aussi là pour canaliser certaines personnes et encourager d'autres qui auraient besoin de prendre plus leur place.** » ( E6, animatrice d'un GEM )

L'animateur, en tant qu'organisateur-technicien, doit penser les conditions d'un soutien effectif. Il réfléchit à comment faire pour que la personne, l'adhérent, soit le plus à l'aise possible, en confiance au sein du GEM, à même de faire tout ce dont il a envie, qu'il ne soit pas empêché mais, à l'inverse, que le plus de portes lui soient ouvertes. Cela suppose d'être attentifs au cadre d'expression des uns et des autres et nécessite de construire, avec l'aide des adhérents, des « temporalités bienveillantes » (Painter, 2019), un « cadre » spécifique.

Les animateurs sont là en tant que soutien, dans la mesure où ils rassurent et confortent la prise de parole des adhérents. Ils sont dans une posture de facilitateur, présents en tant que garants du « cadre ». Leur présence permet d'instaurer un « climat de respect et d'écoute, permettant de libérer la parole plus facilement et créant une certaine émulation » (États généraux, 2020). Le GEM est certes un espace d'expression mais, il n'est pas toujours évident de prendre la parole, notamment pour des personnes aux parcours de soins parfois difficiles (Grard, 2011). Le rôle des animateurs consiste donc à faire surgir la parole, à créer les conditions pour que les personnes puissent réellement s'exprimer, dans un cadre rassurant, convivial et capacitant (Painter, 2019).

Les adhérents sont également soutenus à travers la mise en œuvre d'outils spécifiques, pensés pour les aider et les accompagner au mieux, par exemple, dans leurs prises d'initiatives au sein de l'association en suivant une logique de travail avec autrui (Astier, 2007). Ainsi, des mesures particulières ont été mises en œuvre par les animateurs pour que les adhérents ne soient pas seuls à un poste à hautes responsabilités. Les postes d'administrateurs et de membres du bureau ont ainsi été dupliqués : on y retrouve des vices-secrétaires, des vices-trésoriers,... Des temps de réunions ont également été créés pour que les adhérents puissent échanger entre eux autour de leurs postures via des réunions d'initiateurs et un conseil d'entraide<sup>29</sup>.

Les animateurs font donc attention à ne pas sur-responsabiliser les adhérents mais également à ne pas les sur-solliciter. Nous l'avons vu précédemment, le GEM est beaucoup sollicité, l'équipe d'animation fait donc attention à ne pas trop en faire : ils choisissent les projets et régulent du même coup les relations qu'ils ont avec l'extérieur. Ce lien avec l'extérieur renvoie à une autre – et dernière – fonction de l'animateur, celle de médiateur.

En effet, l'action de *médiation* a pour finalité de faire du lien, de permettre la rencontre, l'échange, la communication entre différents acteurs. L'animateur est créateur de lieux et de temps de médiation spécifiques. Le but de son travail est de permettre de nouvelles formes de lien social, une recomposition de celui-ci, l'animation glissant progressivement « vers une fonction de « réparation spécialisée » du lien social » (Douard, 2003 in. Virgo et al., 2018).

---

<sup>29</sup> Les réunions d'initiateurs permettent aux adhérents qui s'occupent d'une activité spécifique qu'ils organisent et animent (les initiateurs : par exemple initiateur sortie, piscine, relax,...) d'échanger ensemble sur leurs pratiques, sur comment animer et gérer un groupe, sur la posture que cela leur fait tenir envers les autres. Le conseil d'entraide quant à lui est dédié aux accueils de nouveaux adhérents qui ont lieu tous les mardis et qui sont gérées de manière autonomes par un groupe d'adhérents : les membres du conseil d'entraide. Ils peuvent échanger sur comment accueillir et présenter le GEM à des personnes extérieures, par quels moyens, dans quelles conditions, débriefent également sur le nombre d'inscriptions et de nouveaux adhérents à la suite de ces temps de présentation.

Cette fonction de médiateur est centrale pour tout animateur au sein d'un GEM. L'animateur de GEM est un animateur « médiatif » (Gillet, 1996) qui « pense que son efficacité professionnelle tient à sa capacité à créer des liens, que c'est là que se logent la véritable compétence, le savoir-faire et la qualification professionnelle » (Moser et al., 2004). Il permet et favorise la création de liens entre adhérents mais également entre les adhérents et la société locale, entre les adhérents et la société dans son ensemble (Freynet, 1994, 1995, 1998, 2000). On retrouve ainsi cette volonté et nécessité d'ouverture *sur* et à l'extérieur. Cette fonction de médiation transparaît dans la pratique à travers cette attention constante portée à cette idée d'ouverture mais également sous différents aspects que nous allons développer dans ce qui suit. Cette fonction de médiation nous semble être au cœur du « faire inclusion » des animateurs. Mais comment se décline-t-elle dans les faits ?

### **1.2 L'animateur comme médiateur**

Cette fonction de *médiation* renvoie à des façons d'être et de faire particulières. Nous l'avons indiqué précédemment, en tant que médiateur, l'animateur est là pour fluidifier et réguler les relations sociales, pour faire du lien (Ancreai, 2017). Il permet la rencontre entre adhérents, est là pour que celle-ci se fasse dans de bonnes conditions. Le GEM est un « havre de paix » (Pinfold, 2000), un espace dans lequel les adhérents se sentent bien, à l'aise, en partie parce que les animateurs veillent toujours à ce que l'ambiance y reste bienveillante et « bon enfant », selon les propos d'une adhérente.

Ils y jouent un rôle de médiateur dans le sens premier du terme : ils sont là pour prévenir, éviter, gérer, trouver une solution aux potentiels conflits survenant entre les uns et les autres à travers une fonction « anti monte-lait » (Puyuelo in. Bourg et al., 2014). Dans ce cas, ils font alors appel à deux types spécifiques, deux formes de médiation identifiés par Guillaume-Hofnung : la médiation *préventive* et *curative* (Guillaume-Hofnung, 2015).

Le GEM est un lieu de vie au sein duquel, comme tout autre espace social, des tensions et des conflits peuvent survenir. L'équipe d'animation est alors présente pour les temporiser. Elle peut intervenir en cas de besoin pour apaiser la situation : on est alors dans une médiation *curative*. Dans un premier temps, les animateurs laissent les adhérents gérer eux-même la situation, régler le conflit entre eux. C'est uniquement lorsque cela n'est pas ou plus possible, si le ton monte ou que la situation leur semble dégénérer ou prendre une tournure inappropriée, qu'ils interviennent dans la relation ou auprès de la personne (ou des personnes) qui transgresse les règles établies. Ils

n'interviennent qu'en cas de besoins dans les litiges et autres conflits pouvant exister entre deux adhérents.

Ils tentent alors de réguler la situation et peuvent s'appuyer sur le règlement intérieur du GEM, sur les règles formelles du groupe, sur le « cadre »<sup>30</sup> institué, dont ils sont certes les garants mais qui est construit par et avec les adhérents.

*« Et du coup, cette histoire de cadre, (...) ce que j'ai finis par comprendre de ce truc-là, c'est faire en sorte qu'il y ait des règles. Des règles claires. Et qui soient pas des règles du genre floues ou pas trop formulées. **C'est-à-dire s'appuyer sur des écrits, que ce soit règlement intérieur, charte si on a une charte, ce genre de choses-là.** Pour moi, ça s'applique vraiment en s'appuyant sur des mots en fait **qui ont été définis ensemble** et de qu'est-ce qui fait que cette association existe en fait. (...) le cadre pour moi, c'est ça. C'est savoir qu'il y a ce règlement sur quoi s'appuyer ensemble (...). Mais c'est un...je sais pas comment l'expliquer. Pour moi, c'est une sorte de...quand tu montes en escalade t'es assuré en fait. Et, y en a pleins qui le font sans être assurés mais moi, je préfère être assurée. Parce que du coup, si je tombe, si y a un truc qui se passe mal, je peux toujours me raccrocher à ça en fait. Je peux toujours me dire que ma présence là dans ce lieu elle est...y a des choses où, si je lâche prise en fait, si ça va pas, **y a toujours ce cadre-là pour me soutenir et pour soutenir les autres aussi et pour soutenir les adhérents et adhérentes.** Ça me permet à moi de pouvoir **m'appuyer sur quelque chose de solide.** » ( E12, animatrice du GEM )*

Ce sont des règles communes à l'ensemble du groupe, sur lesquelles les membres se mettent d'accord collectivement. Elles ne sont pas figées mais évoluent, sont questionnées et requestionnées en permanence dans la pratique et au fil du temps, en fonction du contexte, de situations ou événements problématiques pouvant survenir lors des temps d'ouverture du GEM, dont les animateurs sont témoins mais également, en fonction des plaintes et problèmes soulevés collectivement par le groupe concernant certains individus (cela peut arriver). Les animateurs sont là aussi pour permettre aux adhérents de verbaliser collectivement ce qui se passe en proposant d'en discuter lors des réunions d'adhérents, « support important qui « huile » la mécanique associative (...), rendez-vous collectif [fait] pour échanger et peut-être décider » collectivement de la réponse à apporter à certaines situations (Bourg et al., 2014).

---

30 Ce terme de cadre est directement issu des conversations et réunions avec l'équipe du GEM auxquelles j'ai pu assister. Ce sont les acteurs du terrain qui utilisent ce terme.

Les animateurs sont une présence rassurante et sécurisante pour les adhérents. Il s'agit, notamment lors des temps d'accueil, d'« être garant de pouvoir maintenir une ambiance respectant la sécurité de chacun, ce qui « nécessite du temps, de l'écoute, de la mise en scène, de la bienveillance » (Bourg et al., 2014).

*« (...) je considère que je suis surtout animatrice à l'accueil en fait. Animatrice et accompagnatrice de l'accueil dans tout ce que ça peut englober. **C'est-à-dire faire en sorte de créer un cadre cool, détendu, bienveillant, posé et rassurant pour que tout le monde puisse trouver sa place dedans. Que les gens se sentent à l'aise et que tous les gens puissent se sentir à l'aise dans le GEM. On a eu des questions, par exemple, à certains moments sur des tensions, sur des phrases homophobes ou racistes. Il y a pu avoir un peu ce genre de choses et c'est de garantir ce cadre-là : ok tu penses ça, ok mais, y a d'autres gens en fait et donc toi il faut que tu puisses te sentir bien ici parce qu'on va pas te virer mais, il faut que la personne puisse se sentir bien aussi alors que t'es là et que tu viens de dire ça. Et donc moi, mon rôle-là, ça va être de faire en sorte que ces deux personnes puissent quand même cohabiter dans le GEM et que cet incident-là soit pas tabou et, qu'en même temps, cet incident-là soit discuté. Et c'est ça un peu pour tout en fait. Ça peut être aussi sur fluidifier la conversation entre les gens qui se connaissent pas forcément et qui peuvent être timides. Ça peut être juste être présent.** » ( E12, animatrice du GEM )*

Cette fonction de médiation dans l'animation transparaît également dans un autre registre, à travers le travail réalisé autour de la création et de la perpétuation du lien social. Le médiateur n'est pas qu'un simple négociateur (Darbellay, Roduit, 2018 ; Chouinard et al., 2009). Le GEM vise à inclure les individus dans et à la société à travers sa fonction de « métier à tisser des liens » (Fiacre et al., 2017) et, les animateurs en tant que médiateurs sont là pour justement rattacher les adhérents à la société, la médiation consistant en une « action accomplie par un tiers [l'animateur], entre des personnes ou des groupes qui y consentent librement, y participent et auxquels appartiendra la décision finale, destinée soit à faire naître ou renaître entre eux des relations nouvelles, soit à prévenir ou guérir entre eux des relations perturbées » (Six, 1990). La médiation est ici appréhendée en tant que médiation *créatrice* et *renovatrice*, visant respectivement à faire naître et faire renaître un lien (Guillaume-Hofnung, 2015).

*« Et les accueils, c'est aussi ça, c'est d'y aller de temps en temps, sans en faire trop mais, de se dire qu'il faut que ça communique aussi. **Arriver à lancer et des sujets, de temps en temps pour que ça parle.** (...) Et, notre quotidien, avant d'accueillir,*

*c'est de créer les conditions d'accueil. C'est pour ça que le lieu a toujours été crucial et important. C'est pas juste on a un endroit et on se pose et on fait un joli sourire et tout va bien se passer. Non ! C'est de se dire : qu'est-ce qui fait un bon accueil ? Poser, comme ça, il y a pas des tableaux...là c'est un peu dénaturé mais t'es posé tranquillement, confortablement, t'as le canapé, t'as le café. Il y en a toujours un qui va prendre soin de le faire couler ou demander qui sait qui veut un café. Voilà. **C'est prendre des nouvelles des uns, des autres et toujours essayer de faire du lien entre ce qui est dit, avec les différents projets. En fait, c'est vraiment cette mise en lien. Donc on le fait en mots, sur les temps d'accueil. Et de disparaître quand...***

– *C'est être en soutien finalement, en quelque sorte ?*

– *Ouais 'fin je sais pas, je l'aurais peut-être pas nommé comme ça. **C'est plutôt cette mise en lien tout le temps. C'est plutôt comme ça que je le vois. (...)*** » ( E5, coordinatrice du GEM )

Ils sont là pour favoriser les échanges entre adhérents, notamment lors des temps d'accueil, et pour créer du lien avec l'extérieur, avec la société locale et la société dans son ensemble. La place stratégique qu' occupe l'animateur entre ces différents pôles, les différents liens qu'il peut avoir dans le réseau associatif local, lui permettent de mettre en place des projets qui servent justement à les relier, à créer, recréer du lien et à travailler ensemble sur des projets communs, sur du « commun » (Dardot, Laval, 2015) en créant et en inventant de nouvelles manières de faire collectives, un nouvel « imaginaire ». Tout ce travail de médiation de l'animateur vise donc à « créer des occasions » (Freynet, 2000 ; Chouinard et al., 2009), des temps de rencontre, à ouvrir et investir de nouveaux espaces au sein desquels les adhérents vont y être reconnus pour leur capacités et potentialités et non plus à travers leurs manques ou leur trouble.

## **2. Philosophie et éthique de l'animation**

### **2.1 Voir les capacités par-delà le trouble**

L'animateur a pour particularité de n'être ni un travail social, ni un soignant. Il peut avoir des liens avec ces professionnels, soit en travaillant directement avec eux au quotidien, dans des dispositifs sanitaires, médico-sociaux ou sociaux ou, de manière plus distanciée, en coordonnant ses propres actions avec les leur en tant qu'acteur du tissu social de proximité et partenaire (Bloch, Hénaut, 2014). Il ne partage pas pour autant les mêmes enjeux et objectifs. L'animateur porte un regard assez différent de celui du travailleur social et notamment de l'éducateur spécialisé (Gillet, 2006 ; Raibaud, 2013). Ce sont deux manières de faire et d'appréhender la personne distinctes, deux professions

spécifiques. La professionnalité de l'animateur, sa posture et ses manières de faire professionnelles se sont constituées et construites en se distinguant de celles de travail social, mettant ainsi en avant des compétences spécifiques. C'est ainsi que la profession s'est construite et consolidée (Dubar, Tripier, Boussard, 2015 ; Dubar, 2015). En quoi la posture de l'animateur est-elle si particulière ? En quoi se distingue-t-elle de celle des professions du « travail sur autrui » (Dubet, 2002) ?

Au sein d'un GEM, l'adhérent est considéré avant tout comme une « personne » et non comme un « malade » (Troisoeufs, 2009). En effet, le GEM n'est pas un lieu de soin, il n'a pas vocation à « prendre soin » des personnes au sens du mot *cure*, n'a pas d'objectif thérapeutique. L'animateur n'est donc pas dans une posture soignante : il n'est ni infirmier, ni psy, ni éducateur. Ils voient avant tout les capacités et potentialités de la personne, qu'ils perçoivent comme « un acteur et un citoyen en puissance » (Gillet, 2006) et non comme une personne à « soigner », à « réparer ». C'est un aspect, il me semble central de la « philosophie »<sup>31</sup> propre à l'animation : elle n'est pas un « métier réparateur » (Goffman, 1968), éducatif.

Les pratiques éducatives sont sous-tendues par un idéal de réparation de l'autre et de « progrès social » (Ion, 2005). L'individu est appréhendé, dans cette approche, en termes de manques, d'incapacités, de stigmates, de désavantages. Il est perçu comme manquant de quelque chose, comme dysfonctionnant, comme différent. L'accent est mis sur son a-normalité. Les pratiques des éducateurs suivent, en ce sens, un modèle *caritatif* – en opposition au modèle *militant* (Fustier, 2000). On cherche à ramener autrui dans la normalité en l'éduquant ou le rééduquant, en compensant et réparant « un défaut, un manque ou un écart » (Ravon, Ion, 2012) que l'on perçoit, en mobilisant des techniques spécifiques, « une compétence professionnelle de type technico-psychologique » (Castel, 1998), en suivant un « schéma de réparation » (Goffman, 1968) : on mesure dans un premier temps l'écart à la norme, norme que l'on cherche ensuite à rejoindre (Ion, 2010). Cet écart, ce manque devient alors, aux yeux du professionnel de l'aide, « réparable, aménageable, transformable, en un mot perfectible » (Laval, Ravon, 2005).

La philosophie qui constitue l'animation est foncièrement différente. Comme l'indique Gillet, à l'inverse de l'éducateur, l'animateur « n'est pas dans la tâche de la rééducation, il doit être dans le plaisir de vivre », son travail étant axé « sur les capacités, les potentialités et la restauration de soi » (2006). A travers l'approche socioculturelle de l'animation, on appréhende ce que peut faire la personne, ce qu'elle pourrait faire et non

---

31 On entend par « philosophie », au même titre que Gonin (2008) les « significations générales données aux pratiques d'aide ».

ce qu'elle ne peut pas ou plus faire. On « part des potentialités créatives et des ressources des individus et non pas de leurs problèmes ou de leurs carences » (Sievers, Wagner, 1992 in. Moser et al., 2004). L'animateur favorise l'autodétermination des adhérents, leur permet de développer pouvoir d'agir et « capacités » (Sen, 2000a, 2000b, 2010). Ils font, grâce à leur manière de faire, du GEM un « environnement capacitant » (Fernagu, 2018), qui crée des opportunités et des possibilités d'agir, des espaces d'expression et de libération de leurs potentialités.

*« [le GEM] c'est une association. Mais pour moi, c'est plus qu'une association. C'est un espace où on accepte les gens comme ils sont. Et on étiquette pas. C'est une micro-société idéale au niveau de la façon dont on est perçu par les animateurs je dirais. Pas idéale entre nous. Il y a des conflits. Il y a des personnes malsaines. Mais, au niveau de l'éthique du lieu, qui est créée par des animateurs, c'est un espace où on peut retrouver du potentiel quand tout a été détruit. Pour moi, ça a été ça. » ( E1, adhérente depuis 4 ans)*

Le GEM apparaît comme un espace de liberté dans lequel l'adhérent peut s'épanouir. S'épanouir ne signifie pas pour autant être autonome. On met en avant les capacités de l'individu – que l'on valorise – sans pour autant le penser comme purement autonome. L'adhérent est et sera toujours dépendant, comme nous le sommes tous (Laugier, 2010) : tout « sujet » est « fondamentalement vulnérable » (Tronto, 2009), comme nous l'indique « l'omniprésence des activités de care » dont « chacun de nous (...) dépend, y compris comme nous sommes autonomes et paraissions indépendants » (Garrau, 2014). Il a besoin d'autrui, des autres adhérents mais également des animateurs. Ceux-ci, nous allons le voir, sont des professionnels du *care*.

## **2.2 Des professionnels du care**

Les animateurs sont des *médiateurs*, créateurs de liens entre les uns et les autres. En ce sens, ils peuvent être considérés comme des professionnels du *care*, attentifs aux liens et attachements, cherchant à « préserver les liens entre les personnes » (Hennion, Vidal-Naquet, 2014 ; Gilligan, 2008).

Ils sont aussi des *techniciens* (Gillet, 1995), des *organiseurs* (Moser et al., 2004), mais leur pratique ne se fonde pas uniquement sur cet aspect purement technique. Leurs interventions, leurs manières de faire et d'être au quotidien auprès des adhérents sont emplies d'une attention portée à autrui, d'une forme de sollicitude, chargées d'émotions, de sentiments, de sensibilités qui s'expriment dans la relation à l'autre, dans le prendre soin d'autrui (au sens du *care*). Des « compétences relationnelles et sensibles [sont]

inhérentes à [ces] activités » d'animation (Hennion, Vidal-Naquet, 2012 in. Ravon, Ion, 2012), ne serait-ce qu'au travers de la dimension d'écoute. Il s'agit d'être là, d'être attentif à l'autre, à ce qu'il peut vivre et nous dire de sa situation : « la disponibilité, l'attention, la présence, en un mot le travail de care, supposent de donner de soi, de s'attacher, de laisser manifester sa sensibilité » (Ravon, Laval, 2015). C'est ce travail de *care* – cette sensibilité ressentie, cet investissement de *soi* de l'animateur dans la relation – qui permet d'engager et de donner envie aux adhérents de venir au GEM. C'est également lui qui permet d'instaurer un climat de confiance entre adhérents et animateurs, qui met à l'aise et qui distingue le GEM des autres structures (sanitaires, sociales, médico-sociales) que les adhérents côtoient.

« **Je peux parler avec les animateurs.**

– Tu peux leur raconter aussi ce qui t'arrive ?

– *Ce qui m'arrive et puis, ils me connaissent bien. Au bout de treize ans ! Ça fait plus de vingt ans que je connais [nom de la coordinatrice] et puis les animateurs voilà. Je pense qu'ils sont à l'écoute aussi.* » ( E2, adhérent depuis 13 ans )

L'animateur utilise ce qu'il ressent, ses expériences émotionnelles et sentiments, « le « bouillonnement », l'émotionnalité de la vie sociale » (Armadio, Bringou, 2011). Être animateur implique d'utiliser ces émotions, de s'en servir dans la relation au groupe, dans les échanges que l'on peut avoir avec les adhérents au sein du GEM. Cela « demande un savoir faire particulier et d'autant plus exigeant qu'il repose sur un savoir être : une économie des sentiments. Si les sentiments psychosociaux sont indispensables (...), ils nécessitent concomitamment de pouvoir les dé-faire pour les utiliser comme d'un matériau au service de la relation. Cette économie des sentiments permet de donner du sens aux pratiques professionnelles, elle est l'étape fondamentale à partir de laquelle on peut objectiver des réponses colorées de la personnalité [de l'animateur], des mots et gestes qui lui appartiennent » (*Ibid.*). Cette émotivité vient colorer les manières de faire et d'être des animateurs qui s'engagent émotionnellement auprès des adhérents.

## CONCLUSION

L'inclusion devient aujourd'hui un impératif : il faut « penser inclusion » au quotidien. C'est notamment le travail demandé aux professionnels qui, en tant qu'intervenants sociaux, doivent penser et réfléchir aux modalités permettant à leur public d'être inclus dans la société. Ce travail autour de l'inclusion se retrouve dans les pratiques du GEM et notamment à travers les tâches et fonctions dévolues aux animateurs. A travers leur rôle de *médiateur*, ceux-ci bricolent, coconstruisent avec les adhérents l'espace même du

GEM, son ambiance « familiale », « conviviale » et « bon enfant » si singulière ; et, une multitude de projets socioculturels et artistiques qui ont pour but de « faire lien ». Comme l'indique Caune, « tisser le lien social, c'est inventer des traits d'union, des espaces, des scènes d'énonciation où les individus produisent des lieux d'expression, des lieux de coopération, des lieux d'initiative. » (2010). Les animateurs cherchent à restaurer et créer de nouveaux liens sociaux de proximité, à faire émerger des espaces de sociabilité et de solidarité, d'entraide et de *care* qui, progressivement, redonnent confiance en soi à travers un travail de restauration identitaire qui passe par le regard d'autrui.

Le GEM apparaît à ce titre comme un « espace intermédiaire » (Roulleau-Berger, 2003), un espace de création et de recomposition sociale, collectivement construit, « où se bricolent de micro-ajustements » (Faget, 2008), des manières de faire et de vivre en société plus harmonieuses, plus respectueuses d'autrui, en somme, plus inclusives.



## CONCLUSION GÉNÉRALE

### Le travail inclusif du GEM

L'une des missions premières du GEM est de lutter contre l'isolement en tant qu'« outil de rupture des solitudes » (Bordiec, 2018). Refaire du lien constitue donc une priorité. « Faire inclusion » suppose de « faire lien », de créer de nouveaux attachements. Comme l'indiquent Einhorn, Tremblay et Zeroug-Vial, « refaire du lien » implique « la possibilité d'entrer en relation avec de nouvelles personnes sur le territoire, mais aussi de s'attacher à de nouveaux environnements, lieux et objets. (...) Connaître son environnement, les espaces qui le composent (des paysages aux associations du quartier, en passant par la piscine ou le club d'échec du soin) pourraient alors permettre aux personnes de s'autoriser à se l'approprier, à s'y ancrer, créer de nouvelles routines, développer de nouvelles possibilités de soutien » (2019). Le GEM permet aux adhérents de s'inscrire socialement et spatialement dans le monde qui les entoure. Il leur offre de nouvelles manières de voir et de pratiquer le monde, d'y réagir et d'y agir et c'est en cela que l'on peut parler de « pratiques inclusives ».

L'association n'a pas pour simple vocation d'offrir un espace d'activités aux adhérents mais leur permet d'être véritablement acteurs de la cité et praticiens de la ville, de retrouver prises sur leur environnement, sur leurs espaces de vie (Painter, 2019). Le GEM offre à la fois un espace et une place aux adhérents, dans la ville et la cité, par une attention constante au « cadre » portée par les professionnels, animateurs de GEM.

### Et si l'inclusion allait de soi ?

Pour autant, nous avons pu le constater, le GEM n'est pas seulement un lieu, un espace physique et géographique, il est avant tout un lien, vecteur d'interconnaissance et de lien social et c'est un élément qui me semble être fondamental. Élément qui a pu être d'autant plus visible durant le confinement puisque le GEM a continué d'exister malgré la distance. Le collectif a perduré et s'en est même trouvé renforcé, de nouvelles formes de lien étant apparues. On ne vient pas au GEM uniquement pour occuper et remplir ses journées – même si c'est l'un de ses attraits – on y vient surtout parce qu'on souffre de solitude et qu'on souhaite être entouré, rencontrer du monde et ne plus être seul, que ce ne soit ne serait-ce que pour être « seuls ensemble » (Coleman, 2009). Le GEM est un espace de rencontre entre adhérents, entre « pairs », au sein duquel il est possible de tisser des liens et de se recréer un réseau. Il est pourvoyeur de compagnie et créateur d'opportunités de relations amicales (Bordiec, 2018).

Cette interconnaissance qui se crée, les relations qui se tissent entre les uns et les autres sont au fondement même de la logique inclusive du GEM : le GEM est avant tout un lieu de rencontre, de soutien entre « pairs », une « seconde famille »<sup>32</sup> pour certains. J'ai parlé ici principalement des professionnels, du « faire inclusion », des pratiques explicitement tournées vers l'inclusion. Mais, les professionnels ne sont pas les seuls à avoir des « pratiques inclusives ». Les adhérents aussi ont des pratiques inclusives entre eux mais qui, pour leur part, ne sont pas directement orientées vers cet objectif spécifique : l'inclusion n'est pas un objectif de travail pour eux mais est beaucoup plus implicite, se fait dans les non-dits, de manière souterraine. Comme l'indique Calvez, « dans les relations de la vie courante, les personnes n'agissent pas et ne se conduisent pas en fonction des cadres de pensée de l'inclusion (...) : elles agissent avec autrui en fonction de modèles plus ou moins conscients des relations sociales, de ce qu'elles considèrent être des relations souhaitables, des représentations qu'elles ont des personnes avec lesquelles le déroulement de leur vie les met en relation (par exemple des voisins, des amis, des rencontres occasionnelles...). L'inclusion n'est alors pas un projet explicite des acteurs ou une activité intentionnelle; c'est un constat que le chercheur peut dresser ex-post quant au déroulement de ces relations et à l'étendue des personnes qu'elles concernent » (2018).

Les liens qui existent entre les adhérents sont tels qu'il n'y a même pas nécessité de parler d'inclusion car celle-ci va de soi, leur semble naturelle. Elle ne semble pas nécessiter d'efforts particuliers. Faut-il alors nécessairement parler l'inclusion lorsque l'on s'intéresse aux GEM ? Peut-être pas. Tout dépend, à mon sens, du regard que l'on porte sur l'objet et de notre focale, de ce que l'on tente de mettre en lumière.

Dans le cadre de cette étude, je me suis intéressée aux pratiques explicitement inclusives, notamment des professionnels, se rapportant aux cadres de pensée de l'inclusion. Mais on ne peut se limiter à cet aspect pour comprendre véritablement les « pratiques inclusives » des GEM. Il s'agira pour moi, à la suite de ce premier travail, de continuer cette réflexion en m'intéressant plus particulièrement aux pratiques entre « pairs » (Gardien, 2017), aux interactions existantes entre adhérents pour mieux comprendre et appréhender ce qui se joue au sein de cet espace social. En effet, on ne peut étudier le GEM sans s'intéresser aux dynamiques sociales existantes entre adhérents, aux différentes pratiques inclusives qu'ils mobilisent et qui participent d'une forme de « prendre soin », de *care* (Paperman, Laugier, 2011 ; Tronto, 2009).

---

32 C'est un terme qui a été utilisé par plusieurs de mes enquêtés pour décrire le GEM.



## BIBLIOGRAPHIE

- ADLER., A., ADLER., P.** (1987). *Membership roles in fiels research*, Thousand Oaks : Sage Publications.
- ADLOFF., C.** (2018). « Aller vers » pour lier avec les personnes à la marge, *VST – Vie sociale et traitements*, 139(3), 5-12.
- ALLIER., E.** (2020). Les groupes d'entraide mutuelle s'organisent à distance, *Hospimedia* [en ligne], mis en ligne le 20 mars 2020, consulté le 9 avril 2020, disponible sur : [https://www.liberation.fr/france/2020/03/26/les-unites-psychiatriques-plus-que-jamais-a-l-isolement\\_1783088](https://www.liberation.fr/france/2020/03/26/les-unites-psychiatriques-plus-que-jamais-a-l-isolement_1783088).
- ARMADIO., N., BRINGOUT., V.** (2011). L'intervention sociale ou l'économie des sentiments. Regards croisés d'un sociologue et d'une ES, *Le sociographe*, 36(3), 87-97.
- ASTIER., I.** (2007). *Les nouvelles règles du social*, Paris : Presses universitaires de France, coll. « Le lien social ».
- ASTIER., I.** (2009). Les transformations de la relation d'aide dans l'intervention sociale, *Informations sociales*, 153(2), 52-58.
- BEAUMONT., G.** (2018). *Occupation temporaire et aménagement des friches urbaines*, Mémoire dans le cadre du master « Architecture, Ville et Territoire », Nancy, ENSA.
- BECKER., H. S.** (2002). *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris : La Découverte.
- BERGER., P., LUCKMANN., T.** (2018). *La Construction sociale de la réalité*, Paris : Armand Colin.
- BIGO., M., SECHET., R.** (2016). Une petite lorgnette pour élargir la focale : questionner le droit à la ville des femmes âgées à partir de leurs pratiques des promenades balnéaires, *Environnement Urbain* [en ligne], mis en ligne le 6 octobre 2016, consulté le 22 juillet 2020. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/eue/1403>.
- BLANC., A.** (2007). Responsabiliser la société in. **POIZAT., D.** (dir.) *Désinsulariser le handicap* (pp.141-146), Toulouse : ERES.
- BLOCH., M., HENAUT., L.** (2014). La structuration de la coordination : des histoires différentes selon les champs d'intervention in. *Coordination et parcours. La dynamique du monde sanitaire, social et médico-social* (pp.43-96), Paris : Dunod.
- BLUMER., H.** (1966). Sociological implications of the thought of George Herbert Mead, *American Journal of Sociology*, (76), 535-548.
- BORDIEC., S.** (2018). Rendre les solitudes supportables : sociabilisations et (dés)intégration sociale des « isolés » d'un groupe d'entraide mutuelle, *Sociologie et sociétés*, 50(1), 129-155.

- BOUTTET., F.** (2012). Frontières, passeurs et intégration. Quand les personnes handicapés mentales pratiquent un sport en milieu ordinaire, *Revue des sciences sociales*, (48), 170-177.
- BOUQUET., A., CHAPELLE., M., GAYRARD., M., LEGER., C., MANSOURI., S., Mc AREE., C., RENON., M.** (2012). *Autrement capable : regard nouveau sur la participation et la prise en compte des besoins des personnes handicapées, à travers la grille des capacités*, dossier réalisé dans le cadre du module interprofessionnel de santé publique, Rennes : EHESP.
- BOUQUET., B.** (2013). Les temporalités de la décision, *Vie sociale*, 2(2), 123-131.
- BOUQUET., B.** (2015). L'inclusion : approche socio-sémantique, *Vie sociale*, 11(3), 15-25.
- BOURDIEU., P., WACQUANT., L.** (1992). *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris : Seuil.
- BOURDIEU., P.** (dir.) (1993a). *La misère du monde*, Paris : Éditions du Seuil.
- BOURDIEU., P.** (1993b). A propos de la famille comme catégorie réalisée, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 100(4), 32-36.
- BOURG., S., GHOUAS., M., PINEL., A.** (2014). « Qu'est-ce que tu fous là ? » Des éducateurs spécialisés dans un groupe d'entraide mutuelle, *Empan*, 94(2), 53-60.
- BOYER., A.** (2006). Le lieu et le lien. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 37(2), 9-16.
- CALVEZ., M.** (1994a). Le handicap comme situation de seuil : éléments pour une sociologie de la liminalité, *Sciences sociales et santé*, 12(1), 61-88.
- CALVEZ., M.** (1994b). L'institution totale, gestionnaire de biographies. L'entrée de déficients mentaux dans le milieu ordinaire, *Politix*, 27(7), 143-158.
- CALVEZ., M.** (2018). Handicaps et inclusion dans la vie de la cité. Pour une approche de la variabilité de la participation sociale, *Semaine Handicap et Citoyenneté* (3<sup>e</sup> édition), Université catholique de Lille – Université du Québec à Montréal.
- CASTEL., R.** (1998). *Du travail social à la gestion sociale du non-travail*, *Esprit*, 241(3/4), 28- 45.
- CAUNE., J.** (2010). *Pratiques culturelles et médiation artistique : la construction du lien social* in. **LIQUETE., V.** (dir.) *Médiations* (pp.85-101), Paris : CNRS Éditions, cool. « Les essentiels d'Hermès ».
- CHAMBON., N.** (2017). *Solidarisations. Enquête sur les migrants en situation irrégulière et leurs soutiens*, thèse de doctorat de sociologie, Lyon : Université Lumière Lyon 2.
- CHEVETZOFF., P.** (2015). Méthodologie de conduite de groupe dans la perspective de l'arps/Transition, *Connexions*, 104(2), 19-34.

- CHOUINARD., I., COUTURIER., Y., LENOIR., Y.** (2009). Pratique de médiation ou pratique médiatrice ? La médiation comme cadre d'analyse de la pratique professionnelle des travailleurs sociaux, *Nouvelles pratiques sociales*, 21(2), 31-45.
- COLDEFY., M.** (2010). *De l'asile à la ville : une géographie de la prise en charge de la maladie mentale en France*, thèse de géographie, Paris : Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- COLEMAN., L.** (2009). Being alone together. From solidarity to solitude in urban anthropology, *Anthropological Quarterly*, 82(3), 755-777.
- Comité d'organisation des États Généraux des personnes vivant ou ayant vécu des troubles psychiques** (2020). *Récit d'une démarche participative. États généraux des personnes vivant ou ayant vécu des troubles psychiques*, rapport.
- CORDEIL., R.** (2008). *Les groupes d'entraide mutuelle : un outil d'insertion sociale pour les personnes atteintes de troubles psychiques ? L'exemple du département des Côtes d'Armor*, mémoire réalisé dans le cadre de la formation d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale, Rennes : EHESP.
- COULON., A.** (2012). Chapitre IV. Les méthodes de recherche in. *L'École de Chicago* (pp. 75-117), Paris : Presses Universitaires de France.
- CROZAT., B.** (2007). L'écoute, un exercice professionnel difficile, *Lien social* [en ligne], n°864, mis en ligne le 6 décembre 2007, consulté le 10 août 2020. Disponible sur : <https://www.lien-social.com/L-ecoute-un-exercice-professionnel-difficile#:~:text=Le%20%C3%A9phone%20prot%C3%A8ge%20parole%20au%20t%C3%A9phone%20peut%20lib%C3%A9rer.&text=Ils%20sont%20capables%20de%20dire.en%20face%2D%C3%A0%2Dface.>
- DAMONE., E.** (2019). Revisiter la notion de communauté médiatique à partir de l'exemple des collectifs d'auditeurs engagés en Afrique subsaharienne, *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne], 16, mis en ligne le 1<sup>er</sup> mai 2019, consulté le 1<sup>er</sup> août 2020. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/rfsic/5915>.
- DANGER., H.** (2003). La radio : un outil au service de la vie sociale. *Gérontologie et société*, 106(3), 187-199.
- DANSAC., C., VACHÉE., C.** (2016). Les fonctions professionnelles de l'animateur. Un modèle à 5 dimensions comme repère pour l'analyse des compétences et de l'action in.
- KHADRAOUI., M. H.** (dir.) *Les métiers de l'animation et de la médiation et les transformations sociales*, Tunis.
- DARBELLAY., K., RODUIT., S.** (2018). L'animateur-médiateur, quelles réalités ? De la formation à son implémentation dans des actions hors murs dans le contexte suisse in.
- GREFFIER., L., MONTERO., S., TOZZI., P.** (dir.) *L'animation socioculturelle : quels*

*rapports à la médiation ?* (pp.37-55), Bordeaux : Carrières sociales Éditions, coll. « Des paroles et des actes ».

**DARDOT., P., LAVAL., C.** (2015). Chapitre 10. La praxis instituante in. *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle* (pp.405-451), Paris : La Découverte.

**DARTIGUENAVE., J-Y., GARNIER., J.** (2008). *Un savoir de référence pour le travail social*, Toulouse : ERES.

**DE CERTEAU., M.** (1990). *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Paris : Gallimard.

**DEMAILLY., L.** (2011). *Sociologie des troubles mentaux*, Paris : La Découverte.

**DOUARD., O.** (2003). *Dire son métier, les écrits des animateurs*, Paris : L'Harmattan.

**DUBAR., C.** (2015). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris : Armand Colin.

**DUBAR., C., TRIPIER., P., BOUSSARD., V.** (2015). *Sociologie des professions*, Paris : Armand Colin.

**DUBET., F.** (2002). *Le déclin de l'institution*, Paris : Le Seuil.

**DUBUS., P.** (2009). Réflexion sur les tiers-lieux. Signification et effets dans les institutions médico-sociales, *VST – Vie sociale et traitements*, 103(3), 18-24.

**DUCETTE., J. P., SEWELL., T. E., POLINER SHAPIRO., J.** (1996). Diversity in education: Problems and possibilities in. **MURRAY., F. B.** (dir.), *The Teacher Educator's Handbook* (pp. 323-381). San Francisco : Jossey-Bass.

**DURKHEIM., E.** (1895). *Les règles de la méthode sociologique*, Paris : Flammarion, coll. « Champs classiques ».

**EHRENBERG., A.** (2016). Santé mentale : quel cadre de réflexion pour quelle action ? *Esprit*, (12), 27-30.

**EINHORN., L., TREMBLAY., V., ZEROUG-VIAL., H.** (2019). Reconsidérer les frontières du soutien en santé mentale, *Rhizome*, 73(3), 18-19.

**ENJOLRAS., B.** (2010). Gouvernance verticale, gouvernance horizontale et économie sociale et solidaire : le cas des services à la personne, *Géographie, économie, société*, 12(1), 15-30.

**EYRAUD., B., VELPRY., L.** (2014). De la critique de l'asile à la gestion de l'offre en santé mentale : une désinstitutionnalisation à la française de la psychiatrie ?, *Revue française d'administration publique*, 149(1), 207-222.

**FABRE., C.** (2019). *L'occupation temporaire, un nouveau rapport à la ville ? L'exemple du projet de l'Autre Soie à Villeurbanne*, mémoire réalisé dans le cadre du master « Urbanisme et Aménagement », Lyon : Institut d'urbanisme de Lyon, Université Lumière Lyon 2.

- FAGET., J.** (2008). L'impensé de la médiation:contre-culture ou soft power ? *Empan*, 72(4), 74-80.
- FAVEREAU., E.** (2020). Confinement. Les unités psychiatriques plus que jamais à l'isolement, *Libération* [en ligne], mis en ligne le 26 mars 2020, consulté le 10 septembre 2020, disponible sur : [https://www.liberation.fr/france/2020/03/26/les-unites-psychiatriques-plus-que-jamais-a-l-isolement\\_1783088](https://www.liberation.fr/france/2020/03/26/les-unites-psychiatriques-plus-que-jamais-a-l-isolement_1783088).
- FERNAGU., S.** (2018). Les capabilités au prisme de la capacité à s'autodéterminer : les Clubs de dirigeants de PME, *Formation emploi*, 142(2), 231-254.
- FIACRE., P., PERROT-DESSAUX., C., DEMOUSTIER., S., PRIETO., J., RAHARIJAONA., M.** (2017). *Entre vulnérabilité et autonomie. Etude sur les groupes d'entraide mutuelle de la région Centre – Val de Loire*, CREAL du Centre – Val de Loire, étude réalisée à la demande de l'ARS Centre – Val de Loire.
- FIEULAIN., N.** (2007). *Le Centre d'échanges de Lyon Perrache, son image, ses publics: fonctions urbaines et dispositifs de prévention*, Rapport final de l'étude-action Centre d'échanges de Lyon Perrache, Rapport de recherche, Groupe de Recherche en Psychologie Sociale, Université Lumière Lyon 2.
- FIEULAIN., N.** (2015). Ville, espaces et précarité : L'urbain contre la santé mentale... tout contre ? *Rhizome*, 57(3), 11-12.
- FOUGEYROLLAS., P.** (2010). *La funambule, le fil et la toile. Transformations réciproques du sens du handicap*, Laval : Les Presses de l'Université Laval.
- FREYNET., M-F.** (1994). Pour une approche des médiations du travail social in. **BLANC., M., MORMONT., M., REMY., J., STORRIE., T.** (dir.), *Vie quotidienne et démocratie : pour une sociologie de la transaction sociale* (pp.181-206), Paris : l'Harmattan.
- FREYNET., M-F.** (1995). *Les médiations du travail social. Contre l'exclusion : (re)construire les liens*, Lyon : Chronique sociale.
- FREYNET., M-F.** (1998). Transaction et médiation dans le champs du travail social in. **FREYNEY., M-F., BLANC., M., PINEAU., G.** (dir.), *Les transactions aux frontières du social : formation, travail social, développement local* (pp.78-88), Lyon : Chronique sociale.
- FREYNET., M-F.** (2000). La médiation, nouvelle technique, nouveau métier ? La médiation, un enjeu pour la refondation du travail social, *Revue française de service social*, (198), 98-103.
- FUSTIER., P.** (2000). *Le lien d'accompagnement*, Paris : Dunod.
- GARDELLA., E., CEFAL., D.** (2011). La morale de l'urgence sociale. Une enquête au Samu social de Paris, *Empan*, 84(4), 18-24.

- GARDIEN., E.** (2017). *L'accompagnement et le soutien par les pairs*, Grenoble : PUG, coll. « Handicap, vieillissement, société ».
- GARDOU., C.** (2012). *La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule*, Toulouse : ERES.
- GARRAU., M.** (2014). II. Éthique et politique de l'attention in. *Care et attention* (pp.43-68), Paris : Presses universitaires de France.
- GILLET., J-C.** (1995). *Animation et animateurs. Le sens de l'action*, Paris : l'Harmattan.
- GILLET., J-C.** (1996). Praxéologie de l'animation professionnelle, *Recherche & Formation*, (23), 119-134.
- GILLET., J.** (2006). *L'animation en questions*, Toulouse : ERES.
- GILLIGAN., C.** (2008). *Une voix différente. Pour une éthique du care*, Paris : Flammarion.
- GLASER., B., STRAUSS., A.** (2010). *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*, Paris : Armand Colin, coll. « Individu et Société ».
- GLEVAREC., H.** (2003). Le moment radiophonique des adolescents: Rites de passage et nouveaux agents de socialisation. *Réseaux*, no 119(3), 27-61.
- GOFFMAN., E.** (1968). *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris : Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- GOFFMAN., E.** (1973a). *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : La présentation de soi*, Paris : Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- GOFFMAN., E.** (1973b). *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 2 : Les relations en public*, Paris : Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- GOFFMAN., E.** (1974). *Les rites d'interaction*, Paris : Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- GOFFMAN., E.** (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris : Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- GOFFMAN., E.** (2013). *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Paris : Economica, coll. « Études sociologiques ».
- GONIN., A.** (2008). *L'aide à autrui dans le champs de l'intervention sociale. Une approche psychosociale des représentations professionnelles : historicité, ancrages et fonctions*, thèse de psychologie, Lyon : Université Lumières Lyon 2.
- GRARD., J.** (2008). 7 : Devoir se raconter. La mise en récit de soi, toujours recommencée in. **BENSA., A.** (dir.), *Les politiques de l'enquête* (pp.143-163), Paris : La Découverte.
- GRARD., J.** (2011). *Frontières invisibles : expériences de personnes prises en charge au long cours par la psychiatrie publique en France*, thèse en anthropologie sociale ethnologie, Paris : EHESS .

- GREFFIER., L., MONTERO., S., TOZZI., P.** (2018). Introduction in. **GREFFIER., L., MONTERO., S., TOZZI., P.** (dir.) *L'animation socioculturelle : quels rapports à la médiation ?* (pp.9-17), Bordeaux : Carrières sociales Éditions, coll. « Des paroles et des actes ».
- GREMION., L., PARATTE., M.** (2009). Intégration scolaire, de quoi parle-t-on au juste ? Une étude de cas dans un collège secondaire, *Formation et pratiques d'enseignement en questions*, (9), 159-176.
- GRIMALDI., S., AYATA., A., FEDIL., C., SOW., A., CARON-DEGLISE., A., MARCEAU., L., JOVIN., A.** (2020). *COVID-19 – Entre protection et autonomie : les principes de l'action sociale et médico-sociale à l'épreuve de la crise*, Rapport, HAS. Disponible sur : [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-07/protection\\_autonomie\\_covid\\_19\\_maj\\_post\\_publication\\_maj\\_07072020\\_2020-07-20\\_13-27-2\\_470.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-07/protection_autonomie_covid_19_maj_post_publication_maj_07072020_2020-07-20_13-27-2_470.pdf)
- GRIMAUD., L.** (2012). Handicap : l'inclusion comme performance, *Empan*, 87(3), 55-62.
- GUEYDAN., G.** (2017). « Les GEM, groupes d'entraide mutuelle », *Les cahiers pédagogiques de la CNSA*, mai 2017, consulté le 20 octobre 2019, disponible sur : [https://www.cnsa.fr/documentation/cahierpedagogique\\_gem.pdf](https://www.cnsa.fr/documentation/cahierpedagogique_gem.pdf)
- GUILLAUME-HOFNUNG., M.** (2015). *La médiation*, Paris : Presses universitaires de France.
- HALL., E.** (2010). Spaces of social inclusion and belonging for people with intellectual disabilities, *Journal of Intellectual Disability Research*, 54(1), 48-57.
- HENNION., A., VIDAL-NAQUET., P.** (dir.) (2012). *Une ethnographie de la relation d'aide. De la ruse à la fiction, ou comment concilier protection et autonomie. Treize récits de cas sur l'intervention du réseau des proches, des aidants et des soignants auprès de personnes atteintes de troubles psychiques ou cognitifs*, rapport de recherche CSI pour la MIRE (Drees).
- HENNION., A., VIDAL-NAQUET., P.** (2014). La contrainte est-elle compatible avec le cadre ? Le cas de l'aide et du soin à domicile, *Alter - European Journal of Disability Research*, 9 , 207-221.
- HUGUET., T.** (2017). *La société connectée : contribution aux analyses sociologiques des liens entre technique et société à travers l'exemple des outils médiatiques numériques*, Thèse de sociologie, Montpellier : Université Paul Valéry, Montpellier III.
- ION., J.** (2005). Introduction in. *Le travail social en débat(s)* (pp.5-24), Paris : La Découverte.
- ION., J.** (2010). La professionnalité éducative à l'épreuve de l'individuation, *VST – Vie sociale et traitements*, 105(1), 74-81.

- JAEGER., M.** (2015). L'inclusion : un changement de finalité pour le travail social ? *Vie sociale*, 11-3), 43-54.
- JAKOBSON., R.** (1963). *Essai de linguistique générale*, Paris : Éditions de Minuit.
- JODELET., D.** (1989). *Folies et représentations sociales*, Paris : Presses Universitaires de France.
- KAUFMANN., J-C.** (2016). *L'entretien compréhensif*, Paris : Armand Colin, coll. « 128 ».
- LADSOUS., J.** (2006). L'usager au centre du travail social. Représentation et participation des usagers, *Empan*, 64(4), 36-45.
- LANTZ., E.** (2014). *Des marginalités encadrées : études des rapports au handicap dans différentes configurations associatives du monde du cirque contemporain français*, thèse de Sciences du Mouvement Humain, Montpellier : Université Montpellier I.
- LAUGIER., S.** (2010). *Le care : éthique, genre et société*, conférence donnée à l'université Victor Segalen Bordeaux 2 dans le cadre du cycle de conférences « L'invité du mercredi » sur le thème « Santé, médecine, sociétés ».
- LAVAL., C., RAVON., B.** (2005). Relation d'aide ou aide à la relation ? in. **ION., J.** (dir.) *Le travail social en débat(s)* (pp.235-250), Paris : La Découverte.
- LE CALLONNEC., A.** (2019). *Autonomie et travail social. L'exemple des adultes handicapés intellectuels pris en charge au sein d'un foyer de vie*, mémoire dans le cadre du Master « Intervention et Développement Social », Rennes : Université Rennes II.
- LEFEBVRE., H.** (1968). *Le droit à la ville*, Paris : Éditions Anthropos.
- LE HYARIC., S.** (2018). « Les GEM, ça aide », *VST – Vie sociale et traitements*, 140(4), 28-31.
- LICOPPE., C.** (2002). Sociabilité et technologies de communication. Des modalités d'entretien des liens interpersonnels dans le contexte du déploiement des dispositifs de communication mobiles, *Réseaux*, 112-113(2), 172-210.
- LOVELL., A.** (1996). Mobilité des cadres et psychiatrie interstitielle, *Raisons pratiques*, (7), 59-85.
- MICHAUD., A-C.** (2016). *Reconnaissance sociale des personnes en situation d'exclusion sociale et de handicap psychique à travers la radio*, BPJEPS Animation sociale parcours « Maintien de l'autonomie et du lien social », Lyon : École Santé Social Sud-Est.
- MICHINOV., E.** (2008). La distance physique et ses effets dans les équipes de travail distribuées : une analyse psychosociale, *Le travail humain*, 71(1), 1-21.
- MIRALLES., J.** (2019). Le projet Y-Nove dans l'agglomération grenobloise : une gouvernance partagée avec les jeunes, *Cahiers de l'action*, 54(2), 79-86.

- MOSER., H., MÜLLER., E., WETTSTEIN., H., WILLENER., A.** (dir.) (2004). *L'animation socioculturelle. Fondements, modèles et pratiques*. Genève : Éditions IES, coll. « Le social dans la cité ».
- NIZET., J., RIGAUX., N.** (2014). *La sociologie d'Erving Goffman*, Paris : La Découverte.
- PAINTER., S.** (2019). *L'inclusion dans la ville des personnes en fragilité psychique vieillissantes. Une étude qualitative des espaces de vie d'adhérents d'un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) d'une petite ville française*, Thèse de géographie sociale, Rennes : Université Rennes 2.
- PAPERMAN., P. et LAUGIER., S.** (2011). *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, Paris, EHESS, coll. « Raisons pratiques ».
- PAUGAM., S.** (dir.) (2012). *L'enquête sociologique*, Paris : Presses Universitaires de France.
- PEINTRE., C. (et al.)** (2017). *Évaluation qualitative des effets produits par les GEM sur les situations de vie de leurs adhérents*, Rapport, ANCREAI.
- PENVEN., A.** (2013). *L'ingénierie sociale. Expertise collective et transformation sociale*, Toulouse : ERES.
- PHILO., C., PARR., H., BURNS., N.** (2005). An oasis for us : « in between » spaces of training for people with mental health problems in the Scottish Highlands, *Geoforum*, 36(6), 778-791.
- PINFOLD., V.** (2000). « Building up safe havens...all around the world »: Users' experiences of living in the community with mental health problems. *Health & place*. 6(3). 201-212.
- POCHÉ., F.** (2014). *Le temps des oubliés. Refaire la démocratie*, Lyon : Chroniques sociales.
- PRINTZ., A.** (2020). L'inclusion : clarification d'un champs notionnel, *Mots. Les langages du politique*, 122(1), 75-92.
- PROULX., S.** (2006). Communautés virtuelles : ce qui fait lien in. **PROULX., S., POISSANT., L., SENEAL., M.** *Communautés virtuelles : penser et agir en réseau* (pp.13-26), Laval : Presses de l'Université de Laval, Québec.
- RAIBAUD., Y.** (2013). Care, genre et animation : enjeux éthiques et politiques in. **RICHELLE., J-L., RUBI., S., ZIEGELMEYER., J-M.** (dir.) *L'animation socioculturelle professionnelle, quels rapport au politique ?* (pp.349-364), Bordeaux : Carrières sociales Editions, coll. « Des paroles et des actes ».
- RAMOS., E.** (2015). *L'entretien compréhensif en sociologie. Usages, pratiques et analyses*, Paris : Armand Colin.

- RAVON., B., ION., J.** (2012). IV. Pratiques, savoirs et professionnalité in. *Les travailleurs sociaux* (pp.71-96), Paris : La Découverte.
- RAVON., B., LAVAL., C.** (2015). Conclusion. Les temporalités paradoxales de l'action in. *L'aide aux « adolescents difficiles »*. *Chroniques d'un problème public* (pp.153-166), Toulouse : ERES.
- RØMHILD BENKAABA., K.** (2003). Communautés communicantes : étude de quatre radios à Marseille, *Revue européenne des migrations internationales*, 19(2), 127-140.
- ROULLEAU-BERGER., L.** (2003). La production d'espaces intermédiaire, *Hermès, La Revue*, 36(2), 147-156.
- ROZIER., E.** (2014). La praxis, une théorie de la pratique in. *La clinique de La Borde ou les relations qui soignent. Outils philosophiques pour comprendre le collectif* (pp.237-255), Toulouse : ERES.
- SAINT-MARTIN., C.** (2009). *Travailleurs sociaux face à la crise : le cas d'AZF*, Toulouse : ERES .
- SAINT-MARTIN., C.** (2012). Performance et impératifs gestionnaires : quels enjeux pour la condition professionnelle des travailleurs sociaux ? *Empan*, 87(3), 97-101.
- SCANNELL., P., GAMBERINI., M-C.** (1994). L'intentionnalité communicationnelle dans les émissions de radio et de télévision, *Réseaux*, 68(12), 49-63.
- SCHNAPPER., D.** (1998). *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Paris : Gallimard.
- SEN., A.** (2000a). *Repenser l'inégalité*, Paris : Seuil.
- SEN., A.** (2000b). *Un nouveau modèle économique. Développement, Justice, Liberté*, Paris : Odile Jacob.
- SEN., A.** (2010). *L'idée de justice*, Paris : Flammarion.
- SIEVERS., N., WAGNER., B.** (1992a). *Bestandesaufnahme Soziokultur : Beiträge, Analysen, Konzepte*, Stuttgart.
- SIFER-RIVIÈRE., L.** (2016). Enquêter par entretien : se saisir du discours et de l'expérience des personnes in. **KIVITS., J., BALARD., F., FOURNIER., C., WINANCE., M.** (dir.) *Les recherches qualitatives en santé* (pp.85-100), Paris : Armand Colin.
- SIMMEL., G.** (1991). *Sociologie et épistémologie*, Paris : Presses Universitaires de France.
- SIX., J-F.** (1990). *Le temps des médiateurs*, Paris : Éditions du Seuil.
- SÖDER., M.** (1980). School integration of mentally retarded— analysis of concepts, research and research needs. in **NBE** (National Swedish Board of Education), *Research and development concerning integration of handicapped pupils into the ordinary school system* (pp. 1-30). Stockholm : NBE.

- SÖDER., M.** (1981). *École spécialisée ou éducation intégrée?* Organisation des Nations Unies (ONU), *Courrier de l'UNESCO*.
- SOULET., M-H.** (2004). *La solidarité : exigence morale ou obligation publique ?*, Fribourg : Éditions Saint-Paul.
- SPIERTS., M.** (1998). *Balancieren und Stimulieren. Methodisches Handeln in des soziokulturellen Arbeit*, Luzern.
- THEET., M.** (2019). *Les occupations temporaires et transitoires. Enjeux patrimoniaux et territoriaux*, Mémoire dans le cadre du master « Économie sociale et solidaire », Lyon, Université Lumière Lyon 2.
- TRAVERSO., V.** (2020). « Faire la tiers », « faire la paire » dans l'interaction (1) : notes et repères, *Hypotheses.org* [en ligne], Projet TIASAMN (carnet de recherche), mis en ligne le 18 mai 2020, consulté le 12 août 2020. Disponible sur : <https://tiasamn.hypotheses.org/219>.
- TROISOEUFS., A.** (2009). La personne intermédiaire. Hôpital psychiatrique et groupe d'entraide mutuelle, *Terrain*, 52(1), 96-111.
- TROISOEUFS., A.** (2012). *Le passage en actes : du malade mental à la personne liminaire. Anthropologie des associations d'usagers de la psychiatrie*, Thèse de doctorat d'anthropologie, Paris : Université Paris Descartes.
- TRONTO., J.** (2009). *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, Paris : La Découverte.
- RICHELLE., J-L., RUBI., S., ZIEGELMEYER., J-M.** (dir.) *L'animation socioculturelle professionnelle, quels rapport au politique ?* (pp.115-130), Bordeaux : Carrières sociales Editions, coll. « Des paroles et des actes ».
- VALRAN., M.** (2017). *Les conditions de la participation sociale des personnes en situation de handicap liée à des troubles psychique. Au prisme des adhérents de groupes d'entraide mutuelle*, thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Lyon : Université Lumières Lyon 2.
- VANEY., L., DEBRUÈRE., C.** (2002). *Intégration scolaire* (Partie 1). INSIEME, Genève. Dossier tiré du bulletin n°174.
- VAYRE., E.** (2019). Les incidences du télétravail sur le travailleurs dans les domaines professionnel, familial et social, *Le travail humain*, 82(1), 1-39.
- VELPRY., L.** (2008). *Le quotidien de la psychiatrie. Sociologie de la maladie mentale*, Paris : Armand Colin.
- VELPRY., L.** (2009). Vivre avec un handicap psychique : les appartements thérapeutiques, *Revue française des affaires sociales*, (1), 171-186.

**VIRGOS., J., DANSAC., C., VACHÉE., C.** (2018). Créer du lien pour émanciper, quand la fonction de facilitation devient un marqueur identitaire pour les animateurs in. **GREFFIER., L., MONTERO., S., TOZZI., P.** (dir.) *L'animation socioculturelle : quels rapports à la médiation ?* (pp.121-138), Bordeaux : Carrières sociales Éditions, coll. « Des paroles et des actes ».

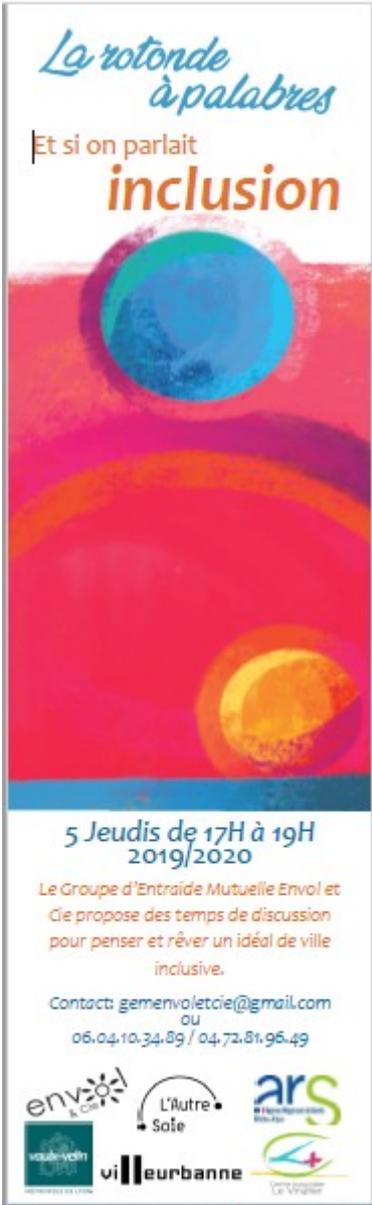
**WINANCE., M.** (2004). Handicap et normalisation. Analyse des transformations du rapport à la norme dans les institutions et les interactions, *Politix*, 66(2), 201-227.

**WINANCE., M.** (2019). Histoires de normes. Articuler récits biographiques et analyses des processus de normalisation par les sciences sociales in. **TABIN., J-P., PIECEK., M., PERRIN., C., PROBST., I.** (dir.), *Repenser la normalité. Perspectives critiques sur le handicap* (pp.35-57), Lormont : Éditions Le Bord de l'eau.

## **LISTE DES ANNEXES**

<b><u>ANNEXE 1</u></b> – Le projet inclusion.....	II
<b><u>ANNEXE 2</u></b> – Guide pour les entretiens téléphoniques.....	III
<b><u>ANNEXE 3</u></b> – Guide pour les entretiens en présentiel.....	V
<b><u>ANNEXE 4</u></b> – Présentation des différents entretiens et temps d’observation effectués...	VIII

## ANNEXE 1 – Le projet inclusion



*La rotonde  
à palabres*

Et si on parlait  
**inclusion**

**5 Jeudis de 17H à 19H  
2019/2020**

Le Groupe d'Entraide Mutuelle Envoy et Cie propose des temps de discussion pour penser et rêver un idéal de ville inclusive.

Contact: gemenvoilecie@gmail.com  
OU  
06.04.10.34.89 / 04.72.81.96.49

envoy et cie  
L'Autre Soie  
ars  
villeurbanne  
CCO La Rayonne

### **MAIS DE QUOI PARLE T-ON?**

Jeudi 24 octobre de 17h à 19h

Décortiquons ce terme, échangeons nos points de vue et expériences et tentons de cerner les enjeux.

### **C'ÉTAIT MIEUX AVANT...**

Jeudi 9 janvier de 17h à 19h

Comment l'histoire de ce quartier a été traversé par la question de l'inclusion?

### **L'HUMAIN ET L'URBAIN :**

**Ça matche ?**

(Date à définir en Février)

L'humain s'adapte-t-il ou influence-t-il l'aménagement urbain ?  
Quelle place pour l'utopie ?

### **BREF ! ON DEBRIEF?**

(Date à définir en Avril)

L'innovation sociale permet-elle d'inclure ?  
Retour d'expérience de l'occupation temporaire de l'Autre Soie et ailleurs.

### **SI ET SEULEMENT SI**

(Date à définir en Juin)

Établissons les bases pour l'élaboration d'un guide pratique à l'usage des lieux inclusifs.

### **Lieu**

CCO La Rayonne,  
24 rue Alfred de Musset  
69100 Villeurbanne

## ANNEXE 2 – Guide pour les entretiens téléphoniques

Thèmes	Questions
<p><b>Le GEM</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce que tu pourrais, pour commencer, te présenter ?</li> <li>- Comment as-tu connu le GEM ?</li> <li>- Depuis quand es-tu au GEM ?</li> <li>- Pourrais-tu m'expliquer le fonctionnement du GEM ?</li> <li>- Qu'est-ce qui t'a donné envie de découvrir le GEM ?</li> <li>- Comment décrirais-tu ce que t'apporte le GEM ? Pourquoi viens-tu au GEM ?</li> <li>- Que fais-tu lorsque tu viens au GEM ? (activités notamment)</li> <li>- Dirais-tu que le GEM a une place importante dans ta vie ?</li> <li>- Participes-tu à la vie du GEM ? Sous quelle(s) forme(s) ? (adhérent, animation d'un atelier, administrateur – bureau, CA)</li> <li>- Comment décrirais-tu les relations que tu as avec les autres adhérents ?</li> <li>- Et avec les animateurs du GEM ?</li> <li>- Qu'est-ce que le GEM pour toi ? Quelle définition donnerais-tu du GEM ? En quoi consiste le GEM selon toi ? À quoi ça sert ?</li> <li>- Parles-tu du GEM autour de toi ? À tes amis, ta famille ? Qu'est-ce qu'ils en disent ?</li> <li>- A ton avis, est-ce que le GEM permet une forme d'inclusion, de participation à la société ? Est-ce que tu pourrais me dire pourquoi, de quelles manières ?</li> </ul>
<p><b>Le confinement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment vas-tu ?</li> <li>- Où es-tu confiné ? Avec qui ?</li> <li>- Que fais-tu de tes journées ?</li> <li>- Comment est-ce que tu définirais cette période de confinement ?</li> <li>- Comment vis-tu cette période de confinement ?</li> <li>- Est-ce que tu as des difficultés particulières ?</li> <li>- Si oui, est-ce que tu en parles à des personnes ? Est-ce que tu as trouvé du soutien auprès de quelqu'un (autres adhérents, appel téléphonique – pair-aidance, CMP, ...) ?</li> <li>- Est-ce toi aussi tu aide certaines personnes à aller mieux en discutant avec eux par exemple ?</li> <li>- Est-ce que tu dirais que le GEM t'aide en cette période ?</li> <li>- Selon toi, est-ce que le GEM a un rôle à jouer pendant cette période ?</li> <li>- Qu'est-ce que tu penses de ce qui a été mis en place par le GEM (radio, newsletter, permanence téléphonique...) ?</li> <li>- Est-ce que tu as eu des contacts avec l'équipe du GEM ? Est-ce que tu prends de leurs nouvelles ?</li> <li>- Est-ce que les relations sont les mêmes que quand tu es au GEM habituellement ? Sont-elles différentes ?</li> <li>- Est-ce important, pour toi, de garder contact avec le GEM ? Si oui, pourquoi ?</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce que tu es en contact avec d'autres personnes ? Du GEM ou en dehors ?</li> <li>- Le fait que ces relations soient à distance, est-ce que ça change quelque chose pour toi ?</li> <li>- Est-ce que, selon toi, le GEM peut continuer à inclure les personnes à distance ? Par quels moyens ?</li> <li>- Comment est-ce que tu imagines la fin du confinement ?</li> </ul>
<b>Informations socio-démographiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Age</li> <li>- Sexe</li> <li>- Parcours et suivi psychiatrique de la personne ? Quel lien avec la santé mentale ?</li> <li>- Conditions de vie : où ? dans quel type de logement ? avec qui ?</li> <li>- Travaille ?</li> <li>- Reconnaissance du handicap ?</li> </ul>

A la fin de l'entretien, bien s'assurer que la personne n'a plus rien à dire en lui demandant : « Y a-t-il autre chose que tu souhaiterais ajouter ? », « Souhaiterais-tu parler de quelque chose que je n'ai pas abordé ? », « Est-ce que tu as dit tout ce qui te semblait important ? ». Remerciements.

## ANNEXE 3 – Guide pour les entretiens en présentiel

- GUIDE D'ENTRETIEN ADHÉRENTS

Thèmes	Questions
<p><b>Le GEM</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce que tu pourrais, pour commencer, te présenter ?</li> <li>- Comment as-tu connu le GEM ?</li> <li>- Depuis quand es-tu au GEM ?</li> <li>- Pourrais-tu m'expliquer le fonctionnement du GEM ?</li> <li>- Qu'est-ce qui t'a donné envie de découvrir le GEM ?</li> <li>- Comment décrirais-tu ce que t'apporte le GEM ?</li> <li>Pourquoi viens-tu au GEM ?</li> <li>- Que fais-tu lorsque tu viens au GEM ? (activités notamment)</li> <li>- Dirais-tu que le GEM a une place importante dans ta vie ?</li> <li>- Participes-tu à la vie du GEM ? Sous quelle(s) forme(s) ? (adhérent, animation d'un atelier, administrateur – bureau, CA)</li> <li>- Comment décrirais-tu les relations que tu as avec les autres adhérents ?</li> <li>- Et avec les animateurs du GEM ?</li> <li>- Qu'est-ce que le GEM pour toi ? Quelle définition donnerais-tu du GEM ? En quoi consiste le GEM selon toi ? À quoi ça sert ?</li> <li>- Parles-tu du GEM autour de toi ? À tes amis, ta famille ? Qu'est-ce qu'ils en disent ?</li> <li>- A ton avis, est-ce que le GEM permet une forme d'inclusion, de participation à la société ? Est-ce que tu pourrais me dire pourquoi, de quelles manières ?</li> </ul>
<p><b>Le confinement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment vas-tu ?</li> <li>- Comment s'est passée cette période de confinement pour toi ? Comment l'as-tu vécue ?</li> <li>- Comment est-ce que tu définirais cette période de confinement ?</li> <li>- Est-ce que ça a été une période difficile pour toi ?</li> <li>- Si oui, est-ce que tu en parles à des personnes ? Est-ce que tu as trouvé du soutien auprès de quelqu'un (autres adhérents, appel téléphonique – pair-aidance, CMP, ...) ?</li> <li>- Est-ce toi aussi tu as aidé certaines personnes à aller mieux, en discutant avec eux par exemple ?</li> <li>- Est-ce que tu dirais que le GEM t'as aidé durant cette période ?</li> <li>- Qu'est-ce qui a été mis en place par le GEM ? Qu'est-ce que tu penses de ce qui a été mis en place par le GEM ?</li> <li>- Est-ce que tu as eu des contacts avec l'équipe du GEM ? Est-ce que tu prends de leurs nouvelles ?</li> <li>- Est-ce que les relations sont les mêmes que quand tu es</li> </ul>

	<p>au GEM habituellement ? Sont-elles différentes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce que ça a été important pour toi, de garder contact avec le GEM ? Si oui, pourquoi ?</li> <li>- Est-ce que tu es en contact avec d'autres personnes ? Du GEM ou en dehors ?</li> <li>- Le fait que ces relations soient à distance, est-ce que ça a changé quelque chose pour toi ?</li> <li>- Est-ce que, selon toi, le GEM peut continuer d'inclure les personnes à distance ? Par quels moyens ?</li> <li>- Et la période actuelle de déconfinement que vous vivons ? Comment ça se passe pour toi ?</li> <li>- Comment ça se passe au GEM en ce moment ?</li> <li>- Si tu devais faire un bilan de toute cette période, ce serait lequel ? (positif, négatif)</li> </ul>
<b>Informations socio-démographiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Age</li> <li>- Sexe</li> <li>- Parcours et suivi psychiatrique de la personne ? Quel lien avec la santé mentale ?</li> <li>- Conditions de vie : où ? dans quel type de logement ? avec qui ?</li> <li>- Travaille ?</li> <li>- Reconnaissance du handicap ?</li> </ul>

A la fin de l'entretien, bien s'assurer que la personne n'a plus rien à dire en lui demandant : « Y a-t-il autre chose que tu souhaiterais ajouter ? », « Souhaiterais-tu parler de quelque chose que je n'ai pas abordé ? », « Est-ce que tu as dit tout ce qui te semblait important ? ». Remerciements.

- GUIDE D'ENTRETIEN PROFESSIONNELS DU GEM (coordinatrice, animateurs)

<b>Thèmes</b>	<b>Questions</b>
<b>Le Gem</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce que tu pourrais, pour commencer, te présenter ? Me présenter ton parcours ?</li> <li>- Comment as-tu connu le GEM ?</li> <li>- Depuis quand es-tu au GEM ?</li> <li>- Est-ce que tu pourrais me raconter l'histoire du GEM ?</li> <li>- Pourrais-tu m'expliquer le fonctionnement du GEM ?</li> <li>- Qu'est-ce qui t'a donné envie de travailler dans un GEM ? Était-ce un choix ?</li> <li>- Comment décrirais-tu ce que t'apportes le fait de travailler dans un GEM ?</li> <li>- Et qu'est-ce que cela apporte aux adhérents ?</li> <li>- Comment décrirais-tu ton rôle en tant que professionnel</li> <li>- Et le rôle des adhérents ?</li> <li>- Est-ce que, selon toi, ta posture professionnelle est différente de celle que tu pourrais avoir dans un autre espace, une autre structure ? En quoi serait-elle différente ?</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qu'est-ce qu'implique être professionnel dans un GEM ?</li> <li>- Qu'est-ce que le GEM pour toi ? Quelle définition donnerais-tu du GEM ? En quoi consiste le GEM selon toi ? À quoi ça sert ?</li> <li>- Quels sont les apports du GEM selon toi ? Qu'est-ce qui fait sa particularité ?</li> <li>- « Un lien, un lieu, pas loin », est-ce que tu pourrais m'en dire plus ? À quoi cela fait-il référence ?</li> <li>- Comment décrirais-tu la vie du GEM ?</li> <li>- Parles-tu du GEM autour de toi ? À tes amis, ta famille ? Qu'est-ce qu'ils en disent ?</li> <li>- A ton avis, est-ce que le GEM permet une forme d'inclusion, de participation à la société ? Est-ce que tu pourrais me dire pourquoi, de quelles manières ?</li> <li>- Qu'est-ce que ça veut dire « faire de l'inclusion » pour toi ?</li> </ul>
<b>Le confinement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment est-ce que tu définirais cette période de confinement ?</li> <li>- Comment as-tu vécu cette période de confinement ?</li> <li>- Est-ce que tu pourrais me dire comment tu perçois la manière dont les adhérents ont vécu ce confinement ? Est-ce que tu as remarqué des difficultés particulières pour eux ?</li> <li>- Comment définirais-tu ton rôle en tant que professionnel face à cette situation ? Est-il différent de celui que tu peux avoir habituellement ?</li> <li>- Quel rôle peut jouer le GEM dans une telle période ?</li> <li>- Est-ce que tu dirais que ta posture professionnelle a été différente du fait que le travail soit à distance ? Est-ce que ça a modifié ta manière de travailler ?</li> <li>- Comment décrirais-tu les relations que tu as pu avoir à distance avec les adhérents ? Sont-elles différentes de celles qu'il peut y avoir au sein du GEM habituellement ?</li> <li>- Est-ce que, selon toi, le GEM a pu continuer à inclure les personnes à distance ? Par quels moyens ?</li> </ul>
<b>Informations socio-démographiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Age</li> <li>- Sexe</li> <li>- Métier</li> <li>- Ancienneté au GEM</li> </ul>

A la fin de l'entretien, bien s'assurer que la personne n'a plus rien à dire en lui demandant : « Y a-t-il autre chose que tu souhaiterais ajouter ? », « Souhaiterais-tu parler de quelque chose que je n'ai pas abordé ? », « Est-ce que tu as dit tout ce qui te semblait important ? ». Remerciements.

## ANNEXE 4 – Présentation des différents entretiens et temps d’observation effectués

- Entretiens semi-directifs réalisés

Type d’acteurs	Nom	Age	Sexe	Position	Date	Durée
<b>Adhérents</b> (dont membres du CA et initiateur)	Mme A.	43	F	Adhérente et membre du CA	15/04/2020 <i>téléphonique</i>	1h40
	Mr. K.	47	H	Adhérent, membre du CA et initiateur	16/04/2020 <i>téléphonique</i>	0h30
	Mme I.	70	F	Adhérente, membre du CA et initiatrice	22/04/2020 <i>téléphonique</i>	0h48
	Mr. P.	66	H	Adhérent et initiateur	23/04/2020 <i>téléphonique</i>	1h20
	Mme S.	26	F	Adhérente	17/06/2020	0h22
	Mr. H.	30	H	Adhérent	17/06/2020	0h51
	Mr. M.	53	H	Adhérent	23/06/2020	0h39
	Mr. A.	47	H	Adhérent	25/06/2020	0h19
	Mme F.	49	F	Adhérente	02/07/2020	0h19
	Mme N.	/	F	Adhérente et initiatrice	02/07/2020	0h14
	Mr. C.	/	H	Adhérent	01/07/2020	0h37
	Mr. K.	66	H	Adhérent	01/07/2020	0h16
	Mme M.	/	F	Adhérente	01/07/2020	0h24
	Mme F.	63	F	Adhérente	01/07/2020	0h28
	Mr. G.	50	H	Adhérent et membre du CA	01/07/2020	0h25
Mme S.	59	F	Adhérente	01/07/2020	0h39	
<b>Professionnels</b> (coordinatrice et animateurs)	Mme N.	46	F	Coordinatrice	16/06/2020	1h18
	Mme C.	34	F	Animatrice	18/06/2020	1h
	Mme E.	28	F	Animatrice	24/06/2020	1h04
	Mme N.	/	F	Animatrice	17/06/2020	0h52
	Mr C.	/	H	Coordinateur	01/07/2020	0h26

	Mme L.	38	F	Animatrice	01/07/2020	0h39
<b>Autres professionnels</b>	Mr. P.	/	H	Coordinateur de CLSM	22/06/2020	2h02
	Mr. F.	/	H	Pair-aidant, responsable de la MDU	29/06/2020 <i>non enregistré</i>	/
	Mme. S.	/	F	Chargée de projet à l'IREPS	03/07/2020 <i>non enregistré</i>	/

- Observations participantes

GEM Envol et Cie	24/02/2020
GEM Envol et Cie	25/02/2020
GEM Envol et Cie	26/02/2020
GEM Envol et Cie	27/02/2020
GEM Envol et Cie	28/02/2020
GEM Envol et Cie	9/03/2020
GEM Envol et Cie	10/03/2020
GEM Envol et Cie	11/03/2020
GEM Envol et Cie	12/03/2020
GEM Envol et Cie	13/03/2020
GEM Envol et Cie	09/06/2020
GEM Envol et Cie	11/06/2020
GEM Envol et Cie	16/06/2020
GEM Envol et Cie	17/06/2020
GEM Envol et Cie	18/06/2020
GEM Envol et Cie	23/06/2020
GEM Envol et Cie	24/06/2020
GEM Envol et Cie	25/06/2020
GEM Envol et Cie	30/06/2020
GEM Agora	01/07/2020
GEM Envol et Cie	02/07/2020
GEM Envol et Cie	21/07/2020
GEM Envol et Cie	29/07/2020

LE CALLONNEC	Aziliz	Septembre 2020
<b>Master 2</b> <b>Situations de handicap et participation sociale</b>		
<b>Les paradoxes de l'inclusion</b> <b>Étude sur les pratiques inclusives d'un groupe d'entraide mutuelle</b>		
<b>Promotion 2019-2020</b>		
<p><b>Résumé :</b></p> <p>Ce travail propose de réfléchir sur la notion d'« inclusion », en s'intéressant aux pratiques d'un dispositif spécifique : les groupes d'entraide mutuelle (GEM). Ceux-ci se développent en France depuis leur création suite à la loi du 11 février 2005 - on en dénombrait 505 en 2018 – et s'inscrivent pleinement dans des formes de « pratiques inclusives », dans un nouvel esprit du soin sensé être plus « participatif » et « inclusif » (Ehrenberg, 2016). L'inclusion est devenue un impératif : les dispositifs sanitaires, médico-sociaux et sociaux doivent s'inscrire dans une perspective d'inclusion sociale de leurs usagers (Jaeger, 2015). C'est également le cas des GEM qui sont définis comme des dispositifs visant « l'insertion dans la cité, la lutte contre l'isolement et la prévention de l'exclusion sociale » des personnes en situation de fragilité (CNSA, 2017).</p> <p>Cette étude porte sur un GEM en particulier - le GEM Envol et Cie – par une approche ethnographique et vise à questionner et documenter ses « pratiques inclusives ». Les différents temps d'observation ainsi que les 25 entretiens réalisés ont permis de mettre à jour des manières de « faire inclusion » spécifiques qui transparaissent dans l'attention constante portée par le GEM au « faire lien », dans cette volonté d'apparaître dans l'espace social, de faire participer les adhérents à la vie de la cité pour que ceux-ci soient reconnus comme des acteurs à part entière au-delà de leur(s) différence(s). L'inclusion supposerait donc un effort constant, un réel « travail » de la part des professionnels pour favoriser l'ouverture du GEM <i>sur</i> et à l'extérieur et, par la même occasion, l'émergence de conditions propices à l'avènement d'une réelle société inclusive.</p>		
<p><b>Mots clés :</b></p> <p>groupe d'entraide mutuelle – inclusion – déstigmatisation - santé mentale - ex-usagers de la psychiatrie – confinement – lien social</p>		
<p><i>L'École des Hautes Études en Santé Publique, l'Université de Rennes 1 et l'Université Rennes 2 n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i></p>		